



Justine Ballon, Pierre-Yves Le Dilosquer et Maxime Thorigny

La recherche en action : quelles postures de recherche ?

l'epure
EDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE SICAS

Ouvrage publié avec le concours de l'unité de recherche **REGARDS EA 6292**,
Université de Reims Champagne-Ardenne

ISBN (broché) : 978-2-37496-086-9
ISBN (PDF) : 978-2-37496-097-5

Crédits de couverture : Steve Johnson, *Abstract Painting*, from Pexels.com



Cet ouvrage est mis à disposition selon les termes de la licence
[Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/) attribution / pas d'utilisation commerciale 4.0 international

ÉPURE · Éditions et presses universitaires de Reims, 2019

Bibliothèque Robert de Sorbon
Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex
www.univ-reims.fr/epure

Diffusion FMSH – CID
18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont
www.lcdpu.fr/editeurs/reims

La recherche en action : quelles postures de recherche ?

Expériences croisées de jeunes chercheurs

sous la direction de Justine Ballon,
Pierre-Yves Le Dilosquer et Maxime Thorigny

Sommaire

Remerciements	7
Quelques mots des financeurs.....	9
Comité d'organisation	13
Comité scientifique.....	15
Introduction générale	17
Justine Ballon, Pierre-Yves Le Dilosquer et Maxime Thorigny	
Psychologue, consultante, chercheuse ?	
Posture(s) en recherche-action coopérative à l'hôpital public..	37
Héloïse Haliday	
CIFRE : entre accès au terrain facilité	
et lien de subordination	49
Anaïs Lafage-Coutens	
Ethnographier en thèse CIFRE. Retour d'expérience	
au prisme d'une recherche en collectivité territoriale	63
Céline Taster	
Entre co-construction, appropriation et émancipation :	
les jeux d'une recherche collaborative Twin CIFRE.....	79
Juliette Michel et Shani Galand	
Quand le terrain crée le doute : déconstruction	
et (re)construction de la posture de recherche	95
Candy Jangal	

Peut-on mettre son travail à distance ?	
La construction d'un terrain de recherche <i>a posteriori</i>	109
Brice Giacalone	
Être chercheur et salarié associatif : enjeux éthiques, épistémologiques et professionnels	125
Gabriel Jacques Ngagme Samb	
Quand l'objet et le terrain de recherche valent avec l'engagement. Thèse et mission d'expertise sur la co-production des savoirs	139
Cyril Fiorini	
La quête d'une posture habitante d'une chercheuse en sciences de l'éducation : une autre voie pour accompagner la transition écologique ?	157
Audrey Raulin	
Quelques mots des intervenants	173
Conclusion	181

Remerciements

L'organisation de cette journée et la publication de cet ouvrage n'auraient pas pu être réalisées sans les contributions financières et logistiques de différentes institutions qui nous ont soutenus, la participation active des chercheurs et chercheuses.

Nous remercions chaleureusement tous les doctorants et toutes les doctorantes, les jeunes chercheurs et les jeunes chercheuses, ainsi que les intervenants et les intervenantes qui ont accepté de partager leurs expériences. Nous remercions l'Université de Reims Champagne-Ardenne pour son accueil et pour l'aide apportée à l'organisation de cette journée.

De même, cet ouvrage n'aurait pu être réalisé sans les précieuses contributions des dix autrices et auteurs : nous les remercions cordialement d'avoir accepté de partager leurs réflexions et expériences sous forme de chapitre de cet ouvrage. Par ailleurs, nous sommes reconnaissants de l'aide apportée par les membres du comité scientifique pour la relecture et l'évaluation des chapitres de l'ouvrage. Enfin, nous souhaitons remercier Agnès Faller des EPURE pour sa bienveillance dans l'accompagnement d'un projet de jeunes chercheurs et chercheuses.

Quelques mots des financeurs

L'Association Française d'Économie Politique

par Jean-Paul Domin, professeur des universités à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, REGARDS EA 6292 et Paris 13 CEPN UMR 7234, Membre du Conseil d'Administration de l'AFEP

L'Association française d'économie politique (AFEP) a été créée à la fin de l'année 2009 par des économistes assez critiques à l'égard de l'orientation académique de leur discipline. L'association compte aujourd'hui près de 600 économistes issus d'horizons assez différents. Elle a pour objectif de promouvoir le pluralisme dans le champ de l'économie académique dans la mesure où celui-ci est la condition même du pluralisme dans les autres sphères (politique, médiatique...) et donc une condition même de la démocratie.

L'AFEP a décidé de soutenir l'ouvrage collectif coordonné par Justine Ballon, Pierre-Yves Le Dilosquer et Maxime Thorigny sur la recherche-action. Cette méthode de recherche implique nécessairement une relation de coopération entre des chercheurs et des personnes travaillant au sein des institutions. La recherche intervention nécessite une co-construction du problème de recherche et repose sur une co-production des connaissances. Elle repose donc sur une conception ouverte et partagée de la science économique qui puisse se penser autrement que par de la formalisation mathématique.

L'ouvrage coordonné par nos trois jeunes collègues est dans cet esprit d'ouverture, il rassemble plusieurs textes issus principalement des sciences humaines et sociales (psychologie, économie, sciences de l'éducation, sciences de gestion...). C'est une façon assez intelligente de s'interroger sur le monde actuel au-delà des frontières quelles qu'elles soient.

L'UFR de sciences économiques, sociales et de gestion de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

par Antonin Gaignette, directeur de l'UFR

La faculté des sciences économiques, sociales et de gestion de l'université de Reims Champagne-Ardenne accueille près de 3000 étudiants auxquels elle cherche à transmettre des savoirs et des méthodes en poursuivant quatre objectifs :

1. l'acquisition de techniques, d'outils et de langages leur permettant de penser rationnellement et de communiquer clairement ;
2. la formation d'une pensée critique leur permettant d'analyser et de réagir de manière autonome dans des situations nouvelles et évolutives ;
3. l'aptitude à s'intégrer à des démarches collectives et à participer à la vie de la collectivité ;
4. le développement de la personnalité de chacun en fonction de ses aptitudes et de ses désirs.

À ce titre, il est essentiel pour la faculté de contribuer à des études consacrées à la notion de posture dans la recherche en action puisque cette notion incite le chercheur à s'interroger sur la méthodologie qu'il utilise.

En effet, la posture se définit par rapport à l'ancrage épistémologique et théorique, le questionnement de la recherche, mais également la démarche adoptée en lien avec le terrain et les acteurs. Or, quelle est la fonction d'une faculté sinon de présenter aux étudiants différentes méthodologies possibles et ensuite de les amener à s'interroger sur celles-ci.

L'UMR 7533 LADYSS

par Thomas Lamarche, professeur en sciences économiques à l'Université Paris 7 Diderot, directeur du LADYSS

L'UMR 7533 LADYSS s'attache à rendre compte des processus d'ancrage spatial des individus et des groupes sociaux, des démarches de construction de l'action, à différentes échelles, dans des contextes variés. Ses recherches portent aussi sur les réponses qu'individus et groupes y apportent. Ses membres se projettent dans une relation science/société construite et pensée par allers/retours entre chercheurs et *habitants* qui façonnent, gèrent, transforment, s'approprient les territoires. Ses recherches s'ouvrent à différentes formes de mobilisation et d'agir collectif. Un désencastrement social est toutefois associé à la difficulté d'avoir une prise sur ces phénomènes et les institutions constitutives du processus de mondialisation. Face à cela, nombre de pratiques et d'expériences alternatives expérimentent et se réalisent suivant d'autres perspectives. Le LADYSS s'attache à étudier ces initiatives qui nourrissent des modèles, parfois contre-modèles, qui perdurent, se transforment et composent d'autres modalités d'organisation des collectifs (mutualisation, communs, activismes citoyens, coopératives), de structuration des circuits de production, de consommation, d'échange. C'est ainsi que le LADYSS apporte son soutien à différentes modalités et méthodes de recherche liant mondes académiques et mondes des pratiques.

L'école doctorale SHS 462 de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

par Philippe Odou, professeur de sciences de gestion, directeur de l'école doctorale

La recherche en action représente un mode d'accès au terrain tout à fait particulier et cependant fréquent en sciences sociales. Ce mode d'investigation interroge la posture du chercheur pris en étau entre la nécessaire implication dans son terrain et la distanciation indispensable à la production de connaissance. Au-delà des problèmes épistémologiques, la recherche-action a, de plus, pour projet, non seulement d'observer et de comprendre l'objet de sa recherche, mais également de le transformer. Dès lors, un troisième type de problème survient à travers la question éthique. Quel est le degré de transparence souhaité par le chercheur sur l'objet de sa recherche. Fera-t-il le choix de se dévoiler en prenant le risque de transformer la nature des interactions sociales qu'il aura par la suite ? La recherche en action n'est pas sans poser quelques difficultés au chercheur. Il doit trouver un équilibre en se posant de nombreuses questions. Cela passe par une prise de conscience des conséquences de la participation active du chercheur. C'est tout l'intérêt de cette journée d'étude soutenue par l'école doctorale en sciences humaines et sociales de l'Université de Reims Champagne-Ardenne que de développer la réflexivité des chercheurs et notamment celle des doctorants.

Comité d'organisation

Justine Ballon est doctorante en économie au sein d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi francilienne Coopaname et du laboratoire LADYSS, à l'Université de Paris. Pour analyser les modèles socio-économiques des CAE, elle a mis en œuvre une démarche de recherche-action participative intégrale (Desroche, 1990) qui s'appuie sur le raisonnement abductif (Labrousse, 2006) sous forme d'enquête sociale (Dewey, 1938 ; Zask, 2004). La posture de chercheuse-salariée-associée apporte une analyse singulière sur les dynamiques de production de travailleuses autonomes¹, à partir d'une étude de trois cas (Dumez, 2007). Dans la tradition de l'économie sociale, cette recherche s'inscrit dans une perspective de transformation sociale (Drapéri, 2007), nécessaire aux citoyennes économiques : les coopératrices (Ballon, Bodet, 2017).

Pierre-Yves Le Dilosquer est doctorant en économie au sein de la branche professionnelle des entreprises de propreté et du laboratoire LADYSS, à l'Université de Paris. Il réalise une thèse sur l'économie du secteur de la propreté en France. En immersion au sein du milieu étudié, son travail se fonde sur trois déterminants épistémologiques et méthodologiques, que sont la construction progressive d'une posture de recherche intervenante, dans la rencontre avec le secteur et à la jonction de différentes activités professionnelles (Hubault, 2007 ; Le Dilosquer, 2018), la mobilisation d'une démarche abductive (Labrousse, 2006) et la contribution d'un environnement capacitant (Falzon, 2013).

¹ L'utilisation du genre féminin s'explique par la majorité de femmes qui composent la population des CAE, mais cela n'implique pas que la thèse soit consacrée à l'analyse des femmes.

Maxime Thorigny est doctorant en économie à l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et du laboratoire REGARDS EA6292, à l'Université Reims-Champagne-Ardenne. Son travail de recherche questionne la territorialisation de la politique de santé, à partir du cas de la télémédecine. Sa méthodologie qualitative repose sur une approche abductive (Labrousse, 2006), il a inclus des entretiens et une prise de note des réunions avec les acteurs de terrain et nationaux durant lesquelles il représentait son employeur. Sa posture de recherche s'est complexifiée par la participation à la préconisation de la politique publique et son évaluation pour la puissance publique, dans la mesure où elle s'est révélée proche de celle de l'expert au sens de Mechi (2017), Kott et Lengwiler (2017).

Comité scientifique

- Florence Allard-Poesi, professeur en sciences de gestion, Institut de Recherche en Gestion (EA 2354), Université Paris-Est Créteil
- Delphine Corteel, anthropologue, maîtresse de conférences, REGARDS (EA 6292), Université de Reims Champagne-Ardenne
- Sandro De Gasparo, ergonomiste, intervenant-chercheur au sein du laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS, Université Paris 1 Sorbonne
- Jean-Paul Domin, professeur en sciences économiques, REGARDS (EA 6292), Université de Reims Champagne-Ardenne, CEPN (UMR 7234), Université Paris 13
- Marlène Dulaurans, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication, MICA (EA 4426), Université de Bordeaux-Montaigne
- Thomas Lamarche, professeur en sciences économiques, LADYSS (UMR 7533), Université de Paris
- Philippe Odou, professeur en sciences de gestion, REGARDS (EA 6292), Université de Reims Champagne-Ardenne
- Amandine Raully, maître de conférence en sciences économiques, REGARDS (EA 6292), Université de Reims Champagne-Ardenne
- Dominique Roux, professeur en marketing, REGARDS (EA 6292), Université de Reims Champagne-Ardenne
- Pascal Ughetto, professeur de sociologie, LATTS (UMR 8134), Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- Nadège Vesinat, maîtresse de conférences en sociologie, REGARDS (EA 6292), Université de Reims Champagne-Ardenne

Introduction générale

Justine Ballon
Pierre-Yves Le Dilosquer
Maxime Thorigny

L'évolution des conditions d'exercice de la recherche scientifique s'articule avec un long processus de reconnaissance de la pluralité des formes de savoirs dans le cadre d'une « société des savoirs ». L'apport des recherches alliant acteurs de la société civile et chercheurs universitaires a d'ailleurs été défini comme l'un des enjeux européens sous la présidence française de l'Union européenne en 2008 et a fait l'objet d'une inscription dans le septième programme-cadre pour la recherche et le développement (Gillet et Tremblay, 2011).

Les recherches alliant acteurs et chercheurs interpellent directement le rôle de la société civile, des citoyens et des acteurs dans la production du savoir, vecteur de nouvelles formes de régulation dans la production de connaissances dans une perspective démocratique favorisant l'empowerment des membres impliqués. Elles impliquent des relations de coopération entre des chercheurs et des acteurs au sein des organisations, ce qui interroge la posture du chercheur ou de la chercheuse et le statut de la production des connaissances. Ces modes de recherche offrent ainsi la possibilité de co-construire le problème de recherche et de co-produire des connaissances dans une perspective de transformation sociale. Cette question touche également aux problématiques de financement de la recherche scientifique, avec le développement de nouvelles modalités qui tendent à donner un rôle prépondérant aux entreprises privées, en partenariat avec les institutions publiques. Ce qui n'est pas sans questionner l'indépendance de la recherche.

En France, en particulier dans les sciences humaines et sociales, on observe une nouvelle dynamique de ces formes de recherche depuis les années 2000 et plus fortement depuis les années 2010, comme en atteste

l'augmentation du nombre de colloques de recherche et d'articles publiés sur cette thématique (Gillet et Tremblay, 2017). La part croissante du nombre de thèses réalisées dans le cadre de Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE)¹, depuis 2001, en constitue également une bonne illustration, tandis qu'il est par ailleurs mesuré une baisse continue des effectifs de doctorants tous statuts confondus, particulièrement marquée en sciences humaines et sociales.

La publication de cet ouvrage s'inscrit dans ces mutations contemporaines de la recherche accordant une place croissante à la pluralité des formes de production du savoir. Il constitue les actes d'une journée d'étude organisée à l'Université de Reims Champagne-Ardenne le 4 avril 2019, consacrée à la posture du chercheur ou de la chercheuse dans une recherche en action, qui a permis de rassembler une quarantaine de personnes.

À l'origine de cette journée, il y a trois chercheurs en CIFRE, préparant un doctorat en sciences économiques : Justine Ballon, Pierre-Yves Le Dilosquer et Maxime Thorigny (voir *supra* comité d'organisation, p. 13). Nous avons régulièrement eu l'occasion d'échanger sur nos expériences respectives de doctorants-salariés ou de doctorante-salariée et les apports ou difficultés générés par ce double statut.

L'organisation de cette journée nous est alors apparue un bon moyen pour élargir nos premières réflexions auprès d'autres jeunes chercheurs² partageant les mêmes enjeux de travail et ne trouvant pas nécessairement de cadre collectif dans leur laboratoire pour les discuter. Le format imaginé consistait en des temps d'échanges sur nos différentes expériences, dans un espace favorable aux échanges entre jeunes chercheurs, et cher-

1 Gérée par l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) sous l'égide du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CIFRE est un dispositif de financement de thèse de doctorat, créée en 1981, impliquant trois parties (le doctorant ou la doctorante, une entreprise privée et un laboratoire de recherche) pour une durée de trois ans.

2 Au sens de l'expérience dans la recherche.

cheurs expérimentés. La journée visait ainsi à approfondir les connaissances, d'ordre pratique et épistémologique, relatives à ces postures de recherche singulières, un pied dans la recherche et un pied dans l'action, tout en démontrant l'enjeu de leur reconnaissance dans les institutions académiques.

Cette journée s'adressait plus particulièrement à trois types de publics : les doctorants et les jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales engagés dans une démarche de recherche en action, les responsables en entreprise et directeurs de thèse et enfin les étudiants en master 2 recherche.

Par l'organisation de cet espace éphémère de partage d'expériences, il s'agissait de s'interroger sur la démarche et la posture de recherche en croisant les regards, de questionner collectivement la posture du chercheur en action, et les modalités de production du savoir dans ce cadre. Nous revenons plus précisément sur les enjeux de cette problématique dans la première partie de cette introduction. Dans une seconde partie, nous présentons les enseignements issus des expériences de chercheurs expérimentés partagées lors des tables rondes. Enfin, nous mettons en perspective les apports des neuf chapitres de l'ouvrage, issus des communications présentées lors de la journée. En revenant sur les problématiques concrètes de leurs expériences et sur les apports de leurs postures complexes, impliquant activité scientifique et activité professionnelle, les auteurs nous livrent un panorama général des caractéristiques du travail de recherche dans une recherche en action.

Une question de posture(s) dans les recherches en action

La notion de posture de recherche permet d'explorer les dimensions d'ordre épistémologique et méthodologique d'une recherche en action, ancrée dans un environnement, à partir duquel des formes de coopération se développent à plusieurs niveaux entre le jeune chercheur et les acteurs en présence.

La posture du chercheur

La posture est définie comme « un ensemble particulièrement massif d'éléments d'ordre matériel, subjectif et structurel par lesquels il [le chercheur] se trouve immergé et engagé dans le social » (Alphandéry & Bobbé, 2014, p. 3), ce qui peut s'incarner concrètement dans « la position que le chercheur occupe par rapport à ses objets de recherche, à ses interlocuteurs, à son terrain, mais aussi à ses pairs et aux institutions qui structurent et/ou financent ses activités » (Alphandéry & Bobbé, 2014). La notion de posture de recherche amène le chercheur à considérer la méthode qu'il utilise et la méthodologie à laquelle il fait référence. *In fine*, ce mouvement réflexif amène à des questions d'ordre épistémologique sur la production du savoir et des connaissances. C'est la normativité de la posture du chercheur qui est questionnée ici.

La posture « pratique » dans l'enquête nécessite des ajustements et pourra avoir des impacts d'ordre épistémologique sur le travail de recherche, voire modifier la question de recherche : la manière de considérer l'objet (Chochoy, 2015), la transformation du problème de recherche à la suite d'un travail de co-construction avec les acteurs (Allard, Perret, 2003). Évolutive durant le processus de recherche, elle ne dépend pas seulement du chercheur, mais des interactions et des relations nouées avec les acteurs dans le cadre de la recherche. En effet, selon les événements auxquels le chercheur est confronté, le terrain d'enquête se transforme et modifie la posture pratique, appelant à une reconsidération épistémologique de la posture de recherche. Ainsi, d'un point de vue méthodologique et épistémologique, il n'y a pas « une bonne » posture de recherche, ni une bonne posture dans la pratique (De Sardan, 1995). La définition d'une posture de recherche se construit dans un processus dynamique dans la pratique de la recherche, en ayant une démarche réflexive qui interroge la nature même du savoir produit. Le rôle du chercheur consiste à pouvoir identifier les facteurs, les événements qui vont venir modifier cette posture afin de pouvoir les objectiver, puis de les analyser, constituant alors un des résultats de l'enquête (Foli et Dulaurans, 2013). C'est notamment

ce qui peut venir questionner le choix de la participation observante à l'observation participante (Soulé, 2007).

S'interroger sur la posture du chercheur dans une « recherche en action » (incluant une implication du chercheur sur le terrain aux côtés des acteurs), c'est aussi adopter une position en décalage avec la posture du chercheur telle qu'elle est institutionnalisée dans le monde universitaire et de la recherche (Mias, 2003). Il s'implique et travaille avec les acteurs. Sur le terrain, il est amené à prendre part, plutôt que de choisir d'analyser à distance, par l'objectivation participante (Bourdieu, 2013). Ces pratiques de recherche en action restent mal considérées à l'université, relativement aux disciplines concernées, ce qui rend parfois plus difficile leur mise en œuvre, en particulier en tant que doctorants ou jeunes chercheurs.

Le chercheur et son environnement

En France, on observe une tendance à l'augmentation de la part des financements privés de recherches doctorales notamment par le dispositif des thèses en CIFRE (1400 en 2016 d'après l'ANRT), qui invite à réfléchir collectivement à la posture épistémologique du chercheur (Collectif Redi, 2011). Précisons qu'une thèse en CIFRE n'implique pas nécessairement une démarche de co-construction et de co-production, néanmoins, dans le cadre de l'organisation de cette journée, puis de cet ouvrage, il s'agit plus particulièrement de s'intéresser à cette « génération hybride » (Collectif Redi, 2011) de doctorants. Dans une thèse en CIFRE, le doctorant construit une posture épistémologique de recherche combinée avec une posture professionnelle (Dulaurans, 2012). Il coordonne des activités qui ne sont pas toujours entièrement dédiées à son travail de recherche, mais sont formatrices pour le chercheur « en formation »³ (Gaglio, 2008). La réalisation de ces activités pour l'entreprise peut néanmoins se faire au détriment d'un temps suffisant dédié à son travail de recherche (comme

3 Au sens où la thèse constitue un apprentissage à la recherche scientifique.

le montre la réalité de la pratique de la recherche en CIFRE), au risque de laisser de côté son travail d'analyse (Hellec, 2014), d'être « embarqué » par les acteurs (Alam *et al.*, 2012).

La définition de la posture épistémologique du chercheur va déterminer la posture professionnelle sur son terrain d'enquête, avec les acteurs (Le Dilosquer, 2018). Évolutive car dynamique, cette posture épistémologique doit être cohérente avec la thèse argumentée par le doctorant. D'autre part, l'expérience de la pratique du terrain peut modifier la posture du doctorant, en conséquence de problèmes émergeant avec les acteurs (conflits, différence de temporalité, exigence de travail sur le terrain) (Foli et Dulaurans, 2013). C'est pourquoi il peut être nécessaire de discuter avec les acteurs des modalités de recueil des données de terrain, en amont de la recherche, et de clarifier les attentes réciproques, le matériel mis à disposition, les missions, l'orientation de l'enquête, les modalités d'analyse des résultats.

La recherche en coopération

Le travail de recherche peut s'inscrire également dans le cadre d'une recherche partenariale ou collaborative (Gillet, Tremblay, 2017) d'une co-recherche (Cavazzini, 2013) ou d'une recherche-action (Desroche, 1990 ; Saint-Luc, 2012 ; Allard-Poesi et Perret, 2003). Toutes impliquent une coopération à différents niveaux (selon la posture épistémologique adoptée) dans la construction du problème et la production du savoir. L'analyse institutionnelle (Lourau, 1969) et la sociologie d'intervention (Touraine, 1978) constituent également des démarches de recherche qui allient production de connaissances et d'actions. Cette courte énumération ne reflète pas la diversité des approches en matière de recherche en action. De façon générale, ces démarches ont la particularité de produire du savoir au sein de l'action. Dans cette perspective, les procédés d'enquête sont élaborés en vue de favoriser la co-construction du problème, l'analyse et la recherche de solutions avec les acteurs : séminaires, « focus groupe », ateliers de co-construction, etc. (Allard-Poesi et Perret, 2003).

La volonté de créer des espaces de co-production (articulant action et recherche) a conduit à l'émergence de démarches politiques (Publication du Livre Blanc du collectif ALLISS) et à la création d'organisations, qui adoptent une démarche de recherche pour travailler avec des acteurs (ATEMIS, Institut Godin, La Manufacture coopérative, Institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, etc.). Dans cette perspective de « faire avec et pour » les acteurs, le chercheur est amené à joindre une question et une intention de transformation qu'il fait siennes, à s'engager subjectivement, dans une perspective transformative d'une situation donnée (Ballon et Bodet, 2017 ; Bazin, 2018 ; Le Dilosquer, 2018).

Encore trop souvent dépréciées et dévalorisées, ces démarches viennent questionner les pratiques de recherche normatives et institutionnalisées dans les universités. La difficulté pour les jeunes chercheurs réside dans la capacité à faire reconnaître la pertinence de leur approche et l'objectivité de leurs résultats, notamment à des fins de publication dans des revues scientifiques.

Ces premiers constats ont abouti à la formulation de plusieurs questions abordées durant la journée :

- Quelles postures épistémologiques pour le chercheur dans le cadre d'une « recherche en action » ?
- Quels sont les processus de construction d'une posture de recherche ?
- Comment traduire une posture épistémologique dans la pratique de la réalisation d'une enquête ?
- Quels sont les facteurs qui sont susceptibles de la faire évoluer ?
- En quoi la co-production de connaissance dans l'action module la posture épistémologique adoptée par le chercheur ?
- Dans une CIFRE, comment concilier posture professionnelle et posture de recherche ?
- Comment les dispositifs de recherche impliquent un questionnement sur les modalités de production du savoir ?

C'est à ces différentes interrogations que les « jeunes chercheurs en action » proposent des réponses dans les chapitres de cet ouvrage, et sur

lesquelles les chercheurs expérimentés ont été invités à réagir lors des tables rondes.

Enseignements issus de chercheurs expérimentés

L'après-midi était structurée autour de deux tables rondes successives rassemblant des chercheurs expérimentés avec des statuts (chercheur indépendant, professeur des universités), des disciplines (sociologie, gestion, économie) et des expériences (recherche-action, recherche partenariale) variés.

La première table ronde, intitulée « *De la théorie à la pratique : retours d'expériences et réflexions épistémologiques sur la posture de la chercheuse ou du chercheur dans une recherche en action* », était animée par Justine Ballon. Deux intervenants étaient présents : Florence Allard-Poesi, professeur en sciences de gestion, à l'Université Paris-Est Créteil, directrice de l'Institut de Recherche en Gestion, et Hugues Bazin, chercheur indépendant en sciences sociales, animateur du [Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action](#), chercheur associé à la [Maison des Sciences de l'Homme \(MSH\) Paris-Nord](#). En croisant deux expériences singulières de recherche-action, l'idée était d'appréhender la diversité des démarches, liées à la qualité des acteurs impliqués dans la recherche, aux difficultés rencontrées durant le processus d'enquête, et à l'apport scientifique des résultats obtenus. F. Allard-Poesi est revenue sur une recherche-action pragmatiste menée auprès de l'Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance. L'objectif était de co-construire un projet stratégique. Elle a mis en évidence des freins dans le processus de recherche liés à la difficulté à co-construire le problème de la recherche, révélateurs des tensions internes entre les acteurs de l'association. H. Bazin a raconté une expérience de recherche-action avec les marchands de rue (ou « biffins »), soutenue par un financement public et en partenariat avec la MSH Paris Nord. Cette enquête a été marquée par la difficulté à adopter une analyse compréhensive sur une activité informelle, en partenariat avec des insti-

tutions publiques, et face aux contraintes financières qui pèsent sur les recherches réalisées en dehors des cadres universitaires.

Leur posture de chercheurs, dans le cadre des recherches-actions qu'ils ont menées, a permis de mettre en perspective deux positionnements épistémologiques et pratiques. F. Allard-Poesi a souligné durant son expérience la difficulté à construire une posture de chercheuse adaptée à la situation, au regard des enjeux stratégiques que prenait la recherche elle-même, et son instrumentalisation par le directeur de l'association. Pour H. Bazin, être acteur-chercheur ou chercheur-acteur, c'est finalement être constamment sur un « chemin de crête », c'est une forme de « gymnastique », qui est moins liée à une posture professionnelle ou un statut, qu'à une démarche. D'après lui, le problème réside dans le manque de reconnaissance des acteurs qui s'auto-missionnent pour analyser leurs propres pratiques, une démarche considérée comme insuffisamment légitime.

Enfin, les deux intervenants ont formulé des recommandations aux jeunes chercheurs qui mettent en œuvre une démarche de recherche-action. F. Allard-Poesi a insisté sur l'apport des recherches amenant le chercheur à « modifier son rapport au vrai » par « l'expérience de l'utilité du savoir produit », puisqu'il n'y a « rien de plus pratique qu'une théorie ». H. Bazin s'est attaché, lui, à encourager ces démarches d'ouverture des chercheurs vers les acteurs, et de démocratisation des savoirs, par la création d'espaces de recherche-action dédiés, pour faire dialoguer actions et idées. En tant que chercheur-acteur engagé, la science citoyenne constitue pour lui un enjeu sociétal, politique et scientifique étroitement lié aux rapports de pouvoir dans la production de savoirs, du fait de dépendances financières.

Ces deux retours d'expériences nous ont donné à voir deux approches de recherches en action, deux postures de chercheur. Leurs témoignages ont permis de mettre en exergue les tensions qui pèsent sur cette posture duale, au cœur des rapports sociaux institutionnalisés et institués, notamment entre chercheurs et acteurs, mais aussi avec une association et une collectivité publique.

La deuxième table ronde était centrée sur la construction d'une posture épistémologique de recherche par les doctorants en CIFRE, dans le cadre d'une relation salariale avec l'entreprise et des exigences académiques de l'université. Cette table ronde visait à rassembler différentes personnes ayant expérimenté une CIFRE : un doctorant en thèse, Pierre-Yves Le Dilosquer, une ancienne doctorante, Marlène Dulaurans, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication (MICA⁴, Université de Bordeaux-Montaigne) et enfin un référent entreprise Nicolas Chochoy (directeur de l'Institut Godin, chercheur au CRIISEA⁵). Les travaux de recherche menés dans le cadre d'une thèse de doctorat en CIFRE invitent à déplacer les frontières de sphères habituellement distinguées entre la recherche et l'entreprise : les postures de chaque partie sont modifiées. À partir des expériences de chaque personne, il s'agissait de mettre en perspective le choix des postures adoptées, en précisant les apports et les difficultés de cette posture.

Lors de cette table ronde, Pierre-Yves Le Dilosquer a fait part de la « posture de recherche intervenante » qu'il a progressivement adoptée au sein de la branche professionnelle des entreprises de propreté. Cette posture se caractérise par la place privilégiée qu'elle accorde à la dimension subjective du chercheur et à sa sensibilité à une question, qui se retrouve dans l'intérêt de la recherche. À cet égard, il a illustré l'importance de reconnaître l'engagement subjectif « comme une marque de professionnalisation du métier à même de constituer une ressource dans l'enquête ». À l'aune de son expérience professionnelle en immersion dans l'organisation, il a également mis en lumière les enjeux liés à la délimitation du périmètre d'action du doctorant CIFRE et les enjeux de reconnaissance professionnelle relatifs à la double intention de l'activité, comme production d'actions et de connaissances scientifiques.

4 Médiations, Informations, Communications, Arts.

5 Centre de Recherche sur l'Industrie, les Institutions et les Systèmes Économiques d'Amiens.

Pour Nicolas Chochoy⁶, l'Institut Godin répond à un double objectif : produire de la recherche scientifique et transférer des éléments de ces recherches auprès de structures, de réseaux et des pouvoirs publics, en co-construisant des outils et des dispositifs sur les thématiques des pratiques solidaires et d'innovations sociales. L'Institut Godin accueille des doctorants CIFRE en sciences humaines et sociales, qui participent aux activités de transferts de connaissances et à la co-construction d'outils pour des structures publiques et privées. En tant que référent entreprise de doctorants CIFRE, il a souligné la difficulté à nouer des partenariats avec les universités, concernant la prise en charge des frais liés aux activités de recherche des doctorants, qui peuvent décourager des structures aux ressources limitées.

Marlène Dulaurans a partagé son expérience de doctorante en CIFRE, en tant que chargée d'étude, au sein de la délégation aux affaires européennes et internationales d'une collectivité territoriale. Un événement qui a bouleversé le service dans lequel elle travaillait, l'a contrainte à revoir sa question de recherche. Elle a été confrontée à la défiance de la collectivité envers sa posture de chercheuse, entraînant le verrouillage complet des dossiers auxquels elle pensait pouvoir accéder. Cette difficulté l'a amenée à modifier sa posture en adoptant un point de vue anthropologique, qui fut l'occasion d'un apprentissage à l'adaptabilité, à l'autodétermination et au développement de compétences relationnelles, dans un contexte peu favorable à sa recherche. Si l'expérience fut complexe à appréhender, M. Dulaurans montre que la recherche de solutions scientifiques et pratiques à cette situation problématique a finalement constitué une ressource enrichissante pour sa thèse.

Ces trois regards sur la CIFRE montrent les tensions qui reposent à la fois sur la recherche (objet de la recherche, accès aux données), sur les modalités de la CIFRE en elle-même (financement, définition du

6 Nicolas Chochoy a fondé l'Institut Godin durant sa thèse de doctorat en sciences économiques. Il est également habilité au grade de maître de conférences en sciences économiques.

périmètre de la mission, partage de temps de travail du doctorant), sur le doctorant (gérer les relations avec l'entreprise, prise de distance avec le rôle d'expert), mais aussi sur l'entreprise d'accueil (investissement lié à l'emploi et à l'encadrement d'un doctorant CIFRE).

Expériences croisées de jeunes chercheurs

À l'occasion de cette journée d'étude, doctorants et jeunes chercheurs ont présenté des communications centrées sur des problématiques rencontrées durant leurs expériences de recherche en action. Neuf de ces communications ont fait l'objet d'un chapitre à l'issue du processus de relecture par les membres du comité scientifique, que nous remercions chaleureusement pour leur participation. Leurs remarques et conseils précieux participent à la formation de jeunes chercheurs.

Les neuf chapitres présentés dans cet ouvrage permettent de dresser un panorama général des caractéristiques des recherches en action, dont nous proposons ci-dessous une synthèse avant de présenter chaque contribution selon l'ordre de figuration dans l'ouvrage.

Un panorama général des caractéristiques du travail de recherche dans une recherche en action

Les caractéristiques du travail dans une recherche en action revêtent une dimension transdisciplinaire. Les auteurs s'inscrivent en sociologie, géographie, anthropologie, psychopathologie et psychanalyse, sciences politiques ou encore sciences de l'éducation. Le travail réflexif sur la posture n'est pas l'apanage d'une discipline en particulier. Néanmoins, il semblerait au regard de cet échantillon qu'il concerne davantage les sciences humaines et sociales, parmi lesquelles on remarque l'absence de contributions en sciences économiques.

De plus, les contributions illustrent une diversité de statuts et de conditions d'emploi. Si plusieurs auteurs s'appuient sur une expérience

réalisée dans le cadre d'une CIFRE, d'autres analysent leur posture de recherche opérée sous un contrat doctoral « classique », sous le statut de chargé de mission ou encore sous la forme de convention de bénévolat et de mise à disposition. Cette diversité témoigne du fait que la pratique de recherche en action n'est pas entièrement conditionnée par un statut contractuel et des conditions de financement de la recherche. Elle représente d'abord, un choix épistémologique et méthodologique relatif à son objet.

Les chapitres de cet ouvrage montrent que la recherche en action interroge directement les modalités de production du savoir dans une perspective de transformation sociale. « Contribuer à transformer pour comprendre, comprendre pour contribuer à transformer », tel pourrait être son leitmotiv. La pratique repose sur un choix épistémologique et méthodologique, investi d'une problématique scientifique, d'une demande sociale et d'un engagement subjectif. Les expériences des jeunes chercheurs et chercheuses révèlent que l'objet du travail de recherche consiste à intégrer ces trois dimensions à la jonction de deux sphères d'activité distinctes : celle de l'entreprise d'accueil ou de l'organisation étudiée, et celle de la recherche.

Au regard des problématiques de recherche exposées, les opportunités de ces situations de travail sont nombreuses. Accès au terrain, aux acteurs et à leur réalité quotidienne, accès à différentes données, documents officiels, mais aussi échanges informels sont autant de sources de données qu'il peut être difficile d'obtenir dans une recherche plus « classique ». Elles viennent nourrir une compréhension accrue du réel qui n'est pas sans faire écho à la pratique ethnographique (*cf.* chapitre 3). Autrement dit, la recherche en action met à profit un rapport de proximité (*cf.* chapitre 6). Il peut parfois se poser de manière très intégrée, par exemple lorsque le chercheur est amené à participer concrètement et de manière imprévue aux activités de l'entreprise (*cf.* chapitres 4 et 5), quand il exerce la même activité de travail que les acteurs étudiés (*cf.* chapitres 6 et 8), ou encore lorsqu'il ambitionne de produire des connaissances scientifiques

directement avec les acteurs dans une perspective d'encapacitation et de démocratisation de la recherche (*cf.* chapitres 7 et 9).

Mais, en miroir à ces opportunités, le chercheur engagé dans une recherche en action est confronté à de multiples contraintes et difficultés avec lesquelles il doit arbitrer. Elles prennent généralement la forme d'un ensemble de confusions. C'est le cas du statut avec la dualité de chercheur-acteur, qui peut être un collègue de travail, sans jamais en être un entièrement, créant des enjeux de légitimité du travail, tant dans la sphère de l'entreprise que dans la sphère académique. C'est le cas aussi du fait des enjeux d'indépendance de la recherche, dans des situations où le lien de subordination salarial et les modalités de financement peuvent tenter d'opérer une forme d'influence (*cf.* chapitres 2 et 4). Une confusion intervient également au regard des fonctions et des rôles qui ne sont pas toujours bien perçus par les acteurs (*cf.* chapitre 1), exposant le chercheur à la nécessité de délimiter le périmètre d'investigation face aux sollicitations du milieu. Dans la perspective de double intentionnalité, les temps de travail induisent des confusions du fait des exigences de l'entreprise sur des temporalités relativement courtes entrant en conflit avec des exigences scientifiques sur des temporalités plus longues. Il en découle un enjeu fort de reconnaissance du travail avec et par ses pairs. Alors même qu'il peut être justement compliqué d'identifier ses collègues en entreprise et ses collègues chercheurs comme des pairs.

Face à ces caractéristiques, marquées du sceau de l'engagement et des ambiguïtés à gérer, il ressort des contributions la recherche d'une exigence de réflexivité par les chercheurs. L'identification de ces opportunités et de ces contraintes à l'œuvre dans sa propre situation de travail en constitue d'ailleurs le résultat. Un travail de distanciation s'opère par rapport à son objet de recherche et à son environnement de travail où une explicitation de ce qui s'y joue, subjectivement, socialement et financièrement, est réalisée. C'est l'occasion d'identifier les effets que pourraient causer ses propres jugements de valeur, qui deviennent une ressource dans la démarche compréhensive. Cette exigence est soulignée lorsque le chercheur identifie dans sa volonté de transformation une préoccupation politique,

dans le sens où il contribue, par sa recherche, à la réalisation d'une société souhaitée (cf. chapitres 7 et 9). C'est sans doute un enseignement fort des contributions de cet ouvrage que de mettre en lumière l'importance de reconnaître le caractère stratégique de la subjectivité du chercheur en lien avec cette exigence de réflexivité. Il s'en dégage une démarche scientifique qui, loin d'être incompatible avec une forme d'engagement professionnel, s'appuie au contraire sur elle.

Présentation des chapitres de l'ouvrage

Le chapitre un présente une démarche de recherche-action coopérative menée dans un centre hospitalier. Dans ce contexte l'auteure, Héloïse Haliday (docteure en psychopathologie et psychanalyse), explique comment elle a été amenée à endosser une triple posture de consultante, chercheuse et psychologue. Les avantages complémentaires associés à cette triple posture sont présentés : enjeu de légitimité au travail, intérêt de la théorisation, forme de réflexivité et compréhension clinique. Mais il est aussi question des difficultés rencontrées : le risque d'être rejetée, celui relatif à l'assignation de rôles par les acteurs. L'analyse est nourrie d'une proposition de déconstruction de la notion de posture, par la distinction du statut, de la fonction et du rôle dont on pourra percevoir les applications dans le récit d'autres contributions.

Le chapitre deux porte sur les spécificités d'une recherche en CIFRE. L'auteure, Anaïs Lafage-Coutens (doctorante-salariée en sociologie et science politique), met en lumière l'ambiguïté issue de son expérience, entre l'avantage d'une ouverture à un terrain jusque-là difficile d'accès et la relation de dépendance avec l'institution d'accueil qui s'opère alors, tant au regard des financements de la recherche qu'au regard de la relation de subordination salariale. Ainsi, lorsque l'entreprise d'accueil souhaite exercer un contrôle sur les communications et publications scientifiques, la chercheuse en immersion est confrontée à des questions éthiques qui, en l'occurrence, peuvent aboutir à la négociation d'une clause de non-lecture des documents de recherche par la hiérarchie.

Le chapitre trois questionne la pratique ethnographique dans un contexte de recherche contractuelle CIFRE. L'auteure, Céline Tastet (doctorante-salariée en anthropologie et géographie), décrit l'opportunité ethnographique que peut représenter la thèse en CIFRE, notamment au regard de l'accès au terrain et au quotidien des situations professionnelles, de la collecte des données et des nombreux échanges informels réalisés. Les contraintes associées sont aussi analysées, comme les tensions entre les missions opérationnelles et la recherche, les effets du lien de subordination ou des enjeux liés à l'assignation d'identité. Ainsi, l'auteure a été amenée à s'appuyer sur une démarche réflexive et à adopter des stratégies pour s'assurer d'une bonne distance dans l'engagement ethnographique.

Le chapitre quatre offre l'occasion de mettre en lumière un dispositif peu connu, le Twin CIFRE, qui permet de mobiliser deux doctorants issus de disciplines différentes, sur un même sujet d'étude. Dans ce cadre particulier mêlant interdisciplinarité et recherche-action, les autrices, Juliette Michel (doctorante et chargée de mission en géographie) et Shani Galand (doctorante et chargée de mission en sociologie), mettent en avant les enjeux de distinction et de complémentarité de leurs disciplines et des objets étudiés. Le chapitre met en lumière les ajustements méthodologiques opérés dans ce cadre, notamment comment l'observation participante active s'est substituée au parti pris initial de l'observation non participante. Cette transformation n'est pas sans lien avec les exigences de l'organisation d'accueil, des liens de subordination et des modalités de financement de la recherche. Enfin, les auteures soulignent l'importance de s'émanciper de l'environnement social de l'enquête afin d'analyser l'objet avec distanciation. Par les temps de concertation réalisés, elles soulignent l'avantage que peut alors représenter le travail en binôme dans le cadre du Twin CIFRE.

Le chapitre cinq porte sur une recherche réalisée sous une convention de bénévolat et de mise à disposition avec le Samusocial de Paris. L'auteure, Candy Jangal (docteure en géographie), mobilise le concept de liminalité pour décrire l'entre-deux qui se crée entre la recherche et la pratique, faisant de la chercheuse une actrice, ni tout à fait incluse, ni tout à

fait exclue de ces univers respectifs. L'auteure relate la manière dont cette situation de liminalité a profondément contribué à déconstruire ses représentations relatives à la posture sur son terrain. Critique au départ sur les formes de participation dans la recherche, elle en est venue à adopter une démarche de participation-observante, qui l'a conduite à remettre en question la pertinence de sa problématique de recherche initiale, jusqu'à laisser entrevoir la possibilité d'une nouvelle trajectoire professionnelle.

Le chapitre six relate les conditions de réalisation d'une recherche sur le temps long, ancrée dans une histoire familiale et articulant expérience personnelle et une enquête. L'auteur, Brice Giacalone (doctorant en sociologie), présente les enjeux d'une pratique réflexive sur le rapport personnel à son objet de recherche : le travail au sein des centres de tri de La Poste. Il soutient l'intérêt d'un rapport de proximité dans sa recherche. L'auteur entreprend une déconstruction de l'expérience vécue, afin de sortir d'une inscription émotionnelle et affective et de porter une analyse réflexive sur l'action. Ce travail révèle des évolutions de la posture du chercheur et de la manière dont il est perçu par les acteurs du centre, amenant alors une analyse en termes de mobilité ascendante, allant d'une posture d'*insider* à celle d'*outsider*.

Le chapitre sept traite de la relation entre le sujet et son objet dans une recherche en observation participante. L'auteur, Gabriel Samb (doctorant-salarié en sociologie), présente les enjeux épistémologiques, méthodologiques et éthiques rencontrés dans sa situation de travail, au sein d'une association dont il partage les valeurs militantes. En s'appuyant sur une analyse autour du couple engagement-distanciation, l'auteur décrit un enchevêtrement de relations intersubjectives et de valeurs avec lesquelles il est amené à composer. Cette situation confronte le chercheur à des arbitrages méthodologiques en fonction des conditions d'accès au terrain, de son rôle dans l'organisation et de sa perception par les acteurs. Ainsi, l'auteur explique comment la confiance, la reconnaissance et la solidarité peuvent alors être mobilisées sous une forme de « transaction sociale » lorsque ces derniers acceptent de livrer des informations sous le sceau de la confidentialité.

Le chapitre huit présente une analyse de la relation du chercheur à son objet de recherche, dans la perspective d'une co-production des savoirs sous l'angle de l'engagement. L'auteur, Cyril Fiorini (doctorant en Sciences, Techniques, Société), s'appuie sur une activité salariée au sein d'une association pour défendre l'idée de la nécessaire contextualisation du travail de recherche en vue de définir et de rendre compte du rapport entretenu avec son terrain et son objet de recherche. Cela impose de construire le postulat d'une recherche comme construit social. Cet exercice se présente comme une condition à partir de laquelle peut s'assumer la part d'implication et d'engagement du chercheur et s'affirmer une position différente de la « neutralité » dans la démarche scientifique.

Le chapitre neuf propose une réflexion autour de la notion de « posture habitante » du chercheur en sciences sociales, ici mobilisée au service de la transition écologique. L'auteure, Audrey Raulin (chercheuse en sciences de l'éducation), ancre sa réflexion dans une trajectoire personnelle l'amenant à « entrer en recherche en première personne » après quinze ans d'activité professionnelle. Elle présente les difficultés rencontrées par cette évolution de posture, entre intervention et appartenance, dans l'émergence d'un « nous chercheur collectif ». Par la notion de « posture habitante », l'intention exposée est de relier l'individu à son environnement, dans un rapport intime et politique. Cela conduit à interroger les modalités de production du savoir. La chercheuse est alors interpellée dans son ambition de « faire ensemble », tout en favorisant l'implication des acteurs au service de la transition écologique.

Bibliographie

- Allam, Thomas, Gurruchaga, Marion et O'Miel Julien, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, 2012, n° 87 (3), p. 155-173.
- Allard-Poesi, Florence et Perret, Véronique, « La construction collective du problème dans la recherche-action : difficultés, ressorts et enjeux », *Finance contrôle stratégie*, 2004, n° 7 (4), p. 5-36.
- Ballon, Justine et Bodet, Catherine, « De l'action à la recherche et vice-versa : L'émancipation par le savoir à Coopaname », Christèle Lafaye (dir.), *Construire*

- collectivement du sens : les apports de François Rousseau*, Paris, Dalloz, coll. « Juris associations », 2017, p. 62-79.
- Bazin, Hugues, *Recherche-action et écriture réflexive : la pratique innovante des espaces comme levier de transformation sociale*, Paris, Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, 2018.
- Bobbé S. et Alphandery P. (dir.), « Chercher. S'engager ? », *Communications*, n° 94, Paris, Éditions du Seuil, 2014, p. 165.
- Carnet de l'ADCIFRESHS (Le carnet de recherche de l'association des doctorants CIFRE en sciences humaines et sociales), URL : <https://adcifreshs.hypotheses.org/>
- Cavazzini, Andrea, *Enquête ouvrière et théorie critique : enjeux et figures de la centralité ouvrière dans l'Italie des années 1960*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2013.
- Collectif Redi, *Le dispositif Cifre en sciences humaines : une génération hybride entre recherche et action*, Compte-rendu du séminaire de formation à la recherche, 2011.
- Chochoy, Nicolas, « Médiation entre acteurs de la recherche et acteurs économiques : originalité des pratiques de recherche et de transfert de l'Institut Godin », *Sociologies pratiques*, 2015, n° 31, p. 75-84.
- Desroche, Henri, *Entreprendre d'apprendre, d'une autobiographie raisonnée aux projets d'une recherche-action*, Paris, Éditions ouvrières, 1990.
- Dewey, John, *Logic - The Theory of Inquiry*, (1991^e éd.), Carbondale, University of Illinois Press, 1938.
- Draperi, Jean-François, « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », *Revue internationale de l'économie sociale*, 2007, n° 303, p. 67-82.
- Dulaurans, Marlène, « Une recherche dans l'action : le cas d'une CIFRE en collectivité territoriale », *Communication et organisation*, 2012, n° 41, <http://communicationorganisation.revues.org/3813> (1 avril 2016).
- Dumez, Hervé, « Comprendre l'étude de cas à partir du Comment nous pensons de Dewey », *Le Libellio d'Aegis*, 2007, n° 3 (4), p. 9-17.
- Falzon, Pierre (dir.), *Ergonomie constructive*, Paris, PUF, 2013.É
- Foli, Olivia et Dulaurans, Marlène, « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication. langages, information, médiations*, 2013, n° 40, p. 59-76.
- Gaglio, Gérald, « En quoi une thèse CIFRE en sociologie forme au métier de sociologie ? Une hypothèse pour ouvrir le débat », *Socio-logos*, 2008, n° 3. <https://socio-logos.revues.org/2093?lang=fr> (2 août 2016).
- Gillet, Anne et Tremblay, Diane-Gabrielle, « Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 2011, 43.
- _____, *Les recherches partenariales et collaboratives*, PUQ, 2017.
- Hellec, Florence, « Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE », *Sociologies pratiques*, 2014, n° 28 (1), p. 101-109.
- Hubault, F., « Nature d'intervention, nature de savoir », *Éducation permanente*, 2007, n° 170.
- Kott S, Lengwiler M., « Expertise transnationale et protection sociale », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 2017, n° 10, p. 9-21.

- Labrousse, Agnès, « Éléments pour un institutionnalisme méthodologique : autonomie, variation d'échelle, réflexivité et abduction », *Économie et institutions*, 2006, n° 8, p. 5-53.
- Le Dilosquer, Pierre-Yves, « Les déterminants d'une posture intervenante », *Education Permanente, 2018-1 Actualité de l'intervention*, 2018, n° 214, p. 131-142.
- Lourau, René, *L'Analyse institutionnelle*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- Mechi L., « Consultation technique et légitimation politique : la participation des experts aux premiers pas de la politique sociale européenne (1958-1975) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 2017, n° 10, p. 102-123.
- Mias, Christine, « Praticien-chercheur, le problème de la double posture », in Pierre-Marie Mesnier, Philippe Missotte (dir.), *La recherche-action, une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 291-306.
- Olivier De Sardan, Jean-Pierre, « La politique du terrain », *Enquête*, 1995, n° 1, p. 71-109.
- Saint-Luc, Florence, « La recherche-action : une recherche à visée formatrice et transformatrice », *Education-Formation-Recherche*, 2012.
- Soulé, Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, 2007, n° 27, 1, p 127-140.
- Touraine, Alain, *La Voix et le Regard*, Paris, Seuil, 1978.
- Zask, Joëlle, « L'enquête sociale comme inter-objectivation », in Bruno Karsenti et Louis Quéré (dir.), *La Croyance et l'enquête : aux sources du pragmatisme*, Paris, Éditions de l'EHESS, « Raisons pratiques », 2004, p. 141-65.

Psychologue, consultante, chercheuse ? Posture(s) en recherche-action coopérative à l'hôpital public

Héloïse Haliday, docteure en psychopathologie et psychanalyse
Chercheuse associée au CLIPSYD EA 4430 Université Paris Nanterre
heloise.haliday@gmail.com

Résumé

Ce chapitre propose de relater une recherche-action coopérative menée dans un Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) français dans le cadre de la réécriture de son projet social d'établissement. Après avoir présenté le contexte de cet hôpital et la méthodologie proposée aux professionnels, je partirai des limites de cette entreprise pour souligner la nécessité d'une pluralité de postures dans mon activité quotidienne. Je ferai une lecture de ces postures (consultante, chercheuse et psychologue) dans l'institution en fonction de quelques exemples d'échanges avec les acteurs du CHU avant d'amener, à partir des élaborations proposées par un courant psychiatrique né dans l'après-guerre sous le nom de « psychothérapie institutionnelle », une réflexion sur la nécessité d'utiliser la distinction conceptuelle entre statut, fonction et rôle pour comprendre et analyser, chemin faisant, la complexité de mon champ d'action.

Mots-clés : recherche-action coopérative ; hôpital ; posture ; psychothérapie institutionnelle.

Psychologist, consultant, researcher? Posture(s) in cooperative action-research at the public hospital

Summary

This paper tells of a cooperative action-research carried out in a French Teaching Hospital as part of the rewriting of its « social project ». After having presented the context of this hospital and the methodology I chose, I will draw the limits this projects currently faces as to emphasize the need for a plurality of postures in my daily activity. I will analyze these postures (consultant, researcher and psychologist) in the light of a few examples of my interactions with the actors of the hospital. I will then use the theorizations of a psychiatric paradigm born in the post-war period under the name of “institutional psychotherapy” to reflect on the necessary conceptual distinction between status, function and role to understand and analyze, along the way, the complexity of my field of action.

Keywords: Cooperative Action Research; Hospital; Posture; Institutional Psychotherapy.

Contexte et problématisation

À la suite d'un doctorat portant sur l'organisation des soins en santé mentale en France et d'un rapport écrit pour la Fédération Hospitalière de France sur la Qualité de vie au travail à l'hôpital (Haliday, 2017), le Directeur Général d'un Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) français de taille moyenne m'a proposé, en tant que jeune chercheuse, la mission de coordonner l'élaboration de son projet social d'établissement¹. La commande était aussi vague et expérimentale que ses conditions de réalisation : il fallait profiter de l'obligation réglementaire d'écrire ce document pour relancer la cohésion d'un établissement dans lequel les agents, de l'avis de ce même directeur, ne se parlaient plus depuis longtemps.

La loi du 31 juillet 1991 contraint les hôpitaux publics à rédiger des « projets d'établissement » comprenant *a minima* un projet médical, un projet de soins et un projet dit « social » – depuis la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016. Cet écrit institutionnel doit également comporter un projet psychologique. La particularité du volet social du projet d'établissement est de concerner les conditions de travail de *tous les personnels*, ce qui lui confère la mission de donner une cohérence d'ensemble à ce document (Domin, 2010).

La question du « faire avec et pour » résonne pourtant particulièrement dans le monde de la santé : le sentiment des professionnels de n'être pas suffisamment associés à des réformes qui déstabilisent pourtant les équipes est bien documenté (Gheorghiu et Moatty, 2014). L'habitude de « faire avec et pour » les hospitaliers n'est pas répandue ; comme bon nombre de mes interviewés me l'ont expliqué, la fonction publique est régie par les grades – A, B ou C : dans ce système, « faire avec » quelqu'un d'un grade inférieur ne mène qu'asymptotiquement à la considération de cette personne comme un véritable collègue.

1 La définition du projet social édictée dans le Code de la Santé Publique est disponible à l'adresse suivante : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&cidArticle=LEGIARTI000006690965&dateTexte=&categorieLien=cid>.

Présentation du terrain et de la méthodologie

Mon terrain est situé dans ce que les géographes appellent la diagonale du vide (Oliveau et Doignon, 2016), ou des faibles densités. La culture du territoire est très ouvrière, et les syndicats y tiennent historiquement une place particulièrement forte. Ce CHU fait travailler plus de 6000 personnes ; le chiffre monte à 7000 si l'on considère sa population étudiante avec externes, internes, élèves infirmiers, aides-soignants, etc. L'activité de soins de l'établissement est répartie dans quinze pôles médicaux et chirurgicaux, sans compter les services techniques, logistiques et administratifs ainsi que les écoles et instituts de formations.

Munie de mon statut de « chargée de mission », j'ai proposé à l'équipe de direction une méthodologie qui permette, autant que possible, de faire advenir une parole différente du langage administratif, froid et supposément neutre. J'ai donc opté pour une démarche de recherche-action coopérative (Allard-Poesi et Perret, 2003 ; Felix *et al.*, 2009 ; Bonny, 2017), combinant immersions sur le terrain, entretiens semi-dirigés individuels ou groupaux, formels ou informels, et enfin groupes de travail avec les personnels sous la forme de *focus groups* (Shaken Simon, 1999 ; Krueger et Casey, 2001 ; Rabiee, 2004).

Tout au long de cette démarche, qui repose sur le volontariat et la libre participation des professionnels, les personnels sont appelés à exercer « leur jugement et leur influence dans leur milieu », pour reprendre les termes de Morin et Forest (2007). Les entretiens et groupes de parole se font ainsi dans les services, au plus près de la pratique des agents. Dans cette phase de recueil, qui continue encore à l'heure actuelle, je considère comme co-chercheur et co-sujet toute personne qui accepte de se « mettre en recherche » (Bonny, 2015) le temps de notre entretien. Afin de pousser la participation à son maximum, j'ai également demandé à ce que soit créée une « boîte à idées numérique » sur l'Intranet.

Une deuxième phase a commencé en mars avec les groupes de travail. Le plus important n'est pas d'obtenir un écrit final qui viendrait

sanctuariser le travail fait ensemble, mais de produire une certaine qualité d'échange qui servira de matériel supplémentaire à l'écriture. Trois groupes thématiques distincts se tiennent durant cinq séances entre mars et juin. Le programme de ces groupes a été élaboré conjointement avec deux professionnelles que j'ai sollicitées et qui ont accepté d'en animer une chacune (l'une est attachée d'administration hospitalière à la DRH, l'autre est assistante sociale en service de consultation). La moitié des séances sert à mettre en valeur les projets déjà portés par les personnels de l'hôpital, afin de créer de l'interconnaissance ; l'autre moitié sert à faire relire, corriger, amender le plan du projet social tel que je l'ai construit à partir de l'analyse thématique de mes entretiens. L'idée est de créer une forme de dialogue autour de ce document qui mette chaque personne concernée dans un processus de recherche.

Comprendre les limites de l'action, un préalable à la réflexion posturale

L'une des limites de cette approche concerne l'avancement du projet lui-même, qui est tributaire de l'ambiance dans cet établissement et de la réticence palpable de certains professionnels. On pourrait longuement évoquer les questions à peine déguisées sur mon salaire « qui aurait pu payer un poste d'infirmière » ou le sens de certaines réactions d'acteurs parfois haut placés dans la hiérarchie, tel ce mail envoyé à 21h30 un dimanche soir par un chef de pôle à qui je demandais un entretien :

Madame, il est assurément nécessaire que nous nous voyions. J'ai personnellement besoin de comprendre la démarche et son intérêt. Notamment dans une situation déjà bien tendue. Bien cordialement.

Mais une autre limite sur laquelle je n'ai pas de prise directe et qui me paraît par conséquent plus problématique concerne la mise en place du document par la gouvernance, question qui m'a été renvoyée par les professionnels et qui ouvre, sinon sur des affects de déception (Domin, 2010) par anticipation, en tout cas sur la question du rapport ambivalent

que les agents entretiennent avec cet établissement. La difficulté, à l'hôpital public, d'associer des acteurs qui pour certains n'ont fondamentalement plus confiance en leur institution m'a donc fait adopter le point de vue de Labbé et Courtois, lorsqu'elles disent que « le statut coopératif de la recherche-action ne peut être institué qu'en aval de l'action », et qu'ainsi il renvoie à « un idéal à atteindre, à une visée vers laquelle le chercheur collectif tente de tendre » (Labbé et Courtois, 2017). Cela semble d'autant plus vrai dans des contextes comme celui où j'évolue et où la demande institutionnelle est double : produire, au final, l'un de ses documents réglementaires – le projet social de l'établissement – mais aussi, par le biais de la méthodologie, relancer un dialogue interprofessionnel rouillé.

La triple posture

L'un des moyens pour moi d'être *parmi* les acteurs et non au-dessus d'eux a consisté en mon embauche par l'établissement en tant que psychologue chargée de mission à la DRH. Je tenterai de montrer que c'est en ajoutant au rôle de chercheuse ceux de consultante et de psychologue que j'ai gagné la confiance des différents personnels que j'ai rencontrés, autrement dit que c'est en assumant une pluralité des postures qu'il devient possible de conduire une recherche « avec et pour » les professionnels à l'hôpital.

Consultante

Consultante, experte, c'est ce que je dois paraître afin de maintenir ma légitimité au milieu d'une haute administration qui ne jure que par les corps et les grades. Consultante aussi lorsque je suis mise en position d'écouter et conseiller le DRH sur la réorganisation de ses services ; c'est par un simple « non » que celui-ci m'a un jour répondu lorsque je lui ai posé une question qui me démangeait : « Ce dont vous me parlez là, y a-t-il quelqu'un dans l'hôpital à qui vous puissiez le dire ? ». Consultante

encore lorsque la Directrice des Affaires Financières du CHU m'apostrophe par la fenêtre de son bureau pour me demander des idées quant à l'utilisation d'un Fonds de Dotation sur la qualité de vie au travail, car je suis, dans son opinion, mieux placée qu'elle pour faire des propositions à ce sujet.

Chercheuse

Chercheuse, c'est ce qui me donne ma légitimité et mes compétences méthodologiques, qui s'appuient sur la reconnaissance du dispositif de recherche que j'ai choisi de mettre *au service* de l'action, dans une articulation qui ne confond pas les deux (Drapéri, 2007). Cette articulation permet de penser des places à égalité dans le processus d'élaboration du projet social, mais à partir de contributions différenciées (Bonny, 2017). Étant seule en charge de la méthodologie, alors que la plupart des recherches-actions requièrent un comité de pilotage, je considère chaque personne m'accordant un entretien ou chaque groupe professionnel acceptant de me rencontrer comme un membre de ce collectif hybride de recherche : il s'agit, pour reprendre les mots d'Yves Bonny, « d'élever la pratique à des formes de réflexivité plus abouties » (Bonny, 2017). Ces formes de réflexivité ne sont toutefois pas plus abouties parce que je suis chercheuse, mais parce que j'ouvre des espaces de parole et des temps pour penser auxquels de nombreux professionnels disent n'avoir que fort peu accès.

Psychologue

J'endosse le rôle de psychologue, enfin, lorsque face à des professionnels en difficulté je dois avant tout mobiliser mon écoute et ma capacité à tenir bon face à ce qui m'est dit afin d'entendre, derrière la colère, la souffrance et la demande implicite faite par les professionnels à l'institution que je représente. Mon analyse est sollicitée lorsque le DRH me propose de recevoir une infirmière du CHU en reconversion qui donne dans une

petite association des conférences sur le *burnout* qu'elle a vécu : officiellement, il s'agit de déterminer comment son projet pourrait s'intégrer dans la démarche du projet social, officieusement, on me demande d'évaluer le cheminement qu'elle a fait et de déterminer dans quelle mesure elle s'en est ou pas remise afin de comprendre sa motivation à venir donner cette conférence dans le milieu par lequel elle s'est sentie brisée. Un autre exemple : après avoir rencontré le Directeur des achats et de la logistique, je me suis rendue à la blanchisserie du CHU afin d'interviewer les professionnels sur leurs conditions de travail et y ai découvert des personnels très en souffrance. Ce n'est qu'un mois plus tard que je me suis décidée à alerter ce directeur sur la situation, précisant tout de même qu'il avait certainement déjà dû en entendre parler. À ma grande surprise, celui-ci m'a répondu : « la situation à la blanchisserie m'est bien sûr connue de manière globale mais évidemment pas avec le regard du psychologue ». Le point de vue clinique, apparemment le plus éloigné des administrations, semble donc lui aussi avoir toute sa place dans l'organisation de l'hôpital.

Aller plus loin que la posture : la distinction statut, fonction, rôle

Ma familiarité avec le jeu des postures tient au courant sur lequel je me suis penchée pendant ma thèse, né dans le champ de la psychiatrie française d'après-guerre et qui s'est donné pour nom la « psychothérapie institutionnelle » (P.I.) (Daumézon et Koechlin, 1952). C'est à la faveur d'un récent rendez-vous avec le DRH de l'hôpital que j'ai pu mesurer l'intérêt des apports de ce mouvement dans la conceptualisation de la place du chercheur en action.

Notre discussion s'est en effet vite orientée sur le sens que je donnais à ma présence dans l'établissement : « Comment vous situez-vous par rapport à moi, et par rapport au DG ? Comment être sûr que vous n'êtes pas instrumentalisée ? ». Cette question impliquait un niveau de lecture qui ne touchait plus à la seule pluralité des postures, mais à un triptyque conceptuel classique dans le champ de la P.I. : la distinction entre statut, fonction et rôle (Oury, 2008). Ainsi ai-je répondu au DRH que *statutai-*

rement, j'étais une psychologue rattachée à la DRH et donc subordonnée à la hiérarchie de ce service, mais que ma *fonction* « chargée de mission » me permettait parfois d'outrepasser les hiérarchies communément admises afin de me déplacer plus aisément entre des acteurs qui me faisaient endosser une pluralité de *rôles* qu'il me revenait par la suite d'analyser. L'instrumentalisation est à ce titre inévitable, mais c'est ainsi que j'obtiens le matériel clinique et de recherche dont j'ai besoin.

Le statut, émanation de l'organisation de l'établissement

La réflexion sur ces trois coordonnées de l'action que sont le statut, la fonction et le rôle commence du côté de la P.I. avec une distinction entre établissement et institution (GTPSI, 2014)² : l'établissement est la structure matérielle et administrative dans laquelle naissent des institutions, comprises comme des réseaux d'échanges fantasmatiques et affectifs entre soignants et soignés. Le statut est un élément nécessaire du fonctionnement de l'établissement en ce qu'il permet d'ordonner des acteurs selon un organigramme... mais telle une étiquette, celui-ci risque toujours de nous « coller à la personnalité » (Oury, 1986) et de restreindre d'autant notre action.

Ainsi la notion de fonction devient-elle nécessaire : si mon statut est celui de psychologue à la DRH, ma mission consiste à écrire le projet social de l'établissement. Je suis donc l'incarnation momentanée d'une fonction que l'institution devra assumer même après mon départ, celle de prendre soin de ses personnels, et cette fonction, du fait de la méthodologie de recherche-action coopérative choisie, est « ventilée » (Oury, 2008) sur l'ensemble des agents qui prennent part à la construction du projet social.

2 Si la référence ici indiquée date de 2014, il s'agit en réalité d'une édition de retranscription d'échanges enregistrés entre les principaux promoteurs de la psychothérapie institutionnelle datant de l'année 1960.

Les rôles que j'adopte, et que j'ai décrits ci-dessus sous le vocable de « posture », correspondent à la définition donnée par Bucheton et Soulé de : « schème préconstruit du “penser-dire-faire”, que le sujet convoque en réponse à une situation » (Bucheton et Soulé, 2009). Comme l'avait saisi la P.I., les rôles ou les postures nous sont donnés par nos interlocuteurs et dépendent de la « scène institutionnelle » (Crété, 2015). Ainsi en va-t-il du processus d'« instrumentalisation » dont me parlait le DRH et qui me permet, à la condition de garder à l'esprit que nous jouons parfois sur une scène, de ne pas m'approprier ce projet social pour en faire mon « petit royaume » (Oury, 2001).

Conclusion

J'espère avoir laissé entendre à quel point les postures de consultante, chercheuse et psychologue, complétées par une théorisation de la dynamique statut/fonction/rôle, sont nécessaires pour mener la mission qui m'a été confiée dans le contexte actuel de l'hôpital public. Il me faut cependant dire, pour terminer, que cette fluidité de la posture requiert également trois fois plus de prudence. Il s'agit à la fois de ne pas trop céder à la curiosité du chercheur lorsque je pose des questions, ni de me positionner comme une experte en allant dans les services, au risque d'être rejetée par les professionnels qui considèrent que l'incompréhension de leurs difficultés quotidiennes par l'administration est structurelle et inévitable. Je me garde également, car cela équivaldrait à me laisser duper par le savoir qu'on me suppose posséder, d'utiliser mes oreilles de psychologue pour analyser la psychopathologie institutionnelle qui se déploie parfois devant mes yeux. Si ma méthodologie tend, autant que possible, à faire « avec et pour » les professionnels, je ne suis jamais à l'abri, dans leur regard et leurs fantasmes, d'être un Autre malveillant qui juge sans comprendre, qui dévoile sans pudeur, qui prend sans donner en retour.

Bibliographie

- Allard-Poesi, Florence et Perret, Véronique, « La Recherche-Action », in Yvonne Giordano (coord.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*, Colombelles, EMS management et société, 2003.
- Bonny, Yves, « Les recherches partenariales participatives : éléments d'analyse et de typologie », in Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Recherches partenariales et collaboratives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, [Québec], Presses de l'Université du Québec, 2017.
- Bonny, Yves, « Les recherches partenariales participatives : ce que chercher veut dire », in *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2015.
- Bucheton, Dominique et Soulé, Yves, « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », *Éducation et didactique*, 2009, vol. 3, n° 3.
- Crété, Pascal, « La fonction de direction au service de l'Établissement et de l'Institution », *Institutions. Revue de psychothérapie institutionnelle*, 2015, n° 56.
- Daumézon, Georges et Koechlin, Philippe, « La psychothérapie institutionnelle française contemporaine », *Anais portuguesas de psiquiatria*, 1952, vol. 4, n° 4.
- Domin, Jean-paul, « Les dispositifs de gestion dans les réformes hospitalières : l'impossible passage de l'hôpital bureaucratique à l'hôpital-entreprise (1980-2009) », *Journées d'histoire de la comptabilité et du management*, 2010.
- Draperi, Jean-François, « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », *Revue internationale de l'économie sociale*, 2007, n° 303.
- Felix, Pierre-Laurent, Merminod, Nathalie et Defelix, Christian, « L'approche coopérative en sciences de gestion. Comment la mettre en oeuvre, la valider et la légitimer ? Une recherche sur un pôle de compétitivité », *Revue internationale de psychosociologie*, 2009, vol. 15, n° 35.
- Gheorghiu, Mihaï Dinu et Moatty, Frédéric, « L'emploi et le travail hospitalier à l'épreuve des réformes », *Les pages du Centre d'Etudes de l'Emploi*, 2014, n° 109.
- GTPSI, *L'établissement psychiatrique comme ensemble signifiant*, Paris, 2014.
- Haliday, Héloïse, « Tenants et aboutissants de la Qualité de Vie au Travail dans les établissements de santé : une revue de littérature », Rapport publié dans le cadre des préconisations de la Fédération Hospitalière de France (FHF) sur la QVT, 2017, URL : <https://www.fhf.fr/Ressources-humaines/Amelioration-des-conditions-de-travail/Rapport-FHF-sur-la-QVT-les-actions-a-partager-les-engagements-attendus>
- Krueger, Richard et Casey, Mary Ann, « Designing and conducting focus group interviews », *Social Analysis Selected Tools*, 2001, vol. 36.
- Labbé, Sabrina et Courtois, Lucile, « Nécessités, bénéfices et difficultés de la coopération chercheur (s)-acteur (s) en Recherche-Action », *La Recherche en Éducation. Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Éducation*, 2017, n° 17.
- Morin, Estelle et Forest, Jacques, « Promouvoir la santé mentale au travail : donner un sens au travail », *Gestion*, 2007, vol. 32, n° 2.
- Oliveau, Sébastien et Doignon, Yoann, « La diagonale se vide ? Analyse spatiale exploratoire des décroissances démographiques en France métropolitaine depuis 50 ans », *Cybergeo. Revue européenne de géographie*, 2016.

- Oury, Jean, *Le Collectif. Séminaire de Sainte-Anne*, Paris, CEMEA Éditions du Scarabée, 1986.
- _____, *Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle: traces et configurations précaires*, Lecques, Éd. du Champ social, 2001.
- _____, *Préfaces*, Paris, Hermann éd., 2008.
- _____, *Itinéraires de formation*, Paris, Hermann éd., 2008.
- Rabiee, Fatemeh, « Focus-group interview and data analysis », *Proceedings of the Nutrition Society*, 2004, vol. 63, n° 4.
- Sharken Simon, Judith, « How to conduct a focus group », *The Grantsmanship Center Magazine*, 1999, n° 800.

CIFRE : entre accès au terrain facilité et lien de subordination

Anais Lafage-Coutens, doctorante en sociologie et science politique
Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, CERTOP UMR 5044
Université Montpellier, CEPPEL UMR 5112
anais.lafage-coutens@univ-tlse2.fr

Résumé

À partir de ma situation de recherche en CIFRE dans un conseil régional, je m'interroge sur les spécificités d'une recherche doctorale réalisée dans une institution politique et associée à ce type de financement. En croisant mon expérience avec la littérature sur le sujet, je répondrai à cette question en abordant la CIFRE comme une ouverture pour la recherche à des terrains difficiles d'accès, tout en créant une relation de dépendance à l'institution d'accueil. J'exposerai également la méthode d'enquête utilisée, les difficultés rencontrées et ce que peut entraîner le fait d'avoir un statut de salarié tout en étant chercheur en devenir. Le rapport aux publications dans un contexte de subordination salariale et la nécessité de publier pour exister dans le monde académique seront questionnés. La confiance qui se noue avec les acteurs du terrain, tant dans les entretiens ethnographiques que dans les entretiens, à travers le statut de collègue inhérent à la CIFRE sera également interrogée. Finalement, une réponse à ma problématique sera apportée, tout en ouvrant des question-

nements plus larges sur la communication des résultats à l'institution d'accueil.

Mots-clés : CIFRE ; terrain d'enquête ; observation participante ; méthodologie, sociologie.

PHD in a CIFRE: between a facilitating field and subordination's contract

Summary

From a CIFRE research on a French institution: a regional conceal, I will ask: which are the specificities on a CIFRE. By crossing my experience with the literature I will answer my problematic by questioning CIFRE as a facilitating to open difficult field but also as subordination's contract. At the same time I will answer this problematic, I will expound my method, my difficulties occur and the questions raised by the contract salary's subordination and a budding researcher. Publish necessity for existing as a researcher in an academic world in a salary's subordination will also be question. I will interrogate CIFRE which gives me colleague status which permit to build a relationship based on trust with the agent on my field. Finally, I will give an answer to my problematic and raise further opening questions on result communication to the institution.

Keywords: CIFRE; field work; observation participating; methodology; sociology

Pour comprendre le questionnement développé dans ce chapitre, je vais expliciter le contexte de mon étude. Ma recherche en vue de soutenir une thèse de doctorat se base sur une démarche compréhensive à partir d'une méthode inductive (Dulaurans, 2012), dans une perspective de sociologie des organisations, de sociologie politique de l'action publique et de sciences politiques. Mon travail d'enquête repose sur une méthodologie d'observation participante, débutée en janvier 2018 par un stage au sein de la future institution d'accueil : un conseil régional. Lors de ce stage, j'ai pu collecter les documents administratifs pour organiser la création du dossier en vue de l'obtention d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE), la première pour ce conseil régional. En septembre 2018, j'ai signé un contrat de travail avec la collectivité territoriale qui me finance pour moitié et qui reçoit une subvention de l'État pour l'autre moitié.

Les données recueillies sont le fruit de discussions quotidiennes avec les agents du conseil régional étudié (entretiens ethnographiques) ou d'observations reportées dans un carnet de terrain. En complément, je réalise une première vague d'entretiens semi-directifs avec des agents du conseil régional avant d'en effectuer une seconde avec des acteurs des deux métropoles de la région. Au cours de ma recherche, je souhaite également procéder à des entretiens semi-directifs avec des agents d'autres conseils régionaux, pour tester mes différentes hypothèses sur un terrain similaire et/ou ouvrir des questionnements plus larges. Je suis, pour l'instant, et pour un an, basée au sein des locaux d'une des deux métropoles du conseil régional. Je rejoindrai ensuite la seconde métropole pour une durée équivalente.

Comprendre le sujet de ma thèse est ensuite nécessaire pour percevoir dans quelle mesure les questionnements que j'aborde ici sont également liés à mon sujet d'étude.

Au cours des trois dernières années une réforme majeure, à travers la loi du 16 janvier 2015 relative à la « délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier élec-

toral », et la loi portant sur « la nouvelle organisation territoriale de la République » promulguée le 7 août 2015 (dite loi NOTRe) et mise en application au 1er janvier 2016, apporte des modifications significatives sur l'organisation des régions. Ces législations donnent de nouvelles prérogatives aux instances régionales. En amont de ces lois, le législateur a donné aux métropoles, par la loi du 27 janvier 2014 relative à la « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (dite loi MAPTAM), le statut de collectivité territoriale. Les collectivités territoriales sont définies par l'article 72 de la constitution :

Dans les conditions prévues par la loi, ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences.¹

Les métropoles deviennent des actrices institutionnelles centrales aux côtés de la région, elle-même collectivité territoriale. Mon travail de thèse tente de comprendre la reconfiguration interne d'un conseil régional et notamment comment la fusion des régions est mise en œuvre au sein de l'organisation. Une seconde partie porte sur les pouvoirs territoriaux et les capacités d'action (Pasquier, 2012) des régions et des métropoles à partir d'une étude de cas d'une région qui se structure avec deux métropoles qui émergent.

Travailler sur la reconfiguration territoriale, particulièrement sur la réorganisation interne d'une région dans un contexte politique où la présence du Rassemblement national (ancien Front national) est forte, tant dans les assemblées plénières du conseil régional (38 sièges sur un total de 158) qu'au niveau national, rend le travail de sociologue et de politiste intéressant, mais complexe. Complexe, car les agents internes et les élus de l'institution sont inquiets et sont vigilants quant aux informations qui peuvent émaner du conseil régional. La première partie de mon travail,

1 https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=94B7D7C833C3F-DA36CEA0710FD1BD8D3.tpdila13v_2?idArticle=LEGIARTI000006527579&cidTexte=LEGITEXT000006071194&dateTexte=20170624, consulté le 12-06-2010

qui comprend l'analyse des choix politiques internes grâce à la tenue d'entretiens semi-directifs avec des membres du cabinet politique et de directeurs de l'administration, ne facilite pas la publication et la communication de résultats.

Ma problématique sera la suivante : comment être à la fois chercheur et salarié dans une institution politique, notamment lors de la parution d'articles ou de présentations du travail de recherche sous forme de communications ?

Pour apporter un début de réponse à cette problématique, j'exposerai une double réponse : tout d'abord sur la facilité d'accéder au terrain que permet la CIFRE pour un sociologue ; ensuite sur l'indépendance du chercheur face à un contrôle hiérarchique induit par la signature d'une CIFRE notamment devant la nécessité de publier ou de communiquer en cours de recherche.

Aussi mettre en rapport ma propre expérience de début de la CIFRE avec la littérature sur le sujet me permettra de montrer l'ambivalence de ce type de contrat de recherche.

La CIFRE : une ouverture au terrain facilitée

L'accès au terrain est particulièrement privilégié grâce à la CIFRE. J'ai pu, en tant que contractuelle CIFRE avec un conseil régional, assister aux nombreuses réunions des directions, aux documents de travail internes, aux discussions quotidiennes lors des repas ou des pauses, etc. Ce type de contrat impose au sociologue une implication anthropologique sur le terrain et pose alors des questions méthodologiques voire éthiques. Mon intégration au conseil régional dans le cadre d'une thèse CIFRE m'a conduite à adopter une posture d'observation participante en étant sur ce qu'on nomme en sociologie : un « terrain » (Beaud et Weber, 2010).

Observation participante un rôle variable

Un débat existe autour de la notion de participation observante (Platt, 1983 ; Soulé, 2007). À travers cette notion, est exprimé le fait d'être intégré totalement au terrain étudié, de faire partie intégrante des acteurs du terrain (Blondeau, 2019). La notion d'observation participante convient à travers les différents stades et nuances d'implication au terrain que peut demander une CIFRE. Pour reprendre la terminologie de Patricia et Peter Alder, citée par Diaz :

[stades] qui distinguent trois grandes catégories : i) rôle « périphérique » : en contact, mais sans participer ; ii) rôle « actif » : avec participation et prise de responsabilités ; iii) rôle « immergé » comme un membre naturel avec les mêmes sentiments et poursuivant les mêmes buts que les acteurs du champ. (Diaz, 2005)

Il semble qu'une recherche CIFRE permet d'aborder tous les stades décrits par ces auteurs. Le rôle immergé paraît le mieux correspondre aux besoins d'un début de recherche notamment inductive. Il renforce la légitimité et demande une implication forte au chercheur. Cependant, il autorise un accès aux données importantes qui permet d'approcher la réalité sociale de façon précise et sans commune mesure (Chapoulie, 2000). De plus,

[...] en combinant le principe ethnologique de l'observation participante (ou d'objectivation participante, pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu) et celui sociologique d'empathie construit par Max Weber, [il] permet de faire du terrain dans des zones d'action publique en général hors d'accès pour le chercheur, ce qui peut produire des sciences sociales à la fois plus fines dans leurs cadrages théoriques et plus fondées empiriquement. (Ould-Ferhat, 2018, p. 13.)

Pour autant, en fonction des phases du travail de thèse cette posture va nécessairement se modifier. Il est fort probable qu'en rédaction de thèse, le rôle adopté devienne périphérique. Mais, en début de thèse, ce lien facilité et renforcé au terrain pose des questions éthiques, notamment lors

de la réception des publications des résultats de recherche. Cependant, il ne suffit pas à consolider les relations avec les acteurs.

Participation aux activités comme légitimation au terrain

En m'appuyant sur mon expérience personnelle, il me semble nécessaire de participer aux activités de l'institution pour se faire accepter par les acteurs.

Ces activités peuvent être, par exemple, le fait d'accepter un dossier concret, comme l'organisation d'événements comprenant la gestion logistique et la conduite de l'événement. Cette acceptation, au moins de manière ponctuelle, permet de légitimer sa posture face à des acteurs politiques questionnant la place d'un observateur extérieur. Cela apporte également une compréhension plus fine des rapports entre acteurs (Schnapper, 2012) et également des relations avec les autres collectivités territoriales lors de réunion sur des dossiers pluriacteurs (État, départements, intercommunalités). Malgré une participation ponctuelle à certains dossiers, les activités du chercheur pour l'institution peuvent être questionnées. Pour ma part, ces questionnements ont porté sur les raisons de la présence d'une sociologue au conseil régional, notamment car cette institution n'avait jamais accueilli de CIFRE auparavant. Cela va pousser ma hiérarchie à préciser mon travail en dehors de l'activité de recherche. De plus, le contexte national de diminution des dotations publiques, et donc de baisses budgétaires au niveau local, oblige à une justification des embauches, notamment à mi-mandat et à l'approche des élections régionales. Une activité ponctuelle ne suffit plus à me légitimer sur le terrain. Nous avons proposé un projet sur la durée de la CIFRE : construire un réseau de veilleurs entre des chercheurs et le conseil régional. Cette activité vise donc à ancrer une position en tant que salariée d'une collectivité tout en valorisant mes contacts avec le monde de la recherche. Par ailleurs, participer à la rédaction de notes politiques qui sont en lien avec le sujet de recherche proposé, comme par exemple une note politique sur « comment faire région ? », permet la création

d'appartenance commune avec les acteurs du terrain. Une des difficultés de la CIFRE est de ne pas se faire absorber par les tâches quotidiennes demandées par l'employeur. Il est important de garder un lien avec le monde académique en se rendant au laboratoire et en participant à ses différentes activités.

Toutes ces questions autour de la présence d'un chercheur dans l'institution d'accueil et la nécessité de devoir participer à ses activités pour se légitimer sur le terrain incitent à s'interroger sur une des difficultés de faire de la recherche en immersion. Notamment, celle d'équilibrer les activités demandées par l'institution d'accueil et la poursuite de la recherche. Légitimer sa posture sur le terrain en acceptant des missions concrètes et opérationnelles est une chose, ménager du temps pour poursuivre sa recherche en est une autre.

De plus, l'accès facilité pour la collecte importante de données pose des questions éthiques, notamment dans un monde professionnel et dans le cadre de relations contractuelles.

La CIFRE : une relation de subordination

Ce qui m'amène au deuxième volet de réponse lié à une participation aux activités de l'institution en tant que salariée-doctorante et à la nécessité de publier des résultats de recherche pour évoluer dans le monde académique.

Collègues ou enquêtés ?

Lors d'observations participantes et malgré une transparence sur le statut de doctorante et sur le sujet de thèse, certains événements ou réunions rendent impossible une présentation claire de la démarche de recherche. Le statut de collègue conféré par la CIFRE prend le pas sur celui de doctorante. L'accès à des données qui peuvent être politiquement

sensibles sans que l'activité de doctorante ne soit clairement affichée se doit d'être interrogé. Dans ce cadre, quelle indépendance pour l'apprentie-chercheuse tiraillée entre la nécessité de publier et les enjeux politiques internes ? Comment faire à la fois œuvre scientifique et ne pas dévoiler des faits qui mettent en question les relations avec le terrain ? Ou bien, comment mettre à jour des faits scientifiques qui ne soient pas détournés à des fins politiciennes ? Faire de la sociologie est-ce toujours être contre le pouvoir ? (Rocher, 2004)

Une solution de départ, qui s'est avérée problématique pour la suite, est, à l'instar de Diaz (2005), le fait d'être transparent sur les articles publiés pour associer au processus l'institution d'accueil. Cela permet de résoudre la problématique de recueil de données en tant que collègue et non pas en tant que chercheur. L'idée étant que des conseils basés sur une expertise et une expérience soient donnés. Or, plus les travaux de thèse avancent, plus des refus de la part de l'institution, sur l'utilisation de certains termes ou la tournure de certaines phrases, vont apparaître. Ce qui n'est pas sans poser des questions sur le financement et l'indépendance de la recherche.

Pour revenir à mon expérience personnelle, pour ma hiérarchie, valider mes travaux sous-entend leur validation totale. Or, certaines thèses défendues ne sont pas en adéquation avec le discours politique employé par l'institution. Leur fonction de protection de l'institution par leur statut de fonctionnaire, les empêche de valider des travaux de recherches qui engagent le chercheur et non pas l'institution de rattachement. Avec mes co-directeurs, nous avons donc dû procéder à une nouvelle stratégie, qui vise à négocier la non-lecture de mes documents de recherches par ma hiérarchie et la nette séparation avec mes activités au conseil régional. Cette solution n'est pas sans poser des questions sur le temps alloué à la recherche et celui alloué aux activités du conseil régional. D'autant que l'Association Nationale de Recherche et de Technologie (ANRT), institution qui subventionne les CIFRE, conditionne la somme versée à l'inscription dans le contrat de travail que le salarié

[...] accomplira pendant la durée de son contrat un service qui sera exclusivement consacré aux activités de recherche liées à la préparation de son doctorat.²

Une relation de subordination questionnante

À travers ce dispositif de financement d'un doctorat, une relation salariale est créée lors de la signature du contrat de travail. Cette relation salariale implique une notion de dépendance qui n'a pas lieu dans un contrat doctoral universitaire (CDU) :

La spécificité du contrat salarié français, explicité par la loi du 11 février 1994, est le lien de subordination permanente qui existe entre salarié et employeur. Il institue clairement un rapport dominant-dominé, spécifique au contrat salarial. (Perrin-Joly 2010, p. 5).

Être à la fois salarié et chercheur implique de penser sa posture : « Le doctorant est pris tant dans des dépendances que des relations stratégiques » (Foli et Dulaurans 2013, p. 7). En tant que chercheur nous devons

apporter une plus-value qui ne soit pas une remise en question. C'est là qu'apparaît toute la difficulté du doctorant-CIFRE : apprendre à concilier les désirs et les réalités et à affirmer, surtout, sa posture de chercheuse, sa distanciation et son objectivité. (Rouchi 2017, p. 220)

Qu'est-ce que ce changement apporte tant à ma posture sur le terrain que dans mon rapport aux données observées ? (Soulé, 2007), notamment dans la proximité avec des acteurs politiques et la réception de documents à l'extérieur de la collectivité (Rouchi, 2017) ? Car le pendant à

2 Extrait de mon contrat de travail. Cependant la formulation est exigée par l'ANRT.

un accès facilité au terrain est la création d'une relation de subordination³ par la signature d'un contrat de travail.

Les échéances électorales, qui contraignent le temps politique et administratif, sont une des particularités du monde politique. Comme nous l'avons vu, dans un contexte de réduction des dépenses publiques, plus les élections se rapprochent plus les coûts de la collectivité, et notamment ceux des embauches, sont contraints et se doivent d'être justifiés. La demande de rentabilité immédiate de l'embauche peut être en décalage avec le temps de la recherche. Il est vrai que ces temporalités différentes et ces besoins de rentabilité existent également au sein des entreprises (Perrin-Joly, 2010). Ce n'est donc pas nécessairement une particularité du monde politique, mais bien une spécificité des CIFRE.

Les problématiques de terrain ne sont pas nécessairement une spécificité du travail en CIFRE, mais plutôt celle du sociologue et de l'anthropologue. Or dans le cas de la CIFRE, les relations contractuelles et salariales font apparaître une dépendance différente d'une étude de terrain en sociologie ou en anthropologie « classique ». En effet, peu importe le terrain, la relation aux enquêtés pose toujours des questions, notamment d'ordre éthique. La question du financement de la recherche semble donc centrale pour comprendre les enjeux qui peuvent exister sur la parution des résultats.

Conclusion

Pour conclure, la modalité de financement de thèse CIFRE porte en elle-même une ambiguïté. Elle permet aux chercheurs d'ouvrir des terrains jusque-là difficile d'accès. Or, la contrepartie est une relation de

3 D'après l'arrêt n° 14-16150 de la Cour de cassation : « le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un contrat de travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné » <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000032356656>, consulté le 23-08-2019.

dépendance à travers la signature d'un contrat de travail qui est de fait une subordination du chercheur.

Nous avons tenté de montrer cette ambiguïté à travers plusieurs éléments. Tout d'abord, l'accès facilité du chercheur à son terrain d'enquête à travers une méthode de participation observante. Cette méthode d'enquête nécessite une participation accrue à des tâches quotidiennes pour que le chercheur soit totalement intégré sur son terrain et puisse ainsi avoir accès à des informations plus complètes. Pour autant, cette méthode permet des nuances en fonction du moment de la thèse. Cependant, le chercheur doit être vigilant au temps alloué à sa recherche par rapport aux activités liées à l'institution d'accueil. Dans une deuxième partie, nous avons voulu interroger le rapport éthique qu'impliquent une observation participante et la confiance nouée avec les acteurs du terrain. Ces questionnements ne relèvent pas nécessairement d'une thèse CIFRE. Cette forme de contrat demande à penser sa posture face à sa hiérarchie. Une des solutions adoptées était d'être transparent avec l'institution lors de la publication des premiers résultats. Cette transparence a mis en avant les liens de subordination qu'impliquent une CIFRE et la condition particulière d'être à la fois chercheur et salarié. Actuellement, mes directeurs et moi-même penchons plutôt pour une nette séparation entre mes activités de recherche et celles pour l'institution, mais cela suppose une grande vigilance sur le temps alloué à chaque activité.

Finalement, ce type de financement porte en lui une ambiguïté qui demande aux chercheurs de jongler entre différentes activités. Surtout, ce contrat demande de s'interroger sur la posture adoptée par le chercheur tant sur son implication que sur son rapport à sa hiérarchie. Cela suppose également de discuter avec ses directeurs de recherche pour adopter la stratégie la plus viable et de l'adapter en fonction des besoins. Une des spécificités réside dans la CIFRE qui porte en lui-même une subordination et qui peut contraindre la recherche aussi bien dans le temps qui lui est consacré que dans la publication des résultats.

Ce type de contrat incite donc le chercheur à s'interroger sur la réception de sa recherche et sur la manière d'apporter des réponses aux personnes enquêtées à travers des documents qui ne sont pas spécifiquement liés aux travaux de thèse. Il est donc nécessaire de réfléchir à la réception de la sociologie par les acteurs de terrain (Wieviorka et Granier, 2018).

Bibliographie

- Beaud, Stéphane et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, 4^e édition augmentée, Paris, La Découverte, « Grands Repères Guides », 2010.
- Blondeau, Cécile, « La boucherie : un lieu d'innocence ? », *ethnographiques.org revue en ligne de sciences humaines et sociales*, 2002, n° 2, [consulté le 24 mai 2019], disponible en ligne à partir de : <http://www.ethnographiques.org/2002/Blondeau>.
- Chapoulie, Jean-Michel, « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », *Sociétés Contemporaines*, 2000, n° 40 (1), <https://doi.org/10.3406/socco.2000.1811>.
- Diaz, Frédéric, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité. Récit d'un apprentissage de l'approche ethnographique pour tenter de rendre compte de la complexité du social », *Champ pénal/ Penal field*, 2005, vol. II, <https://doi.org/10.4000/champpenal.79>.
- Dulaurans, Marlène, « Une recherche dans l'action : le cas d'une CIFRE en collectivité territoriale ». *Communication et organisation*, 2012, n° 41, <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3813>.
- Foli, Olivia et Dulaurans, Marlène, « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, 2013, n° 40 (1).
- Hellec, Florence, « Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE ». *Sociologies pratiques*, 2014, n° 28 (1).
- Ould-Ferhat, Laurence, « Entretien avec Vincent Spenlehauer », *Sociologies pratiques*, 2018, n° 36 (1).
- Pasquier, Romain, « Le pouvoir régional: mobilisations, décentralisation et gouvernance en France », Paris, Presses de SciencesPo, 2012.
- Perrin-Joly, Constance, « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche », *SociologieS*, 2010. <http://journals.openedition.org/sociologies/3380>.
- Platt, Jennifer, « The Development of the "Participant Observation" Method in Sociology: Origin Myth and History », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 1983 19 (4), [https://doi.org/10.1002/1520-6696\(198310\)19:4<379::AID-JHBS2300190407>3.0.CO;2-5](https://doi.org/10.1002/1520-6696(198310)19:4<379::AID-JHBS2300190407>3.0.CO;2-5).
- Rocher, Guy, « Le sociologue et le pouvoir ou comment se mêler des affaires des autres », in Georges-Henri Lévesque, Guy Rocher, Jacques Henripin *et al* (éd.), *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec* (2 tomes), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984.

- Rouchi, Camille, « Réflexivité et recherche-action en contrat CIFRE, quand les contraintes du terrain deviennent opportunités », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 2017, vol. 13, n° 1, p. 211–224, <https://doi.org/10.7202/1044016ar>.
- Schnapper, Dominique, « L'expérience-enquête au Conseil constitutionnel. Réflexion sur la méthode », *Sociologie*, 2012, n° 3.
- Soulé, Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, 2007, vol. 27, 1.
- Wieviorka, Michel et Granier, François, « Entretien avec Michel Wieviorka », *Sociologies pratiques*, 2018, n° 37, 2.

Ethnographier en thèse CIFRE. Retour d'expérience au prisme d'une recherche en collectivité territoriale

Céline Tastet, doctorante-salariée en anthropologie et géographie
EA EIREST EA 7337 Université Paris 1
MNHM UMR 7245 Eco-anthropologie et ethnobiologie
Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
(organisme d'accueil CIFRE)
celine.tastet@fulbrightmail.org

Résumé

Ce chapitre vise à questionner la pratique ethnographique dans un contexte de recherche CIFRE. Alors que ce mode de financement se développe dans les sciences sociales, l'immersion professionnelle induite peut être assimilée à de l'observation participante. Cependant, ce chapitre montre que, si la CIFRE apparaît comme une opportunité ethnographique, la contrainte qu'elle exerce sur les chercheurs crée un contexte d'enquête particulier influençant les données collectées. Pour éviter tout « engagement problématique », la contribution explicite la nécessité de mettre en œuvre une démarche réflexive et des stratégies de distanciation afin d'équilibrer les relations ethnographiques de terrain.

Mots-clés : ethnographie ; terrain ; CIFRE ; posture scientifique ; recherche appliquée.

Ethnography and CIFRE PhD thesis. Experience from a research in local authorities

Summary

This chapter aims to depict the use of ethnographic approach in the context of research called CIFRE. While this kind of funding is getting more important in the field of social sciences, the induced professional immersion is compared to participant observation. However, the chapter demonstrates that the context of collect of the ethnographic materials is influenced by the research funding even though the CIFRE appears as a great ethnographic opportunity. To avoid any « problematic involvement », the paper expresses the necessity to pursue a reflexive approach and to enforce detachment strategies in order to balance the ethnographic relationships.

Keywords: Ethnography; Fieldwork; CIFRE; Scientific Posture; Applied Research.

Depuis plus de trente ans, les thèses financées par le dispositif CIFRE se développent et se rapportent principalement aux domaines des sciences de la communication et des sciences pour l'ingénieur. Toutefois, la part des sciences de la société augmente pour représenter aujourd'hui environ 12 % des doctorants concernés¹. Or cette configuration de recherche pose de multiples questions aux sciences humaines et sociales, comme en témoigne le nombre croissant d'écrits traitant des avantages, mais aussi et surtout des difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes chercheurs (Dramba, 2018). Ces difficultés naissent bien souvent de la modalité de présence particulière impliquée par la thèse CIFRE. En effet, immergée au quotidien dans son institution d'accueil, le doctorant se retrouve plongé au cœur de l'action, action qu'il observe souvent en tant qu'objet d'étude et à laquelle il participe également. Ainsi, cette immersion en milieu professionnel peut parfois être qualifiée d'ethnographique ou d'observation participante, l'environnement de travail constituant alors le terrain privilégié de la recherche en cours.

Effectuant pour ma part une thèse en géographie et en ethnologie financée par une CIFRE, je suis accueillie au sein de l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes², collectivité territoriale en charge de la gestion d'un vaste site patrimonial. Ma démarche ethnographique se situe actuellement à deux niveaux : il s'agit d'une part de la mise en œuvre d'une ethnographie initiale auprès des éleveurs et des touristes du territoire afin de saisir leur sensibilité au paysage ; d'autre part, d'une pratique ethnographique en milieu professionnel traitant de la mobilisation institutionnelle de ces mêmes paysages, notamment à des fins de développement touristique. Pourtant, tel n'était pas le cas en initiant la recherche : en effet, le milieu institutionnel s'est peu à peu imposé en tant que terrain supplémentaire en raison de l'imbrication de mon objet d'étude dans ma pratique professionnelle. Ainsi, l'expérience de ces deux configurations dans mon engagement ethnographique m'amène à interroger la CIFRE en tant que possible terrain ethnographique, ainsi que la

1 ANRT, 2016.

2 Ci-après dénommées l'Entente.

posture de l'ethnographe en situation de recherche contractuelle engagé dans l'action. Dans quelles mesures l'environnement quotidien de travail du jeune chercheur en CIFRE peut-il faire terrain ? Jusqu'à quel point la comparaison entre immersion professionnelle et observation participante est-elle tenable ? Ce rapprochement permet-il d'explicitier le mode de présence spécifique des doctorants en institution d'accueil professionnel ou bien minimise-t-il le rapport salarial induit par le caractère contractuel de la CIFRE ?

L'objectif de ce chapitre est double : il s'agit à la fois de questionner en quoi les données collectées en CIFRE fondent une ethnographie, mais également de montrer comment le dispositif CIFRE interroge le métier d'ethnographe et sa posture, notamment en situation contractuelle. Dans un premier temps, je m'attacherai à montrer les affinités entre CIFRE et relation ethnographique au prisme de mes terrains, avant de développer certains points de dissemblance résultant du rapport salarial. Enfin, j'examinerai l'ethnographie en CIFRE en tant que potentiel « engagement problématique » (Céfaï et Amiraux, 2002) et révélerai quelques stratégies mises en œuvre afin d'équilibrer la posture du jeune chercheur sur le terrain. Il s'agira donc d'examiner les liens entre ethnographie et thèse CIFRE afin de saisir sur quoi se fonde cette analogie et ce qu'il faut pour que cette immersion professionnelle devienne effectivement relation ethnographique.

La CIFRE, une bonne opportunité ethnographique ?

En tant que jeune chercheuse en CIFRE, j'ai été missionnée par ma collectivité territoriale d'accueil afin de développer un schéma d'interprétation à l'échelle du site du patrimoine mondial des Causses et des Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen inscrit en 2011 sur la Liste du patrimoine mondial et représentant plus de 3000 km². Pour établir ce document stratégique guidant la mise en découverte du site, j'ai proposé de mettre à profit ma spécificité d'ethnologue afin d'explorer les pratiques et représentations de ce patrimoine paysager

auprès des agriculteurs, des acteurs des sphères touristiques et des gestionnaires d'espaces naturels du territoire. Ainsi, nous dessinions – mes directeurs académiques, ma tutrice professionnelle et moi-même – les contours de trois microterrains ethnographiques répartis sur le vaste territoire d'investigation que représentent Causses et Cévennes. Il s'agissait de mener des entretiens qualitatifs et de participer aux différentes activités interprétatives mettant en interaction les groupes d'acteurs enquêtés. Seulement, plus ma mission avançait, plus mon institution d'accueil s'investissait dans l'élaboration d'outils et activités de découverte du territoire, ainsi que dans la création de produits touristiques spécifiques tournés vers les paysages agropastoraux. De ce fait, cet environnement de travail devenait petit à petit un autre terrain d'investigation privilégié : mon intégration au sein de l'Entente me permettait d'observer au plus près les mobilisations institutionnelles du paysage agricole tout en y participant au travers de mes missions opérationnelles. Cette disposition de la recherche doctorale, étroitement liée à l'action du commanditaire, se retrouve dans nombre de thèses CIFRE. Dans mon cas comme dans d'autres, il semble en effet tout à fait logique pour une institution ou entreprise de s'investir dans une démarche scientifique dans le but de répondre à des besoins ressentis dans des actions déjà plus ou moins engagées. Cependant, cette situation n'est pas inhérente à ce type de financement puisqu'elle peut se retrouver dans d'autres formes de recherches en partenariat, sans parler de l'expertise ou de l'ingénierie de recherche. Ainsi les auteurs ayant écrit sur leur expérience en CIFRE décrivent des liens entre commanditaires et objet d'étude variables selon les situations. Pour certains, les tâches effectuées dans la structure d'accueil constituent des opportunités d'observation et de participation à la marge du sujet de la recherche (Rebolledo, 2016) ; dans mon cas, l'action portée par mon commanditaire et à laquelle je participe constitue un des terrains d'enquête parmi d'autres ; enfin, dans d'autres cas, l'immersion professionnelle offerte par la CIFRE constitue la condition *sine qua non* de toute possibilité d'étude, le corpus de données relevant essentiellement de la pratique quotidienne du terrain opérationnel (Foli et Dulaurans, 2013). Ainsi apparaît une sorte de gradient dans les relations que les chercheurs CIFRE entretiennent avec

l'action, celles-ci pouvant également être amenées à évoluer au cours de la recherche.

Dans la configuration où recherche et action s'entremêlent, l'intégration professionnelle peut prendre des allures de terrain au sens ethnologique du terme, en tant que lieu d'observation et de recueil d'informations. Elle est d'ailleurs parfois justifiée comme telle par des auteurs (Rouchi, 2018) et ceci a également été rappelé dans plusieurs présentations de la journée d'étude à l'origine du présent ouvrage³. En effet, l'enquête ethnographique comme méthode de recherche implique immersion de longue durée et observation participante, ceci afin de créer l'illusion de la dissolution du chercheur parmi les observés (Bonte et Izard, 2008). De ce fait, les conditions offertes par la collaboration CIFRE semblent effectivement représenter une opportunité de terrain ethnographique de premier choix. Dans un premier temps, mon intégration dans la collectivité territoriale d'attache a ainsi signifié apprendre les codes et le jargon d'un milieu professionnel ayant ses propres logiques d'action. Il était question de la maîtrise du langage, comme des sigles couramment utilisés dans les discussions ; mais également de la maîtrise des usages des institutions comme le respect de la hiérarchie et la manière d'aborder les agents afin de solliciter des entretiens. Parallèlement, il en allait de même sur mes microterrains ethnographiques hors institution, notamment auprès du monde agricole : il s'agissait ici surtout d'apparaître crédible en montrant une certaine finesse dans la maîtrise de la géographie du territoire, la connaissance de termes occitans et des notions techniques liées aux pratiques d'élevage. Une fois les premiers pas effectués, l'enjeu est ensuite de nourrir des relations ethnographiques en trouvant sa place dans les interactions et ainsi pérenniser sa présence sur le terrain. Mais alors que le regard extérieur porté par l'ethnographe sur son terrain peut parfois être perçu comme inquisiteur par ses enquêtés – comme ceci peut l'être sur mes terrains agricoles et touristiques, accentué par le fait

3 Journée d'étude « Faire avec et pour : quelle posture du chercheur dans la recherche en action ? », Université de Reims Champagne-Ardenne, 4 avril 2019.

de m'introduire dans l'espace personnel des éleveurs et des touristes⁴ – ceci n'a que très rarement été le cas à l'intérieur de l'Entente. Intégrée en tant que doctorante-salariée et portant des missions opérationnelles en parallèle de mon travail de recherche, j'apparaissais aux yeux des autres agents et de ma direction comme un membre naturel de l'institution. Souvent présentée aux partenaires en qualité de chargée de mission interprétation – plus rarement en tant que doctorante, lorsque ce statut pouvait valoriser mon employeur – ceci me permit de prendre part à de nombreux réunions et programmes en lien avec mon objet d'étude, sans éveiller trop de méfiance. Ma présence et ma légitimité furent rarement questionnées, car garanties par mon statut salarial. Agissant en efficient « portier » (Céfai et Amiraux, 2002) donnant accès au terrain, le contrat CIFRE facilitait ainsi de nombreuses prises de contact au sein des institutions du territoire, qu'elles soient partenaires ou non d'un certain nombre d'actions auxquelles participe l'Entente. En revanche, il me fallait trouver d'autres portes d'entrée pour atteindre le milieu agricole, avec un accès au terrain moins immédiat et jamais totalement acquis. N'appartenant pas au milieu, j'ai dû construire des relations interpersonnelles de confiance avant que certains enquêtés m'accordent des entretiens enregistrés et me mettent en relation avec d'autres interlocuteurs.

Ainsi, la modalité de présence induite par la CIFRE favorise fortement la collecte de données ethnographiques au sein des institutions d'accueil, que ce soit parce qu'elle donne à voir le quotidien des situations professionnelles, qu'elle facilite les rencontres, qu'elle permet d'accéder aux connaissances déjà acquises au sein des institutions, ou qu'elle rend possible un grand nombre d'échanges informels avec les autres employés ou homologues d'institutions partenaires. Cette position, au cœur du terrain et de l'action, au plus près des enquêtés et de l'objet d'étude, est une richesse pour la démarche ethnographique, car elle permet « d' » entrer dans le jeu culturel [...] pour accéder à l'intelligence des circonstances »

4 C'est le cas par rapport au contenu des entretiens qui abordent les relations personnelles et sensibles au territoire et au paysage, mais également en raison des lieux de rencontres, souvent dans le gîte ou camping des visiteurs, ou au domicile des éleveurs, la ferme étant le plus souvent située à proximité immédiate du domicile.

(Bensa, 1995). Grâce à la place de choix qu'elle accorde au chercheur dans l'action, la CIFRE apparaît comme un atout pour élaborer une ethnographie fine des organisations d'accueil. Dans le cadre de ma recherche, cette position me permet de déceler la cohérence interne des institutions de mon terrain de recherche dans le but de restituer le sens de l'action publique.

... ou une ethnographie dans la contrainte ?

La CIFRE n'offre pas seulement une position d'observation et de participation privilégiée. La signature d'un tel contrat implique également des obligations du chercheur envers la structure d'accueil. Afin de préserver une position de membre naturel au sein de l'organisation et ainsi poursuivre la collecte de données ethnographiques, le doctorant doit conserver cette apparence en prenant part à un certain nombre d'activités parfois très éloignées de son sujet d'étude. Ceci est particulièrement vrai dans une petite équipe de travail comme l'Entente, où chacun doit être polyvalent et peut être sollicité pour remplacer une personne indisponible ou venir en soutien à un autre membre de l'équipe. Bien entendu, cette situation se retrouve dans tout terrain ; l'ethnographe, pour garantir son maintien dans la société qui l'accueille, se retrouve à accomplir toute sorte de tâches. C'est ainsi que sur un terrain précédent au Togo, où j'étudiais les interactions touristiques, j'ai assuré nombre de tâches de traduction, de remplissage de dossiers de subvention pour des projets divers, ou encore de petits services personnels. Dans le cadre de la CIFRE, ce terrain ethnographique en institution m'a cette fois amenée à participer à plusieurs salons, monter des interventions en milieu scolaire ou parascolaire, lancer des chantiers internationaux du patrimoine, et représenter ma structure dans un certain nombre de réunions et de programmes qui a priori ne nourrissaient pas directement mes réflexions scientifiques. Plusieurs écrits sur les CIFRE mettent alors en avant cette tension entre les missions opérationnelles et la recherche (Rouchi, 2018), la partition du temps entre ces tâches et la sacralisation d'un espace dédié à la thèse étant l'un des enjeux importants de ce mode de recherche. En effet, si la

mission principale des jeunes chercheurs salariés est bien d'accomplir leur thèse, ils constituent également une ressource humaine disponible et peu coûteuse⁵ qui peut être employée à d'autres effets.

Cependant, au-delà de la question de la temporalité et de la multiplicité des exigences auxquelles sont soumis les doctorants CIFRE, cet engagement du chercheur dans l'action de son commanditaire pose celle de sa maîtrise du degré de sa participation et de ses choix méthodologiques pour mener l'enquête. Peut-on refuser une injonction de son commanditaire pour des raisons de temps, parce que les missions opérationnelles prennent le pas sur la recherche ? Ou encore pour des questions de posture scientifique, parce que l'action attendue du doctorant par la direction entre en contradiction avec la nécessaire neutralité vis-à-vis des enquêtés ? Ou au contraire, peut-on prendre part à des activités qui risqueraient de mettre en porte-à-faux l'institution d'accueil, pour des raisons scientifiques ? Ce mode de financement impliquant un contrat salarié de droit commun, il existe un rapport de subordination entre le doctorant et la structure d'accueil qui l'emploie. Difficile, dans ces conditions, de passer outre l'approbation de la structure, au risque de gêner l'action du commanditaire et/ou d'être sanctionné. Ce type de contrat peut alors mener à créer des tensions entre les intérêts professionnels de la structure et les intérêts scientifiques du doctorant. Au cours de ma recherche, j'ai ainsi dû me confronter à de nombreuses situations où ces intérêts semblaient divergents. Plutôt que de faire primer un intérêt sur l'autre de manière systématique, ces situations m'ont amenée à développer une approche pragmatique et à élaborer des réponses de circonstances, au risque de mettre à mal mon positionnement scientifique au bénéfice de mon institution d'accueil ou au contraire d'être marginalisée en favorisant parfois l'intérêt scientifique au détriment d'intérêts institutionnels. Sur le terrain, ceci s'est par exemple traduit par mes résistances à jouer un rôle de représentation de l'institution dans certaines réunions impliquant des enquêtés bien que ces situations fussent inévitables la plupart du temps ; ceci s'est également manifesté par certains choix d'interlocuteurs controversés pour

5 L'ANRT subventionne chaque poste CIFRE à hauteur de 14 000€ par an.

répondre à des enjeux scientifiques majeurs, quitte à ce que ces rencontres déplaisent à ma direction professionnelle, alors que d'autres pistes ont été abandonnées en raison d'un potentiel pouvoir de nuisance important sur mon commanditaire. Bien entendu, tout terrain ethnographique repose sur des interactions et des obligations envers différents interlocuteurs qui nous ont accordé leur confiance, au risque de se « fermer » le terrain. La différence de cette relation ethnographique en CIFRE repose ici sur un double risque : celui de perdre à la fois son terrain et son emploi, un manquement aux devoirs salariaux pouvant avoir des conséquences sur la pérennité du poste du chercheur.

De ce rapport de subordination naît ce que j'appellerai une *ethnographie contrainte*. Celle-ci résulte en premier lieu d'une sujétion volontaire de la part de l'ethnographe, afin de financer sa recherche et d'accéder au terrain. Ceci implique alors une recherche qui prend lieu dans un espace-temps fortement déterminé et potentiellement contrôlé par le commanditaire, en fonction du rôle et des missions assignées au doctorant. Cette situation relative à la recherche dans l'action a plusieurs conséquences, l'une d'elles étant par exemple que tout ne fait pas a priori ethnographie. Assigné à la production de rapports, comptes rendus, outils pédagogiques et autres documents internes, mon travail effectué en CIFRE est de nature hétéroclite. Bien qu'il n'existe pas de données ethnographiques en soi, celles-ci résultant d'une construction intellectuelle de la part du chercheur, toutes les productions du doctorant dans l'action ne seront pas forcément porteuses de sens pour éclairer les problématiques soulevées par le questionnement scientifique. C'est ainsi que l'édification du corpus consiste à faire le tri entre ce qui relève de la recherche et ce qui révèle de la diversité des compétences professionnelles mobilisées et acquises au cours du contrat (Dulaurans, 2015).

En revanche, de la contrainte et du travail très opérationnel du doctorant peuvent naître de nouvelles données ethnographiques relevant d'un traitement *a posteriori*. En effet, si la participation à un certain nombre de tâches relève d'un continuel compromis entre l'action et la recherche, elle peut aussi concourir à nourrir la démarche de recherche inductive propre

à l'ethnologie. Parce qu'au détour d'une réunion peut surgir une réflexion venant confirmer ou infirmer certaines tendances observées sur les terrains hors institution ; parce que le chercheur assiste à certaines situations auxquelles il n'attribue pas tout de suite un sens ; l'observation participante contrainte par le rapport de subordination peut également avoir une valeur heuristique. C'est ainsi que, prenant part au comité technique d'organisation d'une fête de la transhumance, j'étais par exemple témoin de la prise de position d'élus et représentants d'institutions revendiquant d'avoir été « Causses et Cévennes avant Causses et Cévennes ». Ils soulignaient ainsi l'antériorité de leur travail de valorisation de l'élevage avant la reconnaissance au patrimoine mondial, questionnant par la même occasion la légitimité de mon institution d'accueil à vouloir maîtriser la manière d'accomplir cette mission. Cet événement venait alors confirmer des propos recueillis à l'occasion d'entretiens avec des gestionnaires d'espaces naturels soulevant des enjeux de gouvernance du site, notamment en matière de développement d'outil d'interprétation et de valorisation des patrimoines. Dans d'autres cas, j'ai dû engager un travail de réécriture à partir de ces données de travail dont la première destination n'était pas ethnographique, comme par exemple les échanges de mails, les annotations prises sur des projets muséaux et comptes rendus, ou encore les allers-retours entre relecteurs de panneaux pour des sentiers de découverte. Il s'agit pour l'ethnographe de faire parler un corpus de matériaux particulièrement variés, matières qu'il a participé à élaborer en tant qu'acteur au cœur de l'action et sur lesquelles il doit porter un nouveau regard.

Ainsi, ethnographe en CIFRE apparaît comme une pratique sous contrainte plus ou moins fortement soumise à l'autorité de l'employeur. Cependant, elle n'en demeure pas moins une démarche capable de donner du sens à l'action. Celle-ci pourra alors reposer sur des expériences et des matériaux divers, parfois coproduits en contexte par le chercheur. Ce dernier devra alors être particulièrement attentif aux conditions de production de ses données.

Ethnographier dans l'action en CIFRE, un engagement problématique ?

Dans toute ethnographie, les premiers pas de l'ethnographe sur le terrain sont déterminants, car d'eux dépendront en partie les données collectées (Gning, 2014). Introduite sur mes différents terrains de manière variable et par différents « portiers », j'observais les effets de ces variations sur la nature des relations ethnographiques ainsi tissées et les données collectées. Affichant toujours ma double appartenance – professionnelle et académique – à mes enquêtés, je notais qu'au-delà de l'identité d'*actrice-chercheuse*⁶ que je revendiquais, je recevais également une identité assignée de la part de mes interlocuteurs. Jeune femme arrivant dans sa voiture personnelle et bardée de carnets, appareils photo au bras et chaussures de randonnée aux pieds, j'étais plus facilement acceptée dans ma posture scientifique sur les terrains hors institutions. En revanche, en raison de ma proximité de fait, de mes missions opérationnelles au sein de l'Entente et parfois d'un rôle de représentation en réunion, je restais fortement assimilée à mon organisation d'accueil aux yeux des acteurs institutionnels, non sans effet de biais sur mes données.

Comme tout portier sur le terrain, l'intégration en CIFRE signifiait pour moi des portes qui s'ouvrent et d'autres qui se ferment en fonction d'enjeux politiques et institutionnels me dépassant. D'un côté, je bénéficiais du carnet d'adresses de l'Entente, ce qui me permit d'accéder à des interlocuteurs parfois jugés difficiles à atteindre, comme par exemple de hauts fonctionnaires d'État. De l'autre, mon terrain pâtissait également des tensions et difficultés éprouvées sur certains projets et dans certains partenariats, parfois même complètement en dehors de mon champ d'investigation, ceci en raison de mon fort degré d'assimilation à l'Entente dans les yeux de mes interlocuteurs. Ce phénomène d'assignation d'identité du chercheur à son institution d'accueil s'est ainsi traduit de plusieurs manières sur mon terrain institutionnel, avec des effets parfois

6 En référence au travail et réflexions d'Hugues Bazin : <http://recherche-action.fr/hugues-bazin/>

positifs en matière d'accès aux données, mais également quelques effets délétères : il se traduisait souvent par des facilités d'accès à des personnes pour des entretiens qu'ils n'auraient pas forcément accordés à des personnes extérieures aux institutions, et avec un fort degré de confiance en raison de mon statut d' « homologue » ; il s'illustrait également parfois par l'utilisation persistante de la deuxième personne du pluriel dans une relation de tutoiement avec mes enquêtés, ceci afin de faire référence à ma collectivité territoriale de rattachement ; plus rarement, il pouvait prendre la forme d'une certaine méfiance ou de stratégies d'évitement de la part de mes enquêtés lorsque nous abordions des projets en cours dans lesquels mon institution était partie prenante. De ce fait, il est primordial pour le doctorant en CIFRE de redoubler d'attention vis-à-vis du rôle qui lui est assigné sur le terrain et des conditions d'obtention de ses données lorsqu'il analyse son corpus, ceci dans une démarche réflexive constituante de toute ethnologie.

Ainsi, l'intégration professionnelle du chercheur en CIFRE pose une question primordiale à toute ethnologie : celle de la bonne distance dans l'engagement ethnographique. D'un côté, ce mode de financement implique proximité et subordination à la structure d'accueil avec laquelle le projet de recherche est co-construit. De l'autre, l'exigence scientifique suppose de garder une certaine distance critique vis-à-vis des phénomènes étudiés dans lesquels l'institution d'accueil est également partie prenante. Ceci vaut pour l'analyse des données, mais doit être appliqué en amont dans la pratique de terrain, dans un souci d'équilibre des relations ethnographiques. Facilement assimilé au commanditaire, le chercheur doit mettre en place des outils et stratégies afin de se détacher des partis pris possibles, au risque de s'empêtrer dans une situation d' « engagement problématique » (Céfaï et Amiraux, 2002). Pour ce faire, certains peuvent choisir de mettre plus ou moins en avant leur rattachement professionnel en fonction des situations. Dans mon cas, ce besoin de distanciation sur le terrain s'est manifesté de plusieurs manières. D'une part, il a pris la forme d'une mise à distance physique au moyen d'allers et retours réguliers entre le terrain et mes laboratoires situés à Paris. D'autre part, j'ai instauré une distance plus symbolique en préférant utiliser ma voiture

personnelle sur le terrain, quitte à ne pas être prise en charge, ceci afin de limiter le biais induit par l'usage de la voiture de fonction aux couleurs de l'institution. Enfin et surtout, cette distanciation s'est structurée et formalisée autour de l'emploi systématique d'une charte de consentement. Au-delà de la mise en conformité de ma pratique de recherche avec le nouveau règlement général pour la protection des données (RGPD) entré en vigueur en mai 2018, ce document m'a permis de créer de nouveaux espaces de dialogue avec les enquêtés. D'une part, en amont de l'entretien, la charte offre la possibilité de discuter de la posture de recherche adoptée, en assurant l'anonymat des participants, en spécifiant le rapport au commanditaire et aux universités, la destination et l'usage fait des données collectées, ainsi qu'en formalisant un droit de modification et de rétractation. D'autre part, en donnant la possibilité aux enquêtés d'avoir un droit de regard sur les données utilisées avant publication ou communication, la charte m'a parfois obligée à recontacter des enquêtés pour valider et rediscuter les passages utilisés, ceci ayant eu pour conséquence de remobiliser ces personnes sur mon objet d'étude et de renforcer la confiance établie dans notre relation ethnographique. Accueillie de manière positive par les agents d'institutions, les élèves ainsi que les touristes, l'utilisation d'une charte de consentement m'a ainsi permis d'équilibrer certains biais dus à la situation de recherche contractuelle, bien que celle-ci implique également une certaine judiciarisation de la recherche qui ne saurait recouvrir la réalité des relations de terrain.

Pour conclure, la CIFRE constitue effectivement une opportunité ethnographique intéressante pour les sciences sociales, en raison de l'accès privilégié qu'elle donne au terrain et aux logiques d'action. Cependant, elle implique également de nouveaux rapports sociaux de recherche qu'il convient d'explicitier pour comprendre la nature des données collectées. Ethnographie menée sous la contrainte du temps accordé par l'employeur à la mission de recherche, dépendante des opportunités professionnelles offertes au cours des trois années de contrat et ancrée dans des rapports de subordination influençant la manière de mener le terrain, elle permet tout de même de collecter une grande variété de données tout en acquérant des compétences à la fois professionnelles et académiques.

Néanmoins, ce mode de collecte requiert une attention toute particulière au contexte de la recherche, en raison des liens pouvant exister entre la structure d'accueil et l'objet d'étude. Au-delà du nécessaire effort réflexif constituant de toute ethnologie, le doctorant peut être amené à mettre en place des stratégies de distanciation adaptées à son contexte de recherche dans un souci d'équilibre des relations de terrain et de maintien d'une posture scientifique critique. Dans ce sens, l'application du RGPD avec la mise en place d'une charte de consentement peut représenter un outil à saisir afin de clarifier la posture scientifique, l'utilisation des données de la recherche contractuelle et surtout la nature des liens et des obligations reliant le doctorant à son institution d'accueil. Ceci vaut bien entendu auprès des enquêtés mais également au sein de l'institution d'accueil. En effet, la mise en application du RGPD à l'échelle de ma thèse – impliquant anonymat de mes enquêtés, inaccessibilité des données brutes pour mon employeur, espace de stockage protégé des données de thèse – m'a également permis de rappeler les spécificités de ma mission scientifique auprès de ma direction et de mes collègues, rendant plus facilement acceptables ma modalité de présence singulière et mon autonomie dans mon travail de recherche. Ainsi, si aucune ethnographie n'est jamais neutre et dépend de la personnalité du la chercheur, de son introduction au terrain et des conditions générales d'enquête, le développement des modes de financement de la recherche doit nous interroger sur leurs implications pratiques et épistémologiques. Loin de n'être qu'un simple mode de financement, la CIFRE nécessite de repenser notre manière de faire de la recherche en tant que jeunes chercheurs. En effet, après une formation à la recherche fondamentale au sortir du master, édifier une posture scientifique dans l'action relève encore souvent d'une expérimentation individuelle à tâtons, d'où la nécessité de créer des espaces de partage d'expériences afin de se constituer un outillage intellectuel et pragmatique adapté à la recherche contractuelle.

Bibliographie

- Bonte, Pierre et Izard, Michel, « Enquête ethnographique », in *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 2008.
- Bensa, Alban, « De la relation ethnographique », *Enquête*, 1995, n° 1.
- Céfai, Daniel et Amiraux, Valérie, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », *Cultures et conflits*, 2002, n° 47.
- Dramba, Mihaela, « Le doctorant en CIFRE : petit guide à l'usage des doctorants et laboratoires », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2015, n° 6.
- Dulaurans, Marlène, « CIFRE : parcours de compétences d'une thèse annoncée », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2015, n° 6.
- Foli, Olivia et Dulaurans, Marlène, « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, 2013, n° 40, p. 59-76.
- Gning, Ndèye Ndiagna, « De l'inconfort ethnographique à la question de l'éthique en sciences sociales », *Journal des anthropologues*, 2014, n° 136-137, p. 227-252.
- Rebolledo, Lisa, « Appréhender les émotions dans le contexte d'une thèse CIFRE », *Carnets de géographes*, 2016, n° 9.
- Rouchi, Camille, « Une thèse CIFRE en collectivité territoriale : concilier la recherche et l'action ? », *Carnets de géographes*, 2018, n° 11.

Entre co-construction, appropriation et émancipation : les enjeux d'une recherche collaborative Twin CIFRE

Juliette Michel, doctorante en géographie et chargée de mission
Laboratoire Espaces et société UMR 6590 Université d'Angers
Union régionale des Centres sociaux des Pays de la Loire
juliette.ll.michel@gmail.com

Shani Galand, doctorante en sociologie et chargée de mission
Centre Nantais de Sociologie UMR 6025 Université de Nantes
Union régionale des Centres sociaux des Pays de la Loire
shani.galand@laposte.net

Résumé

Contexte particulier de réalisation de thèses, le dispositif Twin CIFRE soulève des enjeux quant à la position du doctorant vis-à-vis de son terrain, de sa posture scientifique et de la pratique de l'interdisciplinarité. Par un retour d'expérience sur deux thèses réalisées dans ce cadre, ce chapitre propose une réflexion autour de ces enjeux.

Quels ajustements connaissent les postures de doctorants engagés dans un travail de thèse à la fois collaboratif et interdisciplinaire? Il s'agit de présenter le processus réflexif et méthodologique qui a conduit à la mise en place d'une posture de recherche particulière, mêlant réflexion disciplinaire et rapport au

terrain. Le processus décrit passe par une réflexion autour de la pratique de l'interdisciplinarité supposée par le cadre Twin CIFRE, une analyse de la posture de recherche passant par une appropriation des normes de l'institution étudiée, une déconstruction de la commande et une réappropriation de l'objet.

Mots-clés : recherche collaborative ; Twin CIFRE ; appropriation ; émancipation ; co-construction.

Co-construction, appropriation and emancipation: Challenges of collaborative research within a Twin CIFRE

Abstract

The Twin CIFRE system, which is a particular thesis context, raises particular issues regarding doctoral student's position regarding their field, their scientific posture and the practice of interdisciplinarity. Through a feedback on two theses completed in this context, this chapter proposes a reflection on these challenges.

How can the PhD student engaged in such a collaborative and interdisciplinary setting adjust his-her research posture? We will present the reflexive and methodological process that has led to the setting of a particular research posture combining disciplinary reflection and field approach. The process described involves a reflection on the practice of interdisciplinarity assumed by the Twin CIFRE framework, an analysis of the research posture, an appropriation of the norms of the institution studied, a deconstruction of the commission and a reappropriation of the object.

Keywords: Collaborative Research; Twin CIFRE; Appropriation; Emancipation; Co-construction

Introduction

Ce chapitre s'appuie sur l'expérience de thèses en sociologie et en géographie menées dans le cadre d'une Twin CIFRE. Ce dispositif permet à une entreprise, à une collectivité territoriale ou, comme c'est le cas ici, à une association, de placer un binôme de doctorants issus de disciplines différentes sur un même sujet d'étude. Ainsi, en 2016, l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire initie l'étude I-CARE, sur laquelle deux doctorantes sont mobilisées pour mesurer l'impact des actions, activités et ateliers de prévention des risques liés au vieillissement dans les Centres Sociaux (ateliers mémoires, activités physique et sportive, prévention de l'isolement social). En d'autres termes, il s'agit de déterminer l'efficacité des Centres Sociaux en matière de bien-vieillir des personnes. À savoir que le bien-vieillir est un terme choisi par le réseau étudié pour qualifier son intervention sur ce(s) public(s).

Ici, les doctorantes en sociologie et en géographie partagent le même employeur, le même objet et sont assignées à des postes similaires. De ce fait, elles ont en commun les mêmes terrains et populations d'enquête. Si l'interdisciplinarité était l'une des volontés du commanditaire, la dimension participative en était une autre : « Les Centres Sociaux et Socioculturels sont impliqués dans la démarche, dans une logique de recherche-action » (Présentation projet I-CARE). Cette configuration soulève des questions épistémologiques et méthodologiques : la place des acteurs, des chercheurs, les normes et contraintes tant professionnelles qu'académiques, la mise en pratique de l'interdisciplinarité, etc.

La thèse CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) peut constituer, et c'est ici le cas, une démarche de recherche-action qui, comme le formulent Dubost et Levy (2016) représente, « une démarche originale de recherche [...] et une méthode d'intervention visant des changements individuels et collectifs » (p. 408). Dans le cadre de cet exercice, le-doctorant doit pouvoir composer avec un certain nombre d'exigences parfois contradictoires par exemple, concilier le temps long de la recherche avec la rapidité d'analyse et d'action attendue

par le commanditaire (Hellec, 2014), etc. En d'autres termes, il doit allier pertinence scientifique et attendus opérationnels. La Twin CIFRE répond aux mêmes exigences et en cumule de nouvelles, liées à la production d'un travail interdisciplinaire (méthodologies, productions, résultats, etc.). Néanmoins elle offre, par ailleurs, des outils de consolidations et des espaces de concertations qui enrichissent l'enquête. La mise en commun des données collectées est, par exemple une ressource non négligeable.

Si la thèse CIFRE ou, ici, la Twin CIFRE comporte des spécificités qui peuvent sortir du cadre de la recherche académique traditionnelle, elle n'en demeure pas moins une démarche scientifique aboutie (Foli et Dulaurans, 2013; Gaglio, 2008). Ce contexte comme dans toute démarche de recherche suppose un retour réflexif. Ainsi, quels sont les ajustements de la posture de doctorants engagés dans un travail de thèse à la fois collaboratif et interdisciplinaire?

La posture de recherche interdisciplinaire

Dans une publication restituant les réflexions d'un séminaire sur l'interdisciplinarité en santé Kivits *et al.* (2013) présentent deux sujets de santé publique propices à la production de travaux interdisciplinaires : les inégalités sociales de santé et la prévention. Cette dernière, pivot central de l'étude I-CARE, est appréhendée comme un objet « irréductible à une seule dimension » (Klein, 2004).

Distinction et complémentarité des disciplines

Bien que le sujet appelle cette dimension interdisciplinaire, celle-ci tient particulièrement de la volonté du commanditaire. Cette initiative explique donc la répartition presque caricaturale des tâches attribuées à chacune des doctorantes en début d'enquête. En effet, les représentations disciplinaires dont étaient imprégnés les acteurs de la commande ont largement influencé l'orientation des travaux : la sociologue devait étudier

les trajectoires de vie quand la géographe devait produire une mesure d'impact des Centres Sociaux sur les territoires.

Cette délimitation des sujets a cependant été revue au cours de l'organisation des travaux. La phase d'élaboration d'un panel commun, afin de faciliter les échanges et la mutualisation des données, en est la démonstration. Cette démarche, où chacune a participé à la sélection des variables, ne traduit pas une répartition aussi précise que celle préalablement établie. Les disciplines se complètent à tel point qu'il devient difficile de cerner leurs spécificités. Dans cet exercice la différence est minime, elle se manifeste sur la manière de prioriser les facteurs retenus, mais ne discute pas leur sélection. Par exemple, la variable « urbain/rural » vient de manière plus spontanée à un géographe comme celle de « la catégorie socioprofessionnelle » à un sociologue. Cependant, compte tenu de leur importance pour l'objet d'étude, ces variables auraient été, dans tous les cas, considérées par le chercheur seul.

Ainsi, la principale difficulté rencontrée au cours de ce travail interdisciplinaire repose non pas sur des clivages, mais plutôt sur des proximités, ayant parfois tendance à gommer les spécificités disciplinaires. Une problématique qui interroge, de fait la ou les postures des doctorantes. Comment se positionner ? Comment être complémentaire sans se confondre ? C'est là un point que soulève le cas particulier de cette Twin CIFRE.

D'autres démarches permettent cependant plus de distinctions et deviennent un apport pour l'enquête. L'analyse des fichiers adhérents et des projets sociaux en est l'exemple. Cette production propose un volet géographique (analyse de la répartition spatiale des adhérents et des méthodes de diagnostic) et un volet sociologique (analyse des caractéristiques sociales des adhérents et des discours institutionnels portés à travers ces écrits). Ces analyses ont été échangées et mutuellement enrichies avant d'être mises en commun, donnant lieu à des résultats complémentaires qui enrichissent l'analyse. Il s'agit ici de l'aspect de l'interdisciplinarité le plus souvent mis en avant dans la littérature : le croisement des regards.

Cette confrontation des points de vue disciplinaires permet de prendre du recul et évite «l'enfermement disciplinaire» (Charbonneau, 2005).

Distinction et complémentarité des objets

Les frontières qui séparent la sociologie de la géographie sociale sont parfois très fines. C'est pourquoi la pratique de l'interdisciplinarité est à réinterroger dans l'exercice de la thèse qui nécessite une inscription disciplinaire et un ancrage épistémologique fermes, ce qui n'est pas requis pour la recherche I-CARE. En passant d'une production collective à une production individuelle, le travail interdisciplinaire inhérent à la Twin CIFRE soulève un enjeu de positionnement pour les doctorants vis-à-vis de leur discipline respective. Recourir à d'autres disciplines pour enrichir son analyse sous-entend l'utilisation de vocabulaires et de questionnements qui peuvent, à terme, produire «un problème de positionnement» (Bühlera *et al.*, 2006). La priorité doit aller à la discipline pour ne pas s'exposer à la critique au moment de l'évaluation de la thèse. Il s'agit d'enrichir et d'élargir son propos par la démarche interdisciplinaire tout en préservant son argumentaire et son positionnement initial.

Comment, dans ce cas, en ayant en commun aussi bien l'objet d'étude que le terrain, produit-on deux thèses distinctes répondant à des cadres disciplinaires différents? Tout d'abord, il convient de dissocier l'étude I-CARE (la commande) et les recherches (les thèses), qui portent sur des objets et des problématiques différents. Concernant la pluralité des disciplines, Franck (1999) souligne que chaque discipline opère sur son objet d'étude, une «réduction méthodologique». C'est-à-dire que la réalité de l'objet est définie par l'ensemble théorique et méthodologique de la discipline. L'auteur invite à faire la distinction entre ce qui tient de «l'objet matériel», l'objet tel qu'il préexiste, de ce qui tient de «l'objet formel», à savoir sa conception une fois réduite et formalisée dans un champ disciplinaire spécifique. De la même manière, pour Hamel (2005), la réduction de la réalité, exercée par une discipline, permet de définir l'objet. Ainsi, ces réductions sont des traductions des représentations dis-

ciplinaires. Dans le cas présent, trois objets formels correspondant à des « réductions méthodologiques » différentes sont à considérer :

- L'étude I-CARE qui répond à la commande et présente une construction interdisciplinaire.
- Les thèses de sociologie et de géographie dans lesquelles la commande fait partie de l'objet formel et qui présentent des approches, des problématiques et des objets disciplinaires distincts.

Maintenir son ancrage disciplinaire, dans ce travail de distinction des objets, ne dispense pas pour autant de mobiliser d'autres disciplines. De plus, le sujet de la prévention appelle à ces croisements de regards. Dans le cas présent, l'interdisciplinarité revient à « considérer les connaissances issues d'autres disciplines dans l'intention de mieux cerner et de mieux éclairer son objet propre et, de ce fait, d'en produire une connaissance plus précise » (Hamel, 2005). Les disciplines en question que sont ici la sociologie et la géographie se mêlent à la culture professionnelle des Centres Sociaux. Les acteurs des Centres Sociaux disposent de leurs propres outils, concepts et « réductions méthodologiques », desquels s'inspirent parfois l'étude I-CARE et les thèses. Aussi est-il possible de considérer que la pratique de l'interdisciplinarité passe également par ces échanges entre pratique professionnelle et académique.

Dans le cadre de la Twin CIFRE, comme dans les CIFRE de manière générale, le· doctorant est amené à comprendre et déconstruire une pratique professionnelle qui ne répond pas aux découpages disciplinaires. Le bien-vieillir (objet de l'étude) en est un exemple. Il convient, d'une part, de saisir le sens que lui attribue les acteurs des Centres Sociaux tout en considérant, d'autre part, l'ancrage scientifique de cette notion faisant ainsi appeler à différentes disciplines au premier plan desquelles la gérontologie.

Adapter sa posture : chercheurs impliqués

En plus d'associer différentes disciplines, cette Twin CIFRE, associe les acteurs de la commande dans la démarche d'enquête. Ils contribuent à l'élaboration de méthodologies et à leur mise en œuvre sur le terrain, etc. En d'autres termes, cette étude n'a pas seulement été menée pour les acteurs des Centres Sociaux, mais a été pensée et conduite avec eux. Une configuration qui fait écho aux travaux de Lieberman (1986) sur la recherche collaborative : « *Working with not working on* ».

Cette dimension collaborative implique des ajustements en termes de posture de recherche. Dans ce cadre, quelles sont les reconfigurations que subit la position des doctorantes au cours de l'enquête ? L'implication directe du doctorant sur son terrain d'étude conduit à interroger les rapports sociaux dans lesquels il est impliqué au quotidien. La compréhension de ces rapports et la considération des effets potentiels qu'ils peuvent générer sur le processus de recherche sont primordiales :

Prenant acte de sa non-extériorité par rapport à son objet, c'est par l'analyse de ce qui se passe et se développe dans ses relations avec les acteurs, à l'occasion de la recherche, que le chercheur, comme les acteurs, peut accéder, en partie du moins, à la réalité (psychologique, sociale, groupale, institutionnelle) qu'il se propose de mieux comprendre. (Dubost et Levy, 2016, p. 408)

Perceptions et place du doctorant

Bien que doctorant en toutes circonstances, l'investissement professionnel que suppose le double statut doctorant/salarié conduit à l'adoption de postures susceptibles de bouleverser la mise en place de méthodes spécifiques, comme les observations de terrain. Ces expériences « interrogent toujours, sinon la perspective du chercheur, du moins la place que celui-ci occupe sur le terrain » (Horvat, 2015). La place donnée aux doctorantes au sein de l'institution va conditionner de fait la posture de recherche.

Ainsi, certaines situations d'enquêtes donnent lieu à une participation plus prononcée des chercheurs qui rend plus difficile la conduite de l'enquête telle que prévue initialement. Par exemple, les espaces de concertations entre les acteurs (commissions spécifiques, assemblées générales, conseil d'administration, manifestations occasionnelles, etc.), qui sont des moments d'observations privilégiés, nécessitent par leur configuration un ajustement de la posture méthodologique pensée, *a priori* par les enquêtrices.

Durant ces événements, le parti pris initial de faire de l'observation non participante s'est mué en une observation participante active :

un contexte d'enquête où le chercheur exerce une activité à l'intérieur du groupe ou de l'institution étudiée, comme, par exemple, un emploi rémunéré. En exerçant cette activité, il acquiert un statut professionnel et se conduit avec les enquêtes comme un collègue. Le chercheur joue alors de front un double rôle (Namian et Grimard, 2016, p. 25).

Ce changement s'explique par le contexte particulier et la nature des acteurs présents. L'activité de recherche s'inscrit dans un espace organisé, en complémentarité et en interaction avec les autres membres du réseau étudié. La place des doctorantes est alors celle de pairs, autrement dit, de professionnelles du réseau qui comme les autres présents traitent de la question du vieillissement. Leur participation est donc attendue.

Ainsi, certaines conversations, certaines réflexions ont été induites par la dimension participative de cette observation. Étant donné que le vieillissement dans les centres sociaux est un sujet en cours de travail et qu'il dépend notamment de ces instances, la participation se doit d'être mesurée. C'est d'ailleurs toute la complexité du choix de la posture à adopter : il faut à la fois répondre aux attentes du commanditaire, tenir son rôle d'acteur au sein d'un réseau, tout en influençant, le moins possible l'ensemble de la dynamique. Or cet équilibre est difficile à tenir, car les doctorantes sont régulièrement invitées à participer aux réflexions collectives. Un phénomène d'autant plus accentué et plus difficile à maîtriser à deux. D'une part, parce qu'elles génèrent deux fois plus de sollicitations

et d'autre part, parce que chacune ne peut avoir l'entière maîtrise de la posture qui sera adoptée par la collègue doctorante. Les notes de terrain retranscrites ci-dessous illustrent ces tensions parfois en jeu dans le cadre de la Twin CIFRE (voir encart 1).

Encart 1 : Retranscription de notes de terrain
prises lors d'une commission nationale
Développement social local et vieillissement

Quatre feuilles sont accrochées au mur. Chacune d'entre elles expose une thématique sur laquelle le réseau doit retravailler son positionnement pour les années à venir. À l'aide de post-it de couleurs, chaque participant est invité à donner son avis : Vert : le réseau a été bon/Orange : moyen/Rose : mauvais.

Volontairement, les doctorantes ne se saisissent pas des Post-its.

L'animateur : Ah bah les filles vous participez, prenez des Post-its.

Doctorante 1 : Non, non on ne préfère pas. On observe aujourd'hui.

L'animateur : Ah non ! Tout le monde participe ici !

Doctorante 2 : Oui, mais pour notre travail de recherche, on préfère ne pas participer aujourd'hui pour ne pas interférer dans vos réflexions.

Doctorante 1 : Oui c'est mieux comme ça, des fois il ne faut pas que nous participions.

L'animateur : Non allez, prenez des post-its (il tend les post-its). Votre regard critique nous intéresse, c'est pour ça qu'on finance la recherche !

Face à l'insistance de l'animateur, la doctorante 1 prend les post-its qui lui sont tendus, la doctorante 2 n'a donc d'autre choix que de participer également. Sa non-collaboration serait malvenue puisque la doctorante 1 a accepté.

Cet exemple est intéressant car il permet d'illustrer les tensions auxquelles des doctorants CIFRE sont susceptibles de faire face, notamment, à travers la dimension « financée » de leur recherche, les rappelant immédiatement à leur statut de salarié et aux liens de subordination qui les lient au commanditaire.

Par ailleurs, il offre un aperçu de la complexité, que peut parfois générer la Twin CIFRE sur le maintien de la posture de recherche en contexte d'observation. De façon générale la posture adoptée dépend fortement du rôle qu'attribuent les individus à l'enquêteur, le conduisant tantôt à participer, tantôt à rester en retrait, mais avec la Twin CIFRE elle dépend aussi de celle adoptée par le doctorant avec lequel est partagé le terrain d'enquête. Par conséquent, une telle pratique nécessite, au cours de la rédaction, un retour réflexif sur la méthodologie employée, sur les choix opérés et sur leurs effets tout au long du processus d'enquête (Paugam, 2012).

Par ailleurs, il convient de considérer les rapports sociaux qui sont en jeu dans le cadre d'une recherche conduite en contexte CIFRE. De chercheur profane à chercheur indigène, la familiarisation, voire l'appartenance progressive de l'enquêteur au terrain joue sur les modalités de son immersion et sur les données recueillies. Les interactions ne se limitent pas à un cadre professionnel ou à un temps limité d'entretien, mais s'inscrivent dans la durée et changent au cours de l'enquête. Certains des individus enquêtés sont parfois considérés comme des collègues. Par ailleurs, l'enquêteur entretient un rapport hiérarchique avec certains de ses collègues qui sous-tendent des enjeux individuels. Certains choix, certaines pratiques peuvent se comprendre à l'aune de ces enjeux. Il n'est plus seulement question du rôle que les membres de la structure attribuent au chercheur, mais de ceux qu'il confère aux autres et du propre regard qu'il porte sur sa position au sein de l'institution.

La familiarité, la régularité ainsi que l'imbrication entre ces différents rapports sociaux peuvent biaiser la prise de distance nécessaire dans le travail de recherche. La Twin CIFRE décuple cette difficulté dans la mesure

où chacune des doctorantes dispose de son propre réseau d'interconnaissance. La position occupée par l'une génère de fait une proximité avec le réseau de l'autre, les incitant chacune à adopter une posture qui soit cohérente avec celle entreprise par la seconde.

Déplacer le regard pour se réappropriier l'objet

Cette mise à distance des conditions de recherche passe également par une déconstruction plus large du contexte de production de la commande. Pour y parvenir, il est nécessaire de s'émanciper de l'environnement social dans lequel s'exerce le travail de recherche afin de s'extraire des codes, des normes et des discours institutionnels. Cette émancipation, entendue comme la capacité du chercheur à reformuler l'objet pour mieux se l'approprier et l'ajuster aux exigences scientifiques de son champ disciplinaire, passe par une phase préalable d'acculturation.

Cette phase d'acculturation permet une appropriation de l'environnement étudié et de ses différentes composantes. Ici elle permet de comprendre ce que sont et ce que font les Centres Sociaux et a été essentielle à l'intégration des doctorantes au sein du réseau, facilitant leur accessibilité au terrain et aux données. Cette compréhension plus précise de l'environnement permet d'entrer dans une analyse plus fine de l'objet étudié, en prenant les informations reçues avec une distance analytique. Comme l'expliquent Beaud et Weber (2003), faire de la recherche en milieu inconnu peut s'avérer être un atout non négligeable, voire un moteur de la recherche, au sens où la démarche d'apprentissage qui s'engage dans ce cas permet de saisir « les catégories de perception et de pensée des indigènes » (p. 108). Une position qui laisse place à l'étonnement et à des interrogations qui ne sont pas conditionnés par des représentations. Elle permet d'interroger ce qui relève de l'évidence pour les acteurs interrogés et de distinguer ce qui tient du discours de ce qui tient de la pratique.

Cette étape, qui n'est pas constitutive de toute recherche collaborative ou de recherche-action, semble indispensable dans le cadre particulier

de l'exercice de la thèse. Elle offre un regard plus large sur les Centres Sociaux que ce qui est attendu par le projet I-CARE. À ce titre, pour Hovart (2013) c'est par « l'immersion progressive » que le fonctionnement « d'un univers à part entière » peut être « décrypté », et donc analysé. Avec la Twin CIFRE, cette étape s'engage à deux. Ce contexte offre un espace de réflexivité commun qui permet de prendre de la distance et de mettre ses réflexions en perspective. En effet, les doctorantes s'appuient dans ce processus d'émancipation et y contribuent l'une pour l'autre.

Cette mise à distance permet de percevoir les enjeux sous-jacents, les non-dits et les incohérences, permettant ainsi de produire une réflexion indépendante de la commande. Le regard se déplace progressivement en se portant sur le commanditaire, la commande et l'objet même de la présence des doctorantes. L'environnement de travail devient partie intégrante de l'analyse de terrain. Il ne s'agit plus de mesurer l'impact des centres sociaux sur le vieillissement, mais de comprendre, plus largement, la manière dont le vieillissement est appréhendé par ces acteurs.

Conclusion

Le contexte de la Twin CIFRE soulève des enjeux de posture de recherche qui dépassent ceux susceptibles d'intervenir au cours d'une recherche CIFRE. Si ce contexte présente des contraintes à titre individuel il révèle également des enjeux plus collectifs

Tout d'abord, l'interdisciplinarité en tant que principe de recherche initial nécessite des ajustements tant dans la pratique de la recherche collective que dans l'exercice individuel de la thèse. Ici, l'enjeu identifié n'est pas dû à des écarts disciplinaires importants, mais à la proximité des approches sociologiques et géographiques sur la question de la prévention. Afin de tenir le « cap épistémologique » (Foli et Dulaurans, 2013) exigé d'une thèse tout en permettant les ponts entre les disciplines et le projet I-CARE, la Twin CIFRE impose de croiser les regards et de formuler des

objets distincts à partir d'une même problématique et d'un même terrain d'étude.

Cette démarche se traduit, entre autres par une réflexivité de la posture de recherche adoptée sur le terrain. Il convient donc de passer par un processus d'acculturation puis une déconstruction de l'environnement dans lequel les chercheurs sont impliqués au quotidien, afin de pouvoir, par la suite se réapproprier la commande et formuler les objets de recherche.

Sur le terrain, certaines difficultés, relatives à tout contexte de recherche collaborative, sont accentuées par la présence de deux doctorantes. La posture de recherche connaît des ajustements en fonction des situations et des individus impliqués. Celle-ci étant en partie dépendante de l'interprétation que se font les acteurs de la place et de la position des doctorants dans l'institution. Dans l'expérience présentée, l'implication des doctorantes a été variable, elle a supposé des adaptations qui conduisent à reconsidérer les choix méthodologiques engagés au cours du processus d'enquête. D'autant plus que cette implication est parfois dépendante de cette double présence et de la posture adoptée par l'une ou par l'autre.

Une configuration qui conduit également à considérer les rapports sociaux et de la façon dont ils interviennent dans la démarche d'enquête. Le travail en binôme permet de réduire les biais méthodologiques à cet égard, car il permet l'aménagement de temps de concertations pour échanger. La double perspective sur les situations observées permet ainsi d'éviter l'interprétation précipitée.

La conduite de thèses sous dispositifs Twin CIFRE, plus fréquentes dans le cadre des sciences « dures », soulève des enjeux spécifiques à son application aux sciences sociales, dont certains éléments diffèrent quelque peu de la CIFRE. La pratique de l'interdisciplinarité, le rapport au terrain et le travail collaboratif dans ce contexte particulier sont autant de sujets de réflexions qui mériteraient davantage d'investigations.

Bibliographie

- Beaud, Stéphane et Weber, Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- Bühlera, Eve Anne, Cavallé, Fabienne et Gambino, Mélanie, « Le jeune chercheur et l'interdisciplinarité en sciences sociales », *Natures Sciences Sociétés*, 2012, 14 (4).
- Dubost, Jean et Lévy, André « Recherche-action et intervention », in Jacqueline Barus-michel, Eugène Enriquez et André Levy (dir), *Vocabulaire de psychologie*, Toulouse, ERES, 2016.
- Charbonneau, Simon, « Réflexion d'un juriste sur l'enfermement disciplinaire », *Nature Sciences Sociétés*, 2005, 13 (1).
- Foli, Olivia et Dulaurans, Marlène, « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication. langages, information, médiations*, 2013, n° 40.
- Franck, Robert, « La pluralité des disciplines, l'unité du savoir et les connaissances ordinaires », *Sociologie et sociétés*, 1999, 31 (1).
- Gaglio, Gérald, « En quoi une thèse CIFRE en sociologie forme au métier de sociologue ? Une hypothèse pour ouvrir le débat », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 2008, n° 3.
- Hamel, Jacques, « Sociologie et interdisciplinarité, un mariage de raison ? », *A contrario*, 2005, 3 (1).
- Hellec, Florence, « Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE », *Sociologies pratiques*, 2014, n° 28 (1).
- Horvat, Nicolas, « Le regard critique en situation d'immersion », *Socio-anthropologie*, 2013, n° 27.
- Kivits, Joëlle, Fournier, Cécile, Mino, Jean-Christophe, Frattini, Marie-Odile, Winance, Myriam, Lefève, Cécile et Robelet, Magali, « Jalons pour une recherche interdisciplinaire en santé et sciences humaines et sociales : apports d'une séminaire des recherche », *Santé Publique*, 2013, 25 (5).
- Klein, Julie thompson, « Interdisciplinarity and complexity: an evolving relationship », *E:CO Special double issue*, 2004, 6 (1-2).
- Lieberman, Ann, « Collaborative research: Working with, not working on », *Educational leadership*, 1986, 43 (5).
- Morrisette, Joëlle, Pagoni, Maria et Pepin, Matthias, « De la cohérence épistémologique de la posture collaborative », *Phronesis*, 2017, vol. 6 (1).
- Namian, Dahlia et Grimard, Carolyne, « Reconnaître les « zones grises » de l'observation : du trouble à la vigilance ethnographique », *Espaces et sociétés*, 2016, n° 164-165 (1).
- Paugam, Serge, *L'enquête sociologique*, Paris, Presse Universitaires de France, 2012.

Quand le terrain crée le doute : déconstruction et (re)construction de la posture de recherche

Candy Jangal, docteure en géographie de la santé
Ingénieure de recherche à l'Institut national de la santé et de la
recherche médicale (CERMES 3 UMR 8211 et INSERM U 988)

jangalcandy@hotmail.fr

Résumé

Bénéficiaire d'une allocation doctorale en géographie, j'ai connu un environnement de travail identique à celui d'une CIFRE. Ma thèse s'inscrivait dans le cadre de l'enquête Enfants et familles sans logement en Île-de-France, menée par l'observatoire du Samusocial de Paris. Afin d'être proche du terrain, j'ai intégré l'équipe de l'observatoire. En devenant enquêtrice du Samusocial, entourée de collègues issus du secteur social et perçue par les familles comme une assistante sociale, je suis aussi devenue « chercheure-praticienne ». Ce chapitre mobilise le concept de liminalité pour décrire cet entre-deux, entre recherche et pratique, et son expérimentation sur le terrain. Son objectif est de montrer comment l'expérience de la liminalité a déconstruit mes représentations concernant la posture du chercheur sur son terrain. Il montrera également que la sur-implication sur le terrain a modifié sensiblement l'objet de recherche pour l'ancrer dans la réalité des familles.

Mots-clés : chercheur praticien, recherche qualitative, posture de recherche, liminalité, recherche-action

When the field creates doubts: thinking and re-thinking the researcher's posture

Summary

Benefiting from a university thesis allowance in geography, I experienced a work environment identical to that of a CIFRE. My thesis was part of the survey of Children and homeless families in Île-de-France, conducted by the Samusocial of Paris' observatory. To be close to the field, I joined the observatory's team. By becoming a Samusocial investigator, surrounded by colleagues from the social sector and perceived by the families as a social worker, I also became a "researcher practitioner". This paper mobilizes the concept of liminality to describe this in-between, between research and practice, and its experimentation in the field. Its goal is to show how were deconstructed my representations about the researcher's posture on the field. It will also show that over implication on the ground has significantly modified the research problem to anchor it in the families' reality.

Keywords: Researcher Practitioner; Qualitative Research; Researcher's Posture; Liminality; Action Research.

Introduction

En octobre 2012, j'ai bénéficié d'une allocation doctorale en géographie de l'Université Paris Nanterre pour travailler sur le recours aux soins des familles hébergées à l'hôtel. Elle s'inscrivait dans une enquête intitulée enfants et familles sans logement en Île-de-France (ENFAMS), que coordonnait l'observatoire du Samusocial de Paris (SSP). Afin que je sois au plus près du terrain et de la connaissance sur les populations sans logement, l'école doctorale a favorisé mon intégration au sein de l'observatoire. Affilié au SSP, il regroupe des chercheurs dont la mission est double : traiter les données sanitaires et sociales des différents services du SSP et réaliser en parallèle des recherches sur les populations sans domicile. Le dialogue avec les acteurs de terrain du SSP est par conséquent constant. Loin d'être purement académique, l'environnement de travail est une hybridation entre le monde de la recherche et le monde praticien. Non consciente des implications de mon intégration à cet organisme, j'ai signé avec l'école doctorale et la secrétaire générale du SSP une convention de bénévolat et de mise à disposition.

Pour décrire leur expérience de recherche, trois doctorantes-praticiennes-chercheuses (de Saint-Martin, Pilotti, et Valentin, 2014) ont mobilisé le concept de liminalité, défini comme « cette tension entre deux formes de réflexivité et d'implication (celles du milieu professionnel et celles de la recherche) » (p. 3). Ni totalement praticiennes, ni totalement chercheuses, elles se situent dans un entre-deux et naviguent entre leurs pratiques professionnelles et leurs pratiques de recherche. Cette liminalité, je l'ai expérimentée malgré moi au cours d'un terrain qui a duré sept mois et qui a initié mon travail de recherche. L'objectif de ce chapitre est de décrire et comprendre l'impact de cette expérience sur la construction de ma posture de chercheuse d'une part et sur la construction de mon objet de recherche d'autre part. Dans une première partie, j'analyserai comment j'ai construit mon objet de recherche et envisagé ma posture sur le terrain avant d'expérimenter la liminalité. La deuxième partie abordera l'expérience vécue de la liminalité sur le terrain de l'enquête ENFAMS et le rôle imprévu de chercheuse-praticienne que j'ai endossé à cette pé-

riode. Enfin, la dernière partie montrera comment l'expérimentation de la liminalité a mis en évidence les décalages entre l'objet de recherche, la posture définie au départ et les réalités du terrain.

L'élaboration d'une recherche sans connaissance du terrain

Un objet de recherche défini en amont du terrain d'enquête

Yvonne Giordano et Alain Jolibert (2012) affirment que « celui qui débute un travail ne peut jamais énoncer : “voici quel est l'objet de ma recherche” » (p. 4). En débutant ma thèse, mon objet de recherche, c'est-à-dire la thématique principale, le questionnement général, les hypothèses de travail et la méthodologie, était pourtant défini. Je souhaitais m'intéresser au recours aux soins des familles sans logement, plus spécifiquement aux difficultés d'accès aux soins de leurs enfants âgés de 0 à 5 ans. L'élaboration de mon objet de recherche fut similaire à celle d'une recherche action et partait d'un problème posé par les intervenants de terrain (Allard-Poesi et Perret, 2004). Avant le démarrage de l'enquête ENFAMS, l'observatoire avait rencontré différentes institutions socio-sanitaires afin de leur fournir des informations sur l'enquête ENFAMS et ses objectifs. L'ensemble des médecins-chefs des centres de Protection maternelle infantile (PMI) ont été réunis dans chaque département francilien à cette occasion. Les médecins ont dénoncé les conséquences de la mobilité résidentielle des familles générée par le système d'hébergement, sur l'accès aux soins des enfants. En raison de cette mobilité, ces derniers connaissaient des ruptures de soins fréquentes alors même qu'ils nécessitaient un suivi rapproché et continu étant donné leurs conditions de vie. Par ailleurs, les familles sans logement, qui sont majoritairement migrantes, éprouaient des difficultés à entamer un suivi de soins pour leur enfant à leur arrivée en France. Je voulais donc étudier l'impact du système d'hébergement sur l'accès aux soins des enfants, en étudiant les phénomènes de ruptures de soins ou de retard de suivi de soins et les stratégies déployées par les parents pour y remédier. Par la suite, les

hypothèses et la méthodologie ont été élaborées en collaboration avec les encadrantes de thèse. La méthodologie reposait sur une association de méthodes quantitatives et qualitatives. L'analyse des questionnaires ENFAMS et des modules relatifs à la mobilité résidentielle et au calendrier vaccinal des enfants constituait la première étape. Ce dernier était l'outil mobilisé pour évaluer les ruptures de soins et les retards de suivi de soins, car il recueillait des données datées sur les visites réalisées dans le cadre du suivi de soins. Les modalités de l'enquête qualitative devaient être déterminées à partir des résultats quantitatifs.

La première étape de ma recherche dépendait de l'enquête ENFAMS. La collecte des données a commencé trois mois après le début du contrat doctoral et je pouvais à ce titre utiliser ce terrain d'enquête comme une première exploration de mon sujet de recherche. Cette entrée précoce sur le terrain imposait il me semblait, de définir la posture à adopter.

Une posture de recherche garante de « l'objectivité scientifique »

J'avais une vision naïve de la posture à tenir sur le terrain, c'est-à-dire du comportement et du positionnement que je devais privilégier face aux familles rencontrées. Pour garantir l'objectivité de la recherche, il me semblait que tout chercheur devait être « situé "en dehors" de son champ de recherche. Il reste "observateur", non intervenant » (Kohn 1984, p. 106). L'observation-participante était proscrite étant donné le caractère sensible de la recherche qui impliquait des parents et des enfants vivant dans l'extrême pauvreté. Marie Lelubre (2013) a également interrogé des populations précarisées dans le cadre d'une thèse CIFRE. Elle explique le risque d'une assimilation entre l'assistant social et le chercheur par l'enquête. C'est pourquoi en introduisant ses entretiens, elle insistait sur sa fonction de chercheuse et ne prenait pas en charge les demandes sociales formulées par les enquêtés. Sur un terrain où le niveau d'engagement émotionnel est important en raison de la situation des répondants, le surinvestissement dans leurs histoires personnelles devait être limité. J'avais au départ

opté pour la même ligne de conduite. Le terrain de l'enquête ENFAMS devait être un espace d'observation et non d'action au cours duquel je voulais observer les conditions de vie des familles pour me familiariser avec mon sujet de recherche.

Néanmoins, mon intégration à l'observatoire avait une contrepartie : la participation active à l'enquête ENFAMS. Dès lors, la posture choisie était en décalage avec le terrain qui s'annonçait.

Être confrontée au terrain et devenir « chercheure-praticienne »

L'équipe ENFAMS : un environnement praticien

L'enquête ENFAMS ciblait les familles hébergées en Île-de-France et accompagnées d'au moins un enfant de moins de 13 ans. Elles devaient être hébergées en hôtel social, en centre d'hébergement d'urgence, en centre d'hébergement et de réinsertion sociale et enfin en centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Les objectifs étaient d'estimer le nombre de familles en Île-de-France, de décrire leurs caractéristiques sociodémographiques, leurs conditions de vie et l'état de santé des enfants et des parents. De janvier à mai 2013, 801 familles et enfants âgés de moins de 13 ans ont été interrogés. Le terrain comportait plusieurs étapes : la première appelée pré-visite consistait à visiter les structures d'hébergement tirées au sort et à démarcher les familles éligibles pour leur proposer de participer. Le prévisiteur était donc en contact avec les structures d'hébergement dont certaines étaient partenaires du SSP, mais aussi avec les familles, dont une partie était hébergée par l'institution. Lors de la deuxième étape, un binôme enquêteur/enquêteur psychologue se rendait dans les hébergements des familles pour administrer plusieurs questionnaires à un parent et un enfant tiré au sort dans chaque famille. La dernière étape était réalisée par une infirmière chargée d'effectuer divers prélèvements et mesures anthropométriques sur le parent et l'enfant interrogés. À l'issue de ce dernier rendez-vous, des orientations étaient organisées pour

les familles dont la situation était jugée critique par les enquêteurs ou les infirmières. Cette dernière étape allait au-delà des objectifs de recherche car l'étiquette SSP de l'observatoire lui imposait de jouer un rôle social d'orientation et d'intermédiaire avec les associations.

Afin de pouvoir mener cette enquête, l'équipe de l'observatoire, alors composée de chercheurs, a accueilli de façon temporaire quatre intervenants sociaux mis à disposition par différents services du SSP. Deux écoutantes 115, une psychologue et un médiateur des services d'hébergements hôteliers sont devenus des collègues, sans compter les 35 enquêteurs et enquêteurs psychologues et les 10 infirmières recrutées pour la passation des questionnaires. Dès lors, l'environnement de travail n'était pas académique mais praticien. Combiné à ma participation active à l'enquête, il a eu un impact réel tant sur ma posture, qui ne pouvait se limiter à une observation distanciée, que sur mon objet de recherche.

Entrer sur le terrain et expérimenter la liminalité

J'ai été mobilisée à différentes étapes du terrain : la prévisite, l'administration de l'enquête en tant qu'enquêtrice et l'orientation des enfants ayant une anémie grave ou un retard vaccinal. Une consigne claire avait été énoncée par l'observatoire : le terrain ne pouvait être utilisé pour aborder les questionnements spécifiques de la thèse. Lors de la prévisite, l'énergie devait se concentrer sur le recrutement des familles. Par ailleurs, l'appareil de collecte comportait plusieurs questionnaires, ce qui ne permettait pas d'explorer ma thématique de recherche. Enfin, je devais être identifiée comme observatoire du SSP et non chercheure, pour éviter de créer de la confusion chez les familles.

Chaque étape de l'enquête correspondait à des échanges prolongés avec les familles, les hôteliers ou certains services socio-sanitaires. Les prévisites duraient environ deux heures et allaient au-delà du simple recrutement. Il n'était pas rare d'échanger avec les hébergeurs et de recueillir leurs doléances sur les comportements indésirables de telle ou

telle famille hébergée par le SSP. Nous pouvions alors constituer un intermédiaire entre eux et les services d'hébergement du SSP. La passation de l'enquête durait en moyenne trois heures, en raison des nombreux outils de collecte. Cette entrevue prolongée avec les familles créait un lien de confiance, d'autant plus que des événements de vie personnels étaient abordés. Les familles en profitaient pour réaliser des demandes sociales diverses, que nous relayions dans certains cas. Enfin, les orientations prévues à l'issue de l'enquête me confortaient dans cette fonction sociale à la fois auprès des familles et auprès des acteurs socio-sanitaires que je contactais pour discuter de la situation sanitaire des enfants. Je n'étais donc pas en observation mais en participation-observante (Soulé, 2007), étant donné l'investissement déployé sur le terrain de recherche et les liens étroits tissés avec les différents intervenants de l'assistance¹ française. Pour autant, je n'étais pas praticienne, car je n'avais pas suivi de formation sociale. D'après Catherine Lavergne (2007), l'expérience du praticien chercheur suppose l'enrichissement mutuel de la pratique professionnelle et de la pratique de recherche, ce qui n'était pas mon cas. Seuls mon environnement de travail, mes activités et la façon dont j'étais perçue par les familles me désignaient comme une « praticienne ». En réalité, je ne me percevais ni comme une praticienne et ni comme une chercheuse. En échangeant avec les doctorants du laboratoire, j'ai pris conscience de la liminalité dans laquelle mon travail s'inscrivait et je ne me sentais plus légitime dans le monde de la recherche, comme en crise identitaire.

1 Elle correspond aux politiques publiques et aux actions associatives destinées aux personnes en situation de grande pauvreté. Trois systèmes la composent : un système d'aide sociale, un système d'hébergement et un système d'aide sanitaire.

(Re)construire sa démarche de recherche

Accepter sa subjectivité et son implication

L'enquête ENFAMS a créé un décalage entre ma conception de la posture à tenir sur le terrain et la réalité. Cette crise identitaire s'est amorcée rapidement, car je n'étais pas en mesure d'utiliser les méthodes de collecte en sciences sociales enseignées à l'université, garantes je le pensais, de la qualité du recueil. Les photos n'étaient pas autorisées, car elles pouvaient être confondues par les hôteliers avec une procédure de contrôle de sécurité et mettre en difficulté le bon déroulement de l'enquête. L'enregistrement des échanges n'était pas pertinent dans un contexte d'enquête quantitative, d'autant plus que je ne pouvais aborder mes questionnements de recherche. Enfin, le carnet de terrain n'avait pas sa place aux côtés de l'ensemble des questionnaires que je devais administrer. Je rédigeais, de mémoire et après mes heures d'enquête, l'ensemble de mes observations et interactions journalières. Cette crise identitaire s'est accentuée par le sentiment d'être trop ancrée sur le terrain, au détriment de ma recherche et de la prise de distance que je pensais indispensable (Clerc et Tomamichel, 2004). Comment conserver un regard critique et le recul nécessaire sur des événements que je vivais au quotidien, à l'instar d'une intervenante sociale ? Comment produire un « savoir savant » ? Cette enquête, tout en permettant le recueil d'informations riches et variées, semblait simultanément être la cause d'une impossibilité à les scientifier. Comme le décrit Olivier de Sardan (2000) : « Mais ce "plus" d'implication, qui est parfois très productif en termes de résultats d'enquête, n'est toutefois pas la garantie automatique d'un "plus" en termes de qualité ethnographique ou sociographique [...] » (p. 432). En discutant avec des chercheurs de l'observatoire, j'ai pris conscience que l'objectivité est un mythe dont il faut se défaire. Tout chercheur envisage sa recherche et son positionnement sur le terrain en toute subjectivité. Élaborer une méthodologie rigide de terrain est contre-productif, car c'est occulter la nature imprévisible de son déroulement et s'enfermer dans une posture qui n'est parfois pas adaptée. Dans l'analyse des résultats, cette subjecti-

tivité doit être prise en compte comme élément de compréhension et de construction de l'objet de recherche (Bourdieu, 1978).

J'ai également pris conscience du décalage entre l'objet de recherche défini en amont et les difficultés réelles d'accès aux soins identifiées sur le terrain.

Changement de paradigme et modification de l'objet de recherche

L'objet de recherche s'est construit à partir d'un problème posé par les acteurs sanitaires. Florence Allard-Poesi et Véronique Perret (2004) démontrent que la représentation du problème diffère selon les personnes consultées. Durant les sept mois de terrain, j'ai pris conscience que les familles posaient autrement leurs problèmes d'accès aux soins. Satisfaites de la prise en charge de leur enfant par le système de soins français, elles ne signalaient pas de rupture de soins, ni de retard de suivi de soins. Si la mobilité résidentielle était régulièrement dénoncée, elle était davantage perçue comme un obstacle pour la scolarité des enfants. En revanche, les familles évoquaient leurs mobilités quotidiennes éprouvantes pour réaliser l'ensemble de leurs activités. Les distances effectuées entre leur hébergement et les associations, les rendez-vous socio-administratifs, l'école des enfants mais aussi leurs professionnels de santé, étaient importantes. En outre, les contacts quotidiens avec les intervenants sociaux qui étaient mes collègues mais aussi mes interlocuteurs lors des orientations que je réalisais m'ont éclairée sur le fonctionnement de l'assistance française et sa complexité. J'ai compris que la dénonciation seule du système d'hébergement occultait le dysfonctionnement d'autres branches de l'assistance française comme le système d'aide sociale ou le système d'aide sanitaire. L'ensemble de ces dysfonctionnements générait des déplacements sur de longues distances et constituait des obstacles à l'accès aux soins. Ainsi, l'objet de recherche que je pensais construit sur un problème solide s'est fissuré à l'épreuve du terrain, alors que mes connaissances de mon sujet de recherche s'approfondissaient. J'avais inscrit mon travail dans un cadre

de recherche-action ce qui sous-entendait contrairement à une recherche académique, de proposer des solutions pour améliorer la situation des populations concernées (Greenwood et Levin, 1998). Par conséquent, mes impressions de terrain m'imposaient de modifier mon objet de recherche, afin de répondre aux préoccupations des familles. Les difficultés d'accès aux soins constituaient toujours le sujet principal de la thèse, mais elles étaient abordées sous l'angle des déplacements effectués de l'hébergement vers la structure de soins. Ce changement de focale impliquait l'investigation d'autres modules du questionnaire, l'utilisation de nouvelles méthodes d'analyses et la réalisation d'une nouvelle revue de littérature sur cette problématique. Il impliquait également de complexifier l'analyse en considérant les dysfonctionnements de l'assistance française dans son ensemble et non pas uniquement ceux du système d'hébergement. J'ai compris tardivement que définir un objet de recherche en amont et le penser immuable ne correspondait pas à la réalité du processus de recherche : « L'objet de recherche est donc souvent le fruit d'allers et retours, soit entre terrain et théories, soit entre théories de telle manière que la définition de l'objet évolue jusqu'à se fixer plus définitivement » (Giordano et Jolibert, 2012, p. 9). Ce cheminement est cependant chronophage. S'arracher du terrain est une entreprise ardue tant on s'y est (sur)investi. Prendre du recul sur les notes de terrain et prendre conscience d'un nécessaire changement de direction demande un temps de maturation de plusieurs mois.

Conclusion

Bien que personnelle, cette expérience pose plusieurs problèmes qui concernent la recherche action en général. De plus en plus, les écoles doctorales exigent, même en science sociale, une thèse réalisée sur un temps court. On peut s'interroger à juste titre sur la pertinence de ces exigences, notamment si la thèse s'inscrit dans une CIFRE ou dans une recherche-action. Dans leur ouvrage consacré à la recherche-action, Davydd J. Greenwood et Morten Lewin (1998) considèrent que ce format de recherche est plus complexe qu'une recherche classique. En

effet, la recherche action ne se donne pas comme unique objectif la connaissance, mais également l'utilisation de cette connaissance pour agir sur la société. En outre, le processus de co-construction de l'objet de recherche avec les acteurs est un exercice chronophage, de même que les allers et retours entre terrain-prise de distance-analyses.

Il faut également souligner un paradoxe : alors que la possibilité de réaliser une thèse repose parfois sur la présentation d'un objet de recherche défini en amont, de nombreux articles montrent que la construction de cet objet se réalise tout au long de la recherche. Le risque est que le doctorant cristallise sa réflexion autour de l'objet de recherche défini au préalable et éprouve des difficultés à le modifier en profondeur lorsque cela s'avère nécessaire.

Enfin, parler d'objectivation de la recherche à la manière de Pierre Bourdieu (1978) plutôt que d'objectivité apaiserait les angoisses du jeune chercheur praticien. Mon affiliation au SSP m'a parfois été reprochée dans le monde académique, car elle pouvait biaiser, selon lui, le recueil de mes données. Or, l'affiliation universitaire ne garantit pas l'objectivité des résultats et biaise autrement les observations de terrain. Le chercheur est une composante de l'objet de recherche et sa subjectivité doit être analysée comme une donnée influençant les résultats de la recherche.

Bibliographie

- Allard-Poesi, Florence, Perret, Véronique, « La construction collective du problème dans la recherche-action : difficultés, ressorts et enjeux », *Finance Contrôle Stratégie*, 2004, vol. 7, n° 4.
- Bourdieu, Pierre, « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1978, vol. 23.
- Clerc, Françoise, Serge, Tomamichel, « Quand les praticiens deviennent chercheurs », *Recherches & éducations*, 2004, n° 8.
- De Lavergne, Catherine, « La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative », *Recherche qualitative*, Hors-série 3, 2004.
- Giordano, Yvonne, Jolibert, Alain, « Spécifier l'objet de la recherche », in Marie-Laure Gavard-Perret et al. (dir.), *Méthodologie de la recherche. Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion*, 2^e éd., Montreuil, Pearson Education, 2012.
- Greenwood, Davydd J., Levin, Morten, *Introduction to a Action Research. Social Research for Social Change*, London, Sage, 1998.
- Kohn, Ruth Canter, « L'observation chez le chercheur et le praticien », *Revue française de pédagogie*, 1984, vol. 68, n° 1.
- Lelubre, Marie, « La posture du chercheur, un engagement individuel et sociétal », *Recherche qualitative*, 2013, Hors-série 14.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 2000, vol. 41, n° 3.
- Saint-Martin (de), Claire, Pilotti, Anne, Valentim, Silvia, « La réflexivité chez le Doctorant-Praticien-Chercheur. Une situation de Liminalité ». *Interrogations (19 Implication et réflexivité – II. Tenir une double posture)*, 2014.
- Soulé, Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherche qualitative*, 2007, vol. 27.

Peut-on mettre son travail à distance ? La construction d'un terrain de recherche *a posteriori*

Brice Giacalone, doctorant en sociologie, REGARDS EA 6292
Université de Reims Champagne-Ardenne
Responsable des études à l'école supérieure des arts et médias de
Caen/Cherbourg
brice.giacalone@yahoo.fr

Résumé

Le choix d'un terrain de recherche peut s'expliquer par diverses raisons. Dans ce cas d'espèce, il est le résultat d'un parcours personnel, à la fois scientifique mais aussi en tant que travailleur et porteur d'une histoire familiale. C'est la tension entre ces trois réalités qui sont l'objet des réflexions épistémologiques et méthodologiques présentées ici. Ces réflexions sont le point de départ à une recherche scientifique, débutée en 2009, questionnant la réalité du travail aujourd'hui, et le sens qu'il porte dans une entreprise gérant un service public mais de plus en plus confrontée à la concurrence, La Poste.

Mots clés : La Poste ; terrain ; expérience personnelle ; observation ; épistémologie.

May we rationalize our work ? The construction of a research through experience.

Summary

The choice of a field of research can be explained by various reasons. In this case, it is the result of a personal story, both scientific but also as a worker and with a family history. It is the tension between these three realities which is the object of the epistemological and methodological reflections presented here. These reflections are the starting point for a scientific research, started in 2009, questioning the reality of work today, and the meaning that it carries in a company managing a public service but increasingly confronted with competition, the Post Office.

Keywords: Post Office; Field; Personal Experience; Observation; Epistemology.

La détermination d'un terrain de recherche est rarement le fruit du hasard et se fonde sur des cheminements singuliers. Mon choix d'étudier l'évolution du sens au travail à la Poste trouve son origine dans mes huit années de travail au sein du centre de tri postal de Caen-Mondeville (2000-2008). Cette expérience a construit une relation personnelle au travail. Puis, un autre rôle, celui de chercheur, en observation, participante puis non participante, débutée en 2009, m'a aussi conduit à suivre les évolutions du travail à la Plateforme Industrielle Courrier (PIC), nouvelle appellation des centres de tris postaux.

Les changements vécus par les travailleurs de la PIC sont donc autant de bouleversements pour le regard du chercheur que je suis. De plus, au cours de ces dix années, ma propre position a changé. Aujourd'hui, je suis certainement sociologiquement plus proche des cadres de direction que des agents de production, qui furent pourtant mes collègues de travail durant plusieurs années, celles et ceux dont je voulais décrire l'activité et défendre l'engagement lorsque j'ai débuté mes recherches. Cette modification de posture, consciente comme inconsciente, ne saurait être ignorée dans la réflexion sur la construction d'un terrain et l'implication du chercheur dans une recherche scientifique.

Avant mes expériences de travail et de chercheur, ce milieu ne m'était pas inconnu. En effet, mes propres parents y ont longtemps travaillé et surtout, y ont aussi été des militants d'une organisation syndicale. Ces points de départ permettent donc tout autant une réflexion méthodologique qu'une posture épistémologique.

Je ne peux ignorer que « tous les sociologues prennent des options morales et politiques, ou s'y réfèrent implicitement » (Wright Mills, 2006). En ce sens, décrire mon implication personnelle avec ce lieu de travail fait partie intégrante de mon étude, et permet aussi d'objectiver la « tentation militante » que j'ai pu connaître lors de mes premières recherches. Ce questionnement du positionnement se pose alors à plusieurs égards :

- en raison du lien avec le terrain étudié et de la distance critique nécessaire à adopter ;
- de la réflexion sur le travail qui résulte de la situation passée vécue ;
- du retour d'expérience qui fait porter un regard nouveau sur la situation mais aussi sur les agents, autrefois collègues et aujourd'hui plus éloignés de ma propre situation de chercheur.

Nous serons donc amenés à nous interroger à la fois sur la relation au terrain étudié d'une part, qui a conditionné le choix du sujet, et sur la problématique d'autre part, qui sont toutes deux des résultantes de l'expérience de travail.

La Plateforme Industrielle Courrier (PIC) de Caen-Mondeville comme expérience personnelle de travail

Je suis entré pour la première fois au centre de tri de Caen-Mondeville pour y travailler en tant qu'agent en février 2000 lors de vacances scolaires. Au cours de ma dernière expérience de travail en 2008, le centre se transformait en PIC comme de nombreux autres en France. De fils d'agent entrant dans le centre comme saisonnier, comme c'était le cas pour de nombreux autres enfants de postiers, je suis devenu au fil des années un agent à part entière.

La PIC, c'est un grand hangar composé de nombreuses machines servant à préparer le courrier. Le travail des agents se fait donc essentiellement sur celles-ci, ce qui n'était pas le cas il y a à peine dix ans. La PIC, c'est aussi trois cent trente-neuf agents, dont près de la moitié sont fonctionnaires. Le centre traite plus d'un million et demi de lettres par jour pour les trois départements de l'ex-Basse-Normandie.

Une journée de travail à la PIC débutait par une entrée dans le centre, puis la signature de la feuille d'émargement comme tous les agents et enfin la découverte du poste de travail sur lequel on était affecté. Si lors de mes premières années, il m'arrivait de ne jamais passer de journées entières sur une machine, c'était devenu une exception dix ans plus tard. Le principe de la plupart des machines semblait simple à saisir. Il s'agissait pour l'essentiel de retirer le courrier trié des plateformes de tri pour les

insérer dans des bacs prévus pour les départs des camions. Notre travail suivait les horaires des départs des quais de chargement.

Je n'ai donc pas seulement observé le travail, mais je l'ai effectué. L'interrogation que j'ai pu connaître lors de ces heures face à la machine est ce qui m'a permis de construire mon questionnement : essayer de comprendre comment un agent continuait chaque jour à subir la cadence de la machine, en tout cas ce que je percevais comme tel.

Cependant, deux points de vigilance sont à noter. Le premier est que le souvenir est un allié dangereux, qui reconstitue des images gardées en mémoire en fonction de la situation dans laquelle on se retrouve au moment de les mobiliser. Il doit donc être utilisé avec beaucoup de précautions¹. Le second est que ma perspective n'a jamais été d'être un agent permanent, et que certaines souffrances sont des ressentis à mettre en parallèle avec des aspirations personnelles, autres que celles que pouvait apporter un travail dans le centre.

Mais la réalité du travail au quotidien est aussi ce qui n'est pas toujours perceptible pour un chercheur sur le terrain. J'ai pu observer, et réaliser par la suite moi-même, la prise de pauses non réglementaires par décision des anciens ou encore écouter les échanges des agents dans les salles de pause. Cela permet de comprendre ce que pouvait certainement vouloir dire cet agent qui me disait en 2017 :

Là tu vois, les pauses sont décalées pour que les machines ne s'arrêtent pas... Nous, ça nous a changé, avant on était cinq à prendre la pause ensemble, maintenant on ne les voit plus, pourtant c'est important, on faisait nos mots-croisés ensemble...

1 Pour Maurice Halbwachs, la mémoire ouvrière se reconstitue en fonction du contexte présent. Ici, le contexte industriel accentué peut se comprendre aussi comme un refus de cet état en construisant une mémoire collective d'un travail moins automatisé, comme refus du travail actuel. Halbwachs Maurice, *Le destin de la classe ouvrière*, PUF, Paris, 2015.

Ces changements presque imperceptibles sont autant de réalités pour les agents qui voient leur travail se modifier au quotidien, dans l'accomplissement des tâches comme dans les échanges interpersonnels.

Construire un sujet de thèse et s'inscrire dans l'histoire familiale

Le travail quotidien à la machine peut générer un engourdissement moral, physique et intellectuel, comme le décrit parfaitement Robert Linhart (2008, p. 50). La prise de conscience de ce que cela pouvait engendrer a fait naître un terrain de recherche. Celle-ci consiste à effectuer une monographie de la PIC. Cette volonté repose sur la réalité du terrain, ma connaissance de celui-ci sur un temps long et la relation elle-même aux agents.

Par exemple, le protocole d'étude comporte l'analyse des documents internes du centre de tri : comptes rendus du Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), échanges internes, cahiers des registres de sécurité, tracts syndicaux, courriers internes de la direction... Ces documents m'ont été accessibles grâce aux personnes rencontrées précédemment, et à la confiance qui m'a été accordée eu égard au fait que j'étais à la fois reconnu comme agent et comme fils d'agents. Grâce à ce statut de semi-« insider » (Becker, 1998), j'ai pu avoir l'accès aux rapports des CHSCT des cinq dernières années, aux registres de sécurité remplis par les agents et auxquels la direction répond, ainsi qu'aux différents rapports de la direction des ressources humaines dont l'ensemble des données chiffrées du centre. L'ensemble de ces éléments m'a été fourni par l'intermédiaire des organisations syndicales qui ont accepté de répondre à mes sollicitations – sans doute plus facilement parce que mes parents étaient eux-mêmes engagés syndicalement.

Néanmoins, ma position d'ancien agent et de fils d'agents du centre a pu aussi nourrir des difficultés eu égard à mon identification à l'organisation syndicale qui a été celle de mes parents. En cela, les relations ont pu

être moins facilitées avec d'autres syndicats. D'autre part, la position de la direction a pu aussi parfois être méfiante à mon égard en raison de cette connaissance de mon histoire personnelle.

Mon héritage familial se retrouve aussi dans la réflexion de départ qui cherchait à comprendre, de façon plus manichéenne, la réalité de l'exploitation de ces travailleurs au quotidien. Ma recherche m'a permis de dépasser cette question en cherchant à comprendre la déstabilisation d'ensemble connue par tous les agents, direction comprise, dans le processus en cours au sein de l'entreprise. Néanmoins, il ne peut être ignoré que le déplacement de regard induit tout de même une réelle volonté de décrire un quotidien d'un milieu populaire dont je suis issu, comme la mémoire d'une histoire familiale².

Enfin, le cœur de cette enquête repose sur un protocole d'entretiens avec les différentes catégories d'agents du centre. Lors de ma première étude, j'avais pu interroger les agents directement sur le lieu de travail avec l'aide de la direction du centre. Ces agents me connaissaient encore pour la plupart car j'avais travaillé à la PIC quelques mois auparavant. Je vivais alors ce que décrit Flora Bajard dans son enquête sur un milieu familial et familial (Bajard, 2013), à savoir le rapprochement des enquêtés par le tutoiement ou la cigarette partagée avant ou après l'entretien.

En 2016, la direction ne m'avait pas permis d'effectuer d'entretiens, ni donné l'accès au centre. J'avais dû recourir à l'aide d'une organisation syndicale pour réaliser mes entretiens. Notons qu'à ce moment précis, les agents démontraient à mon égard une distance plus forte. On peut y voir au moins deux raisons à cela : un temps qui s'était écoulé depuis ma dernière enquête, mais aussi une distance sociale plus forte qui s'était

2 Voir Périer Pierre, « La mémoire des familles populaires. Effets biographiques des perspectives et souvenirs de vacances », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 115, n° 2, 2003, p. 205-227 sur la mémoire dans les familles populaires à travers l'exemple des vacances.

peut-être installée, étant devenu entre-temps chercheur et cadre à temps plein³.

Ma recherche s'inscrit donc dans un rapport personnel qu'il s'agit d'interroger. Mon histoire familiale comme mon expérience personnelle ont généré au départ une « tentation militante » afin de permettre à ces travailleurs d'être valorisés pour ce qu'ils effectuent chaque jour. Si cette tentation a été mise à distance au fil des années, elle fut pour autant la focale par laquelle le regard entendait appuyer l'enquête et il est donc nécessaire de l'assumer et de l'écrire.

Une recherche entre observation, participation et expérience vécue : s'interroger sur son propre positionnement

Décrire mon implication personnelle avec ce lieu de travail fait partie intégrante de cette étude, comme en atteste l'utilisation régulière de la première personne du singulier dans l'écriture. Cette utilisation est un choix qui est destiné non pas à retranscrire des sentiments personnels, mais à inclure une expérience vécue et signifiante dans le protocole d'enquête. Cela a donc pour vocation de tendre vers l'objectivisation de cette étude à l'image d'une réflexion sur les conditions socioéconomiques de la recherche au sens où Pierre Bourdieu l'avait imaginée (Bourdieu, 2015).

Pour autant, j'ai pu observer au cours de ces années des changements notables durant ce temps d'observation de la PIC, qui sont tous autant significatifs de ce qui se passe dans le quotidien du travail que dans la réalité des services publics :

- le centre s'est agrandi pour accueillir des machines déjà existantes supplémentaires ainsi que de nouvelles machines permettant un tri plus précis pour les tournées de distribution. Il existe aujourd'hui très peu

3 Pour la distance sociale et le rapport de domination lors d'une enquête en milieu populaire, voir Gérard Mauger, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n° 6, Belin, 1991, p. 125-143.

de postes dans le centre de production qui ne soient pas connectés à celles-ci ;

- les agents qui ont connu l'ancien centre sont désormais largement minoritaires d'une part, et d'autre part, les contractuels représentent pour la première fois plus de la moitié des postes de travail ;
- l'entrée dans le centre se fait à travers le passage d'un filtre de sécurité au moyen d'agents et de caméras de surveillance. Il n'est désormais plus imaginable de voir un particulier venir personnellement déposer son courrier pour qu'il soit trié et distribué⁴ ;
- les postes de travail sont plus découpés et certains agents n'ont plus à entrer en contact avec d'autres agents s'occupant d'autres postes de travail.

Ces changements sont dans la continuité de ce que j'avais pu observer par ailleurs, et du sentiment dont ont pu me témoigner les agents, notamment les plus anciens, qui se sentaient comme appartenir à une nouvelle entreprise dont les objectifs n'étaient plus ceux qu'ils avaient connus ou pour lesquels ils étaient entrés à la Poste⁵.

Mon expérience peut permettre de saisir des pratiques et d'en chercher le sens. Par exemple, lors du tri du courrier par une machine, il existe un bac de sortie pour le courrier qui ne passe pas dans celle-ci à cause de son format. Dans ce bac, les cartes postales sont nombreuses, car elles supportent mal le passage du tri automatisé. Le rôle de l'agent est alors d'amener ce bac au chantier du tri manuel pour être traité par une autre équipe. J'ai pu observer en travaillant au centre que de nombreux agents triaient en priorité les cartes postales dans ce bac pour les remettre dans celui correspondant à leur destination et pouvoir ainsi partir plus rapidement vers leurs adresses d'arrivée. Cela demande un effort supplémentaire aux agents en plus de leur travail à la machine.

4 La surveillance et le contrôle sont devenus des outils généralisés, mais qui ne sont pas propres au travail en centre de tri comme nous le rappelle Nadège Vezinat dans son étude des conseillers financiers du groupe : Vezinat Nadège, *Les métamorphoses de la Poste. Professionnalisation des conseillers financiers*, PUF, Paris, 2012.

5 Philippe Zarfian décrit bien en cela les différentes stratégies mises en place à la Poste et les changements globaux d'objectifs de l'entreprise, privatisée en son sens avant même le changement de statut. Zarfian Philippe, « Stratégie, réorganisations et compétences à La Poste », *La Revue de l'Ires*, 2005/2, n° 48, p. 71-100.

L'interprétation que l'on peut en avoir est que cette priorité et cet effort supplémentaire sont une volonté de donner un sens à son travail.

Aujourd'hui, l'obsession de la boîte, c'est le courrier aux entreprises. Mais ça n'est pas ça notre travail, ça n'est pas ça le service public.

C'est ce que me dira le responsable d'une organisation syndicale du centre, résumant un discours que j'ai de nombreuses fois entendu de la part des agents. Cela met en lumière une nostalgie présente dans les discours. En somme, avant le nouveau centre, il y avait de meilleures conditions de travail, ou une ambiance plus apaisée ou encore, un respect pour le travail des agents beaucoup plus important. Ceux-ci et celles-ci avaient, qui plus est, une maîtrise plus importante de leur travail.

L'expérience des précédentes études permet de relativiser. Désormais, les discours peuvent souligner une nostalgie de cette période, et faire apparaître un malaise dû au travail actuel, mais pas nécessairement une dégradation des conditions de travail. Simplement, un changement perpétuel de l'organisation de leur quotidien dans l'entreprise peut permettre à ces agents, jamais réellement stabilisés dans un processus, de construire une nostalgie sur leur travail passé, ou bien simplement un discours en rapport avec celui-ci⁶.

Mon expérience peut être vue comme une opportunité méthodologique pour explorer un terrain singulier et signifiant avec pour premier objectif celui de dompter son travail (Landour, 2013) pour mieux l'observer et le décrire pour le mettre sur le chemin d'une recherche scientifique. Enfin, c'est une volonté de tenter de décrire non pas le travail comme réalité objective observable, mais comme expérience vécue et donc comme catégorie anthropologique.

6 Ou comme une échappatoire à la condition ouvrière, voir Beaud Stéphane et Pialoux Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard, Paris, 1999.

Mettre son travail à distance. Ambivalence d'une étude qui se construit par les vécus de l'enquêteur et des enquêtés

La connaissance personnelle du terrain offre des avantages sur l'accès à diverses informations et à des observations directes ou indirectes. Néanmoins, cette connaissance doit être nourrie d'une réflexion sur la mise à distance de sa propre expérience. Cette expérience n'est pas uniquement celle du chercheur ou de la chercheuse, mais celle aussi d'un agent et des solidarités héritées d'un parcours familial et personnel.

Cette mise à distance se construit aussi à travers le temps. Actuellement, lorsque je peux être dans le centre de production de la PIC, les agents qui me reconnaissent sont de moins en moins nombreux. De plus, ma position est désormais différente de par mon évolution personnelle vers un statut de cadre et de chercheur. La situation créée par mes visites en 2016 m'a permis d'observer des regards différents à mon égard. Arrivant avec un cadre de la direction pour la visite du centre, j'étais alors observé comme tous ces visiteurs que j'observais moi-même avec curiosité lorsque je travaillais.

Les liens avec les agents ont donc évolué. S'il n'était pas rare de voir des agents me parler de mes parents ou de mon propre travail à la PIC en 2009, lors des entretiens de 2016 et 2017, cela venait exclusivement d'agents militant dans des organisations syndicales.

Les années ont permis de construire une mise à distance importante des regards réciproques entre ma posture de chercheur et les agents. Elles ont par ailleurs permis une déconstruction plus aboutie de l'expérience vécue et une distanciation à l'égard d'un témoignage militant. Ce cheminement a trouvé alors sa maturation dans la construction d'un travail scientifique, quand bien même l'apport subjectif de mon propre vécu a servi de point de départ à la réflexion. Le terrain mené sur plusieurs années a aussi permis de mettre à jour les pratiques informelles des travailleurs de la PIC sans simplement remettre à l'ordre du jour des pratiques observées par le passé et en essayant de ne pas « préjuger du

sens des pratiques informelles » (Avril *et al.*, 2010) que j'aurais pu trop simplement retranscrire avec le sens que je leur donnais personnellement lorsque j'y étais confronté en tant qu'agent. Il s'agit alors pour moi de « dire tout, même ce qui va sans dire » (Bourdieu, 2015, p. 1398). Il est nécessaire de ne pas se laisser piéger par exemple par les mots indigènes. Ceux-ci me sont familiers mais pas au lecteur ou à la lectrice. Enfin, ce qui me paraît banal devra néanmoins être écrit et décrit.

L'ambivalence de l'enquête repose donc sur la réalité que celle-ci ne saurait être aussi approfondie et riche si je n'avais pas cette relation personnelle au terrain, et que cette relation n'est au départ pas une construction scientifique. Mais pour autant, elle ne pourrait prétendre à la construction d'un savoir scientifique sans cette mise à distance qui, dans ce cas, pourrait difficilement prendre une autre forme qu'une mise à distance pratique et temporelle de ma propre relation passée aux machines ou au quotidien du travail.

La construction d'un terrain comme un « insider » ne néglige en rien les avantages que peuvent constituer les constitutions de terrain plus distanciées. Cependant, la compréhension des discours des agents se retrouve facilitée et permet une sociologie qui met l'accent sur le sens donné par les acteurs à ce qu'ils font (Boltanski, 2011). Cet avantage méthodologique se retrouve donc en être un au regard du sujet. En somme, ce retour d'expérience a en soi construit un sujet singulier, et ce sujet repose réciproquement sur une construction méthodologique qui part de l'expérience sans laquelle il n'existerait pas.

Si l'on veut étudier les faits sociaux comme des choses, comme l'écrivait Émile Durkheim (1981), il peut sembler difficile de concilier cette méthode avec un rapport très personnel à son sujet. Cependant, le point de vue construit par l'intermédiaire d'une expérience personnelle est aussi une posture originale permettant des analyses qui ont comme point de départ un regard sensible sur les faits observés. Cette sensibilité permet des constructions singulières de recherche si tant est que l'on est vigilant

sur les biais induits, et transparent sur sa propre expérience et sa méthodologie scientifique.

Si ma démarche était au départ essentiellement militante, elle se construit aujourd'hui par une mise à distance d'une réalité vécue qui est tout à la fois une expérience à l'origine d'une construction culturelle, mais aussi la volonté de comprendre ce qui était inscrit dans les rapports sociaux au quotidien des travailleurs dont cette réalité serait plus qu'une étape dans une vie.

Cette recherche est donc d'abord un regard particulier qui ne mise pas sur la distance mais sur la proximité, générant des points de vue originaux et des compréhensions particulières⁷. Néanmoins, toute recherche porte une singularité du regard du chercheur ou de la chercheuse sur les faits observés. Ici, cette singularité est assumée et intégrée à la méthodologie elle-même.

Par ailleurs, comme tout « insider », la question est de savoir si en tant qu'enquêteur, je peux transgresser les normes induites dans les relations de confiance aux autres agents (Martin et Pajon, 2015), mais aussi comment appréhender par la suite une critique sur celles et ceux que j'observe et dont je me faisais hier le défenseur. Cependant, la mise à distance réelle des relations interpersonnelles au fur et à mesure du temps peut atténuer ces interrogations.

Cette méthodologie particulière pose aussi la question de la reproductibilité de celle-ci sur un autre terrain. Si la compréhension des enjeux dans une autre PIC semble évidente, elle pourrait se poser dans d'autres entreprises industrielles *a priori*. Cependant, les réalités du travail sur un terrain sont des enjeux de compréhension du monde du travail et des

7 Les effets de classe et de lieux se comprennent dans un contexte localisé et particulier comme le rappelle Pierre Bourdieu. Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Paris, Points, 2015.

services publics par les logiques d'implications quotidiennes des transformations globales qu'elles retranscrivent.

Enfin, l'exploitation des données est le dernier point qui questionne la relation d'enquête particulière avec un terrain personnel. Si la question de mon statut à « dévoiler » aux enquêtés ne se pose pas comme dans d'autres recherches (Berry, 2012), les données recueillies dans une relation de confiance interrogent la posture du scientifique qui est avant tout humaine, avec ses codes et sa déontologie. De plus, la question de l'accès à la recherche finale pour les enquêtés ne va pas de soi, mais sera par la suite une étape nécessaire afin de réellement conclure cette recherche menée depuis plusieurs années⁸.

En somme, cette recherche peut être vue comme la transformation d'une posture d'« insider » à celle d'« outsider » (Becker, 1998), entraînant un changement dans le rapport aux enquêtés, mais aussi une compréhension plus globale du sujet, comme une auto-analyse (Bourdieu, 2004) qui se transposerait sur une dizaine d'années. Ce changement de point de vue permet autant l'intégration du regard militant que celle du chercheur ou de la chercheuse qui pose un regard plus distant sur son sujet. Ce regard militant objectif, regard singulier sur le travail aujourd'hui, même contextualisé, est une tentative de point de vue réflexif du travail sur lui-même. Ce sera en tout cas l'objectif de cette recherche et son originalité.

8 En cela, il faut aussi accepter la potentielle indifférence aux résultats de la part des enquêtés comme l'a vécu R. Hoggart. Hoggart Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Les Éditions de Minuit, Le sens commun, 2012.

Bibliographie

- Avril Christelle, Cartier, Marie et Serre, Delphine, *Enquêter sur le travail*, Paris, La Découverte, « Grands Repères », 2010.
- Beaud, Stéphane et Pialoux, Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.
- Becker, Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1998.
- Bajard, Flora, « Enquêter en milieu familial. Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèse*, n° 90, Belin, 2013, p. 7-24.
- Berry, Vincent, « Ethnographie sur Internet : rendre compte du “virtuel” », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2012, vol. 45, n° 4, p. 35-58.
- Boltanski, Luc, *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Éditions Métailié, 2011.
- Bouquin, Stephen (coord.), *Résistances au travail*, Paris, Syllepse, 2008.
- Bourdieu, Pierre, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004.
- _____, *La misère du monde*, Paris, Éditions Points, 2015.
- _____, *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions Points, 2015.
- Broqua, Christophe, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, 2009, vol. 2, n° 75, p. 109-124.
- Calderon, José-Angel et Cohen, Valérie (dir.), *Qu'est-ce résister ? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014.
- Cartier, Marie, *Les facteurs et leurs tournées, Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte, 2003.
- Cour des Comptes, « La Poste. Une transformation à accélérer. Rapport public thématique », décembre 2016. URL : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20161213-rapport-La-Poste.pdf>
- Durkheim, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1981.
- Halbwachs, Maurice, *Le destin de la classe ouvrière*, Paris, PUF, 2015.
- Hanique, Fabienne, *Le sens du travail. Chronique de la modernisation au guichet*, Évreux, Éditions Eres, « Sociologie clinique », 2004.
- Hoggart, Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Les Éditions de Minuit, Le sens commun, 2012.
- Landour, Julie, « Le chercheur funambule. Quand une salariée se fait la sociologue de son univers professionnel », *Genèse*, 2013, n° 90, Belin, p. 25-41 ;
- Linhart, Danièle (dir.), *Pourquoi travaillons-nous ? Une approche sociologique de la subjectivité au travail*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Eres, « Clinique du travail », 2008.
- _____, *L'établi*, Paris, Éditions de minuit, coll. « double », 2008.
- Lomba, Cédric, *La restructuration permanente de la condition ouvrière*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2018.
- Martin, Clément et Pajon, Christophe, « La sociologie militaire par les personnels de la défense : une sociologie d'insiders ? », *Les Champs de Mars*, 2015, vol. 27, n° 2, p. 23-30.
- Mauger, Gérard, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n° 6, Belin, 1991, p. 125-143.
- Mischi, Julian, *Le bourg et l'atelier. Sociologie du combat syndical*, Marseille, Agone, « L'ordre des choses », 2016.

- Muller, Severin, À l'abattoir. Travail et relations professionnelles face au risque sanitaire, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.
- Périer, Pierre, « La mémoire des familles populaires. Effets biographiques des perspectives et souvenirs de vacances », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2003, vol. 115, n° 2, p. 205-227.
- Polanyi, Karl, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.
- Roupnel-Fuentes, Manuella, *Les chômeurs de Moulinex*, Paris, PUF, « Le liens social », 2011.
- Siblot, Yasmine, « Contraintes et ambivalences du travail d'accueil du public », *Informations sociales*, 2010, vol. 2, n° 158, p. 102-110.
- Sennet, Richard, *Ce que sait la main, La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2010.
- Veziat, Nadège, *Les métamorphoses de la Poste. Professionnalisation des conseillers financiers*, Paris, PUF, 2012.
- Weber, Florence, *Manuel de l'ethnographe*, Paris, PUF, 2009.
- Wright Mills, Charles, *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte, 2006.
- Zarifian, Philippe, « Stratégie, réorganisations et compétences à La Poste », *La Revue de l'Ïres*, 2005, vol. 2, n° 48, p. 71-100.

Être chercheur et salarié associatif : enjeux éthiques, épistémologiques et professionnels

Gabriel Jacques Ngagne Samb, doctorant-salarié en sociologie
UMR7363 Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE)
Université de Strasbourg
Association Marie Pire (Altkirch 68130)
samb.gabriell4@gmail.com

Résumé

Ce chapitre s'intéresse aux enjeux méthodologiques, épistémologiques et éthiques auxquels le chercheur-praticien est confronté dans le cadre d'une recherche qualitative qui donne une place de choix à la technique de l'observation participante, plus particulièrement sur un terrain familier dont il partage les valeurs militantes.

Mots-clés : observation-participante ; méthodologie ; épistémologie ; éthique

Researcher and associative employee. Ethical, epistemological and professional issues

Summary

This paper investigates the methodological, epistemological and ethical issues that the researcher is confronted with in the context of qualitative research that gives priority to the participative research, especially on familiar ground which he shared the militant values.

Keywords: Participant-Observation; Methodology; Epistemology; Ethics

Introduction

Dans le cadre d'une recherche participative, la relation entre le chercheur, son terrain et son objet d'étude est à l'image du rapport qu'Elias N. (1983) établit entre l'individu et le monde. Cette relation, présente dans toute activité humaine, notamment dans la recherche scientifique, consiste en un rapport de confrontation de deux pôles ou deux opérations intellectuelles à la fois indissociables et contradictoires, à savoir l'engagement et la distanciation. C'est cette situation qui installe au cœur de cette interaction (chercheur-terrain notamment) deux dimensions : l'une politique (de l'engagement comme citoyen), l'autre épistémologique (de distanciation du chercheur). Fassin D. (2000) dira que le chercheur est engagé par rapport au monde qu'il étudie à la fois comme sujet connaissant et comme sujet citoyen et l'effort de distanciation sur lequel il construit son discours scientifique l'implique de même dans cette double définition de sa position. Cette position du chercheur est au cœur des préoccupations quand il s'agit surtout de recherche participative avec comme moyens d'investigation du réel l'observation participante et les techniques d'enquête qualitatives. Ce chapitre interroge cette relation complexe entre l'observateur et son terrain au sein duquel il réside tout en participant aux activités des sujets observés, interagissant étroitement avec eux pour réaliser le projet collectif qu'ils poursuivent. Ce, pour en dévoiler les enjeux sur le plan épistémologique, éthique et professionnel.

En partant d'une présentation du terrain d'étude, ce texte se nourrit d'approches théoriques et méthodologiques de la recherche qualitative qui ont permis d'appréhender des situations d'enquête au sein de l'Association Marie PIRE sur la problématique de l'impact des outils de gestion sur les sociabilités associatives, objet de la recherche doctorale.

Dès lors, notre démarche se veut inductive et itérative avec un double mouvement d'une part au sein du terrain comme lieu de travail et de séjour, mais également de recherche, et d'autre part de la théorie pour faire émerger des hypothèses de travail et les confronter en retour au terrain. L'approche privilégiée est à cet égard purement qualitative, faite

d'observations participantes comme mode d'investigation, doublée d'entretiens ouverts et semi-directifs. Cela soulève une problématique intéressante pour une recherche participative : comment concilier ces deux pôles de l'engagement militant de salarié associatif avec la posture de distanciation épistémologique du chercheur au quotidien ? Comment appréhender le fait d'être partagé entre les exigences épistémologiques de chercheur, celles professionnelles de praticien et salarié tenu au secret professionnel sur certains aspects, qui peuvent cependant rentrer dans son objet de recherche, et la responsabilité personnelle et éthique pour la publication et la vulgarisation d'une recherche dont le résultat est doublement intéressant pour la science et pour le financeur ?

Le terrain, un monde social où le chercheur est partagé entre deux positions : sujet et objet

Nos recherches s'intéressent à l'implémentation des outils de gestion dans l'activité et le fonctionnement associatifs et son incidence sur les principes de sociabilité et de réciprocité qui sont au fondement même de l'action associative. Cette dernière procède d'un projet initial porté par un acteur individu ou collectif et qui se met en œuvre par le biais d'une organisation des moyens et ressources et de l'action des salariés associatifs afin de réaliser la mission première de l'association (Bernet J., Eynaud Ph., 2016). Les outils de gestion qui prennent sens dans cette logique de structuration, formalisent l'activité et dans un souci de simplification, en réduisent la complexité passant sous silence des pans entiers de celle-ci. Le terrain de cette étude est une association située dans le sud de l'Alsace et dont l'ancrage territorial et l'importance socio-économique sont reconnus dans le territoire du Sundgau.

L'Association Marie Pire est un gestionnaire d'établissements relevant de l'action sociale et médico-sociale, régis par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. Elle a été fondée le 28 novembre 1918 par une ancienne brancardière de la Première Guerre mondiale originaire de Mutzig du nom de Marie Luise Pire. Elle compte actuellement neuf établissements répartis

entre les communes d'Altkirch et de Riespach. L'Association Marie Pire emploie plus de 250 salariés et accueille environ 300 personnes en situation de handicap, ce qui fait d'elle une des deux plus grandes pourvoyeuses d'emplois dans tout le Sundgau.

Après un stage d'environ six mois effectué en 2012 dans cette structure, l'association est devenue à partir de la fin de l'année 2015 notre terrain de recherche pour la thèse. Un retour dicté et facilité par un certain nombre de circonstances parmi lesquelles figurent les relations privilégiées que nous entretenons avec les dirigeants et nombre de salariés au sein de la structure. Notre questionnement sur les outils de gestion, notamment ceux promus par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, a débouché sur le projet de thèse. Les enjeux méthodologiques et épistémologiques vont dès l'entame conforter des doutes et des interrogations multiples concernant la juste distance à adopter au sein d'un terrain connu. Adopter une position stricte de chercheur est susceptible d'éloigner l'observateur de son objet et des sujets même s'il les côtoie de manière quasi quotidienne. L'observation risquait de se faire par personnes interposées ou de façon très sporadique. En revanche, une forte participation dans l'action journalière tend à éloigner le chercheur des préoccupations scientifiques au profit de considérations purement professionnelles.

Favret-Saada J. (2009) a soulevé à ce propos le caractère souvent aventurier, déroutant et exaltant, d'une recherche sous le mode de la participation. Son approche s'avère très pertinente pour mettre au jour les implications de la posture de recherche en terrain familier. Sa posture, qui consiste à avoir une forte participation dans l'action au risque d'être « ensorcelé »¹ par son objet, semble être la nôtre. Elle se rapproche d'une participation observante, c'est-à-dire, empiriquement, une implication continue dans l'action doublée de moments d'observations périodiques. La conséquence d'un tel niveau de participation c'est d'être affecté par son objet d'étude. Ceci, non pas dans le but de témoigner ou de recher-

1 Au sens où l'entend Favret-Saada.

cher une quelconque empathie envers ou de la part de ses informateurs, mais parce que c'est le moyen d'ouvrir au chercheur une communication spécifique avec les « indigènes » et d'accéder à des « informations » auxquelles il n'aurait pas accès autrement.

Être affecté, c'est expérimenter son objet d'étude par le biais de sa propre personne, en être contaminé et se hasarder dans une aventure qui met aussi en jeu le projet de connaissance justifiant sa présence sur le terrain. Une telle perspective s'avère assez risquée dans la mesure où les divers acteurs présents sur le terrain voient en la personne du chercheur qui se propose d'apporter son aide dans la réalisation d'activités professionnelles, une ressource à mobiliser sans se rendre compte que ces mêmes activités sont aussi des moments d'observation privilégiés. La personne du chercheur est, sous ce rapport, son principal instrument pour accéder à la connaissance de son objet. Céfai D. (2003) abonde dans le même sens en affirmant que les compétences corporelles du savoir-faire, du savoir-voir et du savoir-dire sont impliquées en premier lieu dans le travail de compréhension *in situ*. Le corps étant le premier médium de l'enquête de terrain par le biais duquel des expériences se font, des confiances s'obtiennent, que des témoignages adviennent ; c'est lui qui observe et écoute, explore et mémorise. Son implication dans la dynamique des interactions et des conversations est la clé des activités de collecte et de contrôle des informations, de connaissances des contextes d'expérience et d'action des enquêtés.

S'instaure alors une relation où l'observateur et les observés sont à tour de rôle instrumentalisés, soit pour remplir une mission professionnelle sans grand frais, soit pour permettre d'observer de près des pratiques professionnelles, soit pour produire ou affiner des connaissances scientifiques. Le double risque pour le chercheur, qui s'implique dans la complexité, est d'être englué dans son objet ou dans un enchevêtrement d'interactions et de s'y perdre (Amado, 2002). Cependant, si par mesure d'objectivité et de distanciation, il préfère ne pas se mêler à l'objet en restant extérieur à cette complexité, ce dernier pourrait devenir insaisissable et ne pas se prêter à l'étude. À plus forte raison quand cet objet s'incarne dans des

sujets dotés des mêmes caractéristiques et capables de déployer les mêmes stratégies pour se soustraire à l'analyse que l'observateur pourrait déployer pour les appréhender. Il en résulte des rapports d'intersubjectivité entre observateur et observés, dans la mesure où chacun met d'abord en avant sa subjectivité propre et, partant de là, appréhende l'autre. Les enjeux qui résultent d'une telle interaction varient certainement selon les terrains et les méthodes de recherche mises en œuvre.

Enjeux méthodologiques, épistémologiques et éthiques de l'observation par la participation

La proximité assumée ou non entre le chercheur et son objet peut constituer un enjeu pour ce dernier dans la mesure où les relations qui en découlent peuvent lui servir de tremplin pour mener ses investigations sans s'encombrer de considérations méthodologiques usuelles. Les investigations approfondies servent à réifier l'objet d'étude afin d'observer une certaine distance. Cette proximité est donc à double tranchant et Kilani M. (1989) repris par Nsengiyumva A. (2018) affirme dans un sens voisin que la distance existentielle et intellectuelle de l'anthropologue par rapport à son objet d'étude n'est plus évidente ; il n'est plus aussi sensiblement interpellé par l'étrangeté des pratiques et des valeurs qu'il étudie que dans le cadre de sociétés ou de terrains différents, voire culturellement et socialement éloignés du sien.

Ce qui, en d'autres termes, pose le problème de l'acuité du regard et de la distanciation du chercheur vis-à-vis de son objet, quand il évolue sur un terrain familier. Cette distanciation n'est donc pas seulement évoquée dans une acception géographique du terme, mais surtout dans le sens d'une opération intellectuelle. Le manque d'acuité du chercheur peut se manifester par le fait que les éléments qu'il est censé observer lui sont devenus si familiers qu'il omet volontairement ou non de les relever. Or ils peuvent constituer des matériaux intéressants pour sa recherche ; pouvant l'orienter vers des pistes ou des acteurs individuels ou collectifs spécifiques. C'est dans ce cadre qu'un chercheur passera par exemple

sous silence des conversations ou des rencontres certes informelles, mais très riches d'enseignements ou des situations conflictuelles, des bribes de phrases prononcées çà et là, des réactions verbales ou non, toutes choses dont il a fini par s'habituer du fait de sa présence prolongée sur le terrain. Lors de nos observations, au détour d'une rencontre fortuite avec des informateurs intéressants et/ou s'intéressant à nos recherches, il arrivait que les acteurs nous fournissent, délibérément ou non, des informations en dehors des cadres prédéfinis de recueil de données.

Corrélativement, un autre aspect problématique relevé lors des entretiens et discussions informels réside dans la manifestation par certains interviewés de leur désaccord d'être enregistrés afin de faire des échanges une retranscription fidèle. L'enregistrement étant une preuve palpable, lorsque l'enquêté fait des aveux qu'il place sous le sceau de la confidentialité, leur retranscription, mais surtout leur exploitation (sous forme de citation notamment), devient problématique puisqu'elles sortent ces propos de leur caractère secret ou confidentiel. Les phrases telles que « ça doit rester entre nous », « ça tu le gardes pour toi » l'illustrent bien. Une telle situation s'explique à la fois par le fait que les informations que le chercheur recueille sont fournies par des interlocuteurs dont les positions au sein de la structure étudiée sont souvent sensibles, et par le fait qu'ils placent souvent l'interview dans ce que Thévenot L. (2006) a identifié comme des régimes du proche, dont le régime de la familiarité dans lequel, l'individu est constitué dans les attachements à ses entours (entourage), humains ou non.

C'est pourquoi le chercheur doit être en mesure de procéder par des transactions sociales avec ses enquêtés s'ils acceptent de lui livrer des informations, mais sous le sceau de la confidentialité (hors enregistrements ou prise de notes). La transaction sociale fait appel à une pluralité de valeurs parmi lesquelles la confiance, et elle admet une multiplicité de logiques qui entrent en jeu. Ce faisant, elle ne suppose pas que l'accord découle de procédures rationnelles et clairement formalisées. La transaction sociale est donc attentive aux accords informels, implicites et tacites,

et devient alors une négociation qui aboutit à un accord ou un compromis par des concessions réciproques (Blanc, 2009 ; Stoessel-Ritz, 2009).

Toutefois, cette situation de compromission peut mettre le chercheur dans une position d'inconfort moral vis-à-vis de ses informateurs dans la mesure où d'une façon ou d'une autre, il utilise voire note ou retient ces informations qui deviennent des œillères, des pistes à creuser ou tout simplement des moyens de relancer la recherche quand elle se retrouve dans une impasse. Des considérations éthiques émergent alors dans le cours de la recherche du fait que l'observateur s'intègre dans un système d'échange ou de don entre lui et ses sources. Mais surtout entre lui et son organisme d'accueil quand celui-ci finance la recherche en question. Comment ne pas prendre en compte les préoccupations des financeurs, plus particulièrement l'image de l'institution à ne pas écorner ? Ces préoccupations apparaissent dans les propos des interviewés qui ne cachent pas parfois leurs appréhensions quant à la finalité de la recherche et de ses conséquences possibles.

Un autre enjeu de l'observation par la participation et qui peut avoir des implications sur les plans épistémologique et éthique réside dans le fait que le chercheur, même lorsqu'il dévoile son objectif de recherche, n'est pas toujours perçu comme tel par tous les acteurs. Ceci est dû en grande partie à la place qu'il occupe et qui, selon Favret-Saada J., détermine l'accès qu'il aura sur le terrain et à certains acteurs. La perception des interviewés est également fonction de la place qu'occupe le chercheur et qui peut prêter à confusion puisqu'il est tantôt vu comme un professionnel rattaché à un service bien donné, tantôt comme un investigateur et souvent rarement en tant que salarié-chercheur. Ces deux positions peuvent s'exclure dans la mesure où il fait figure « d'agent double », par conséquent, investi d'un certain pouvoir (de nuisance aussi ?). Il détient des informations et est susceptible de les utiliser à plusieurs fins, notamment divulguer auprès de la hiérarchie d'éventuels agissements constatés dans le cadre de la recherche.

C'est d'autant plus vrai que, dans le champ de l'action sociale et médico-sociale, les acteurs associatifs s'occupent majoritairement de l'accompagnement de personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie. Le cas de figure le plus fréquent étant celui où le chercheur-praticien est témoin de situations de mauvais traitements ou de violences protéiformes (verbales, physiques entre autres) sur un ou des usagers. En tant que professionnel il est tenu d'en référer à la hiérarchie, donc de dénoncer cette situation, mais en tant que chercheur cet état de fait peut présenter un intérêt manifeste pour analyser les situations de tension que les professionnels rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions. Dénoncer revient alors à mettre un terme à une observation, taire cette pratique fera perdurer le phénomène et peut-être mettre en danger la santé physique et mentale de la personne prise en charge. Cela pose un sérieux problème sur les plans de la responsabilité personnelle et de l'éthique du chercheur.

Dans notre cas de figure, le choix est certainement vite fait en faveur de la protection de la personne victime de traitements dégradants, mais ce terrain de recherche risque d'être à jamais brûlé. Quand bien même l'observateur obtiendrait l'encouragement de ses collègues en tant que professionnel, en tant que chercheur il risque de faire l'objet de méfiance affirmée ou cachée de leur part.

En outre, la participation du chercheur dans les activités professionnelles et quotidiennes s'accompagne d'un élan d'engagement et de militantisme qui ne laisse pas souvent de place à une possible distanciation intellectuelle. Sa vigilance « intellectuelle » peut donc s'en trouver affectée et lui faire perdre de précieuses informations. Au cours de nos nombreuses implications dans les activités qui rythment le quotidien des acteurs associatifs, il arrivait que l'engagement prenne le dessus sur l'investigation et que la posture du militant éclipse celle du chercheur. L'observation participante devient alors une sorte d'imbrication de postures dont l'équilibre n'est pas aussi évident à trouver. Elias N. repris par Fassin D., indique que :

La proposition de Paul est engagée lorsque, en elle, ses caractéristiques propres éclipsent celles de Pierre ou, plus généralement, lorsque, dans la proposition, les particularités structurales de celui qui perçoit dominent celles du perçu. Lorsque la proposition de Paul commence à nous en dire plus sur Pierre que sur lui-même, l'équilibre commence à se modifier en faveur de la distanciation.

C'est parce que nous émettons des jugements de valeur tout en prenant des positions assumées qui nous situent plus dans le pôle des professionnels et des acteurs associatifs que de celui du chercheur que notre position de militant éclipe momentanément celle de chercheur. Ce qui montre bien que nous sommes certainement affectés, car partageant les valeurs et le sens qui sous-tendent l'activité associative. Une situation qui va à l'encontre de l'idée émise par De Lavergne C. (2007) pour qui le praticien-chercheur a donc une double identité revendiquée, sans que l'une des deux ne prenne le pas sur l'autre. En travaillant à la refondation d'outils tels que les grilles d'observation et d'évaluation des travailleurs en situation de handicap, mais aussi en créant une fiche de sélection des stagiaires accueillis au sein de l'association et des bases de données des contacts, notre implication sur le plan professionnel fait de nous une partie prenante digne d'être observée au même titre que les autres acteurs.

Le recul nécessaire pour questionner nos propres pratiques au cours d'une recherche participative nous fait souvent défaut du fait que nous procédons sur le terrain par une séparation nette entre nous en tant que chercheur et les autres comme des sujets à observer. L'outil de sélection des stagiaires que nous avons mis en place pour trier les demandes de stage en fonction des besoins identifiés par les responsables des différents établissements n'est pourtant pas neutre, mais il a un temps échappé à notre vigilance. En réalité, cette fiche permet certes de mieux orienter les stagiaires et leur fait prendre connaissance avant même le début du stage, des problématiques sur lesquelles ils vont travailler, mais en même temps elle se fonde sur une logique économique de maximisation du bénéfice que les établissements peuvent tirer de ces stages tout en rationalisant les dépenses inhérentes à leur prise en charge et leur rémunération. Débuisquer les différentes logiques contenues dans cet outil n'aurait cer-

tainement pas été possible sans le regard de personnes extérieures à nos recherches.

Conclusion

La pratique du terrain apparaît comme un enchevêtrement de relations intersubjectives entre le chercheur et son objet et envers lui-même du fait de la pluralité de ses engagements qui, somme toute, peuvent s'avérer utiles à sa recherche. De cette relation entre le chercheur et son objet, Uhl M. (2008) affirme qu'elle implique une réciprocité dialectique de l'objet et du sujet. Cela s'explique par le fait que le processus de connaissance s'inscrit dans un double mouvement allant du sujet vers l'objet représentant l'intentionnalité du sujet d'une part, de l'objet vers le sujet renvoyant à l'intentionnalité de l'objet (qui est constitué dans notre cas de sujets) d'autre part. La participation ouvre donc au chercheur des portes qui lui seraient fermées autrement, mais elle l'expose à des considérations d'ordre méthodologiques, épistémologiques et éthiques. Nous ne prétendons pas trouver une réponse définitive à cette problématique, mais nous pouvons considérer qu'elle appelle un certain sens de la responsabilité en ce qu'elle n'engage pas que le chercheur. Ce faisant, nous nous alignons sur la position de Genard J.-L. et Roca i Escoda M. (2010) qui dévoilent les tensions entre postures objectivantes et participantes en termes de considérations éthiques. À les croire, il faut essayer autant que faire se peut de prendre la mesure des implications possibles de la recherche, pour le chercheur, ses sources et l'institution au sein de laquelle il intervient et qui peut aussi être son financeur. En réalité, la recherche peut engager l'avenir des groupes humains sur lesquels elle porte (Nsen-giyumva, 2018). Il convient donc de rechercher un équilibre entre engagement et distanciation, et entre les différentes dimensions scientifiques (épistémologique, méthodologique), éthiques et politiques.

Bibliographie

- Amado, Gilles, « Implication », in Barus-Michel J., Enriquez E., Lévy A. (dir.), *Vocabulaire de psychologie. Références et positions*, Toulouse, Erès, 2002.
- Bernet, Julien, Eynaud, Philippe, Maurel, Olivier, Vercher-Chaptal, Corinne, *La gestion des associations*, Toulouse, ERES, 2016.
- Blanc, Maurice, « La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique », *Pensée Plurielle*, 2009, vol. 1, n° 20.
- Broqua, Christophe, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, 2009, vol. 75, n° 2.
- Cefaï, Daniel, « L'enquête de terrain en sciences sociales », in Daniel Cefaï, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2003.
- De Lavergne, Catherine, « La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative », *Recherches qualitatives*, 2007, Hors-Série, n° 3, Actes du colloque « Bilan et perspectives de la recherche qualitative », Montpellier, 2007.
- Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993.
- Fassin, Didier, « L'anthropologie entre engagement et distanciation : essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in Charles Becker et al. (éd.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Karthala & IRD ; Dakar, Codesria, coll. « Hommes et sociétés », 2000.
- Genard, Jean-Louis, Roca i Escoda, M., « La “rupture épistémologique” du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures “objectivante” et “participante” dans l'enquête sociologique », *Éthique publique*, 2010, vol. 12, n° 1. Consulté sur <http://ethiquepublique.revues.org/210>.
- Nsengiyumva, Athanase, « Quand l'anthropologue peut s'impliquer sur son terrain : réflexion autour des cas de figure », *L'Homme - Revue française d'anthropologie*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2018.
- Stoessel-Ritz, Josiane, « Économie politique des pratiques et transaction sociale pour le bien commun », *Pensée plurielle*, 2009, vol. 20, n° 1.
- Thévenot, Laurent, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.
- Uhl, Magali, « Le sujet oublié de la sociologie. Approche phénoménologique de l'intersubjectivité dans la production de connaissance en sciences humaines », *Connexions*, 2008, vol. 1, n° 89.

Quand l'objet et le terrain de recherche valent avec l'engagement. Thèse et mission d'expertise sur la co-production des savoirs

Cyril Fiorini, doctorant en Sciences, Techniques, Société (STS)
Laboratoire Histoire des technosciences en société HT2S EA 3716
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
cyril.fiorini@lecnam.net

Résumé

Liée à une activité professionnelle au sein d'une association militante, la recherche inscrite dans la réalisation d'un doctorat en STS au cœur de ce chapitre porte sur les pratiques de collaboration entre chercheurs et acteurs associatifs, déployées dans des processus de production de savoirs et entendues comme pratiques de « co-production des savoirs ». La complexité rencontrée dans la définition de la posture de chercheur engendrée par le chevauchement d'activités menées au sein de l'association avec la réalisation de la thèse est saisie par un cadrage théorique mettant en évidence l'existence d'un contexte d'inscription pour toute recherche scientifique qui impacte sa caractérisation et son processus d'avancement. En outre, l'élaboration d'une méthodologie fondée sur la prise en considération de ce rapport particulier à l'objet de recherche et aux terrains d'enquêtes permet à l'auteur de déterminer plus précisément son positionnement sur le continuum allant de la « distanciation » à l'« engagement ».

Mots-clés : thèse ; mission d'expertise ; co-production des savoirs ; engagement ; posture de recherche.

When subject and field research meet activism. Doctoral thesis and expert mission about co-production of knowledge

Summary

This chapter deals with a PhD research in STS addressing collaborations between researchers and non-profit organization members in processes of “co-production of knowledge”. It focuses on the link between this research work and the professional activity carried out by the author within an activist association. The overlap between these two activities produces complexity to define a researcher’s posture. The theoretical framework developed by the author grasps then this complexity as it highlights context impacts on the characterization and the progress of each scientific process. In addition, the designed methodology takes into account the specific relationship of the author with both his research object and his fieldwork so that he can figure out his position on a continuum from “detachment” to “involvement”.

Keywords: PhD Thesis; Expert Mission; Co-production of Knowledge; Involvement; Research Posture.

Introduction

La recherche que je présenterai dans ce chapitre trouve son origine dans une activité salariée¹. J'étais en effet chargé de mission au sein de l'association Sciences Citoyennes² lorsque j'ai perçu la convergence possible entre mon souhait de mener une recherche dans le cadre d'un doctorat et l'identification d'un objet de recherche potentiel issu de mon activité professionnelle. Au sein de l'association, le cœur de mon activité était consacré à l'étude des pratiques existantes en matière de « co-production des savoirs » (ce que l'association appelle « recherche participative »), mais surtout au renforcement de leur reconnaissance institutionnelle et à l'identification des conditions permettant leur déploiement.

Lorsque cette recherche en STS³ a été engagée dans le cadre d'un contrat doctoral à l'issue de l'activité salariée précédemment évoquée, elle s'est accompagnée d'une convention entre mon établissement de recherche le Cnam⁴, l'association Sciences Citoyennes et moi-même afin de poser le cadre de la réalisation d'une « mission d'expertise ». Cette configuration a été rendue possible par les dispositions du texte réglementaire précisant les conditions de mise en œuvre d'un contrat doctoral, notamment en ce qui concerne les activités complémentaires autorisées⁵.

Fondée sur l'expérience tirée de mon activité salariée au sein de Sciences Citoyennes, l'identification de mon objet de recherche a été concentrée sur les pratiques de collaboration entre chercheurs et acteurs

1 Je tiens à remercier les deux relecteurs ou relectrices de ce chapitre pour leurs remarques et suggestions pertinentes qui ont permis d'améliorer la version initiale du texte.

2 Jusqu'en 2016, l'association a porté le nom « Pour une Fondation Sciences Citoyennes » ou « Fondation Sciences Citoyennes ». Dans le cadre de ce chapitre, je n'évoquerai l'association Sciences Citoyennes qu'à travers ses activités ayant un lien avec ma mission d'expertise et l'objet de ma recherche.

3 Champ Sciences, Techniques, Société.

4 Conservatoire national des arts et métiers (Paris).

5 Décret n° 2016-1173 du 29 août 2016 modifiant le décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche.

associatifs mises en œuvre dans des processus de production de savoirs, pratiques qui ont gagné en visibilité en France dans les années 2000⁶. Dans la littérature scientifique, elles peuvent être reconnues comme « recherche coopérative », « recherche collaborative » ou « recherche participative », c'est-à-dire le stade le plus élevé de coopération entre chercheurs et groupes concernés en termes d'intensité qui rend possible la « co-production des connaissances » (Callon *et al.*, 2001, p. 202-203)⁷. Je m'appuierai plus spécifiquement sur la définition de « co-production des savoirs » qu'élabore Michel Callon pour caractériser les pratiques sociales que je cherche à étudier (Callon, 1998). Selon Michel Callon, le modèle de démocratie technique qu'il nomme « co-production des savoirs » se distingue des deux autres modèles qu'il construit (instruction publique et débat public) par l'implication du « groupe concerné » dans la production des savoirs, leur orientation et leur évaluation. Ce troisième modèle se distingue donc par « le degré d'implication des profanes dans l'élaboration et la mise en œuvre des savoirs et des savoir-faire qui viennent alimenter les décisions » (Callon, 1998, p. 64). Cette implication des groupes concernés s'observe tout au long du processus de recherche, sans se limiter à la seule étape de l'« accumulation primitive » de données. S'appuyant sur le concept de Michel Callon, ma thèse vise à interroger les conditions permettant de déterminer l'apport des pratiques de co-production des savoirs au fonctionnement démocratique de la société française ou, pour le dire autrement, leur contribution à une possible « démocratisation de la démocratie » (Callon *et al.*, 2001).

En parallèle de ma recherche, il a été défini avec l'association Sciences Citoyennes que mon intervention dans le cadre de ma « mission d'ex-

6 Notamment à travers la création de programmes de financement mis en place par le Conseil régional d'Île-de-France en 2005 (PICRI), le Conseil régional de Bretagne en 2006 (ASOSc) et le ministère de l'environnement en 2009 (REPERE).

7 Parmi la grande diversité des terminologies et des définitions, Yves Bonny propose une typologie des pratiques de « recherche partenariale participative » fondée sur la nature de la relation entre chercheurs professionnels et praticiens comme critère principal de différenciation entre quatre types : la recherche collaborative ; la recherche-intervention ; la recherche-action coopérative (Bonny, 2017).

expertise » se concrétiserait en termes d'appui à apporter à la directrice de l'association dans le cadre spécifique d'une convention que l'association avait établie avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Cette convention portait sur l'étude des conditions permettant la mise en œuvre des pratiques de « recherche participative » à travers le développement d'une programmation expérimentale et de son suivi, démarche qui s'inscrivait dans l'objectif de la Stratégie Recherche Développement Innovation 2014-2020 de l'ADEME visant à appuyer la réalisation d'expériences de « recherche-action »⁸. Cette collaboration avec l'établissement public intégrait l'activité que mène l'association Sciences Citoyennes depuis les premières années de sa création en faveur de la reconnaissance des capacités de production de savoirs légitimes dont peuvent faire preuve les organisations de la société civile non marchande, qu'elle a regroupées sous le terme « tiers-secteur scientifique »⁹. À partir de cet engagement, elle cherche à mobiliser les institutions (organismes de recherche, ministères ou encore collectivités territoriales...) en faveur d'une programmation de recherches qui intègrent dans les processus de production scientifique les acteurs du tiers-secteur scientifique, tel qu'a pu l'observer Christine Audoux en ce qui concerne le Conseil régional d'Île-de-France (Audoux, 2015).

Qu'il s'agisse d'approcher le rapport que j'entretiens avec mon objet de recherche à partir de ses origines ou à partir de sa place vis-à-vis de ma mission d'expertise, ma posture de chercheur ne cesse d'être interrogée dans le cadre de ma thèse. Dans ce chapitre, je retracerai les lignes de force déjà identifiées dans la littérature quant au rapport du chercheur à son objet et qui permettent d'éclairer la non-singularité de ma propre situation. Puis je développerai dans une seconde partie les moyens que j'ai déployés afin d'intégrer les caractéristiques de mon rapport à l'objet et aux terrains de recherche dans le processus de production scientifique.

8 La Stratégie Recherche Développement Innovation 2014-2020 de l'ADEME est accessible sur son site Internet.

9 Sciences Citoyennes, *Quelle politique scientifique pour entrer dans le 21^e siècle ?* Vers un nouveau contrat entre recherche et société, 2004. Note accessible sur le site Internet de l'association.

Une recherche et son contexte de réalisation

L'inscription de ma recherche dans le champ interdisciplinaire des STS permet d'accéder à une large littérature – du champ mais aussi au-delà – ayant renseigné la complexité du rapport entre le processus de production scientifique et son contexte de réalisation qui ne peut être simplement pensé sur la base d'une rupture nette. Ce cadre théorique constitue ainsi un socle essentiel pour porter une attention sur mon rapport à l'objet de ma recherche en l'analysant au-delà du seul cadre de ma thèse, mais en l'inscrivant dans les dynamiques sociales et scientifiques à l'œuvre qui le dépassent, qui me dépassent.

Le rapport du chercheur à son objet et à son terrain

En la matière, la littérature permet d'éclairer les enjeux de posture du chercheur et plus spécifiquement ceux auxquels je dois faire face dans le cadre de ma thèse.

La méthode utilisée par les hommes en vue de l'acquisition du savoir est fonctionnellement interdépendante – et donc inséparable – de la substance de leur savoir, en particulier de la représentation fondamentale de l'univers. Si cette représentation diffère de la nôtre, les modes de pensée développés par eux dans leur recherche du savoir seront également différents. (Elias, 1993, p. 101-102)

De manière similaire, Herbert Blumer considère que le chercheur ne peut pas mettre à distance ses représentations et croyances personnelles de sa démarche de recherche, celles-ci participent à la construction de l'image qu'il se forge des phénomènes qu'il souhaite observer. L'analyse d'une réalité sociale, d'un phénomène physique se réalise donc à partir du cadre cognitif que le chercheur s'est préalablement constitué (Becker, 2002). Ainsi, bien que réalisée de manière inconsciente, l'élaboration de ses représentations ne peut néanmoins être déniée par le chercheur dans le travail réflexif à produire sur son rapport à l'objet et aux terrains de recherche.

Parmi les facteurs favorisant la formation de sa propre représentation de l'objet de recherche, le chercheur puise parmi les éléments constitutifs de son champ scientifique d'inscription, notamment sa discipline. Or, Pierre Bourdieu considère que

l'univers « pur » de la science la plus « pure » est un champ social comme un autre, avec ses rapports de forces et ses monopoles, ses luttes et ses stratégies, ses intérêts et ses profits, mais où tous ces invariants revêtent des formes spécifiques. (Bourdieu, 1976, p. 89)

Il n'y a donc pas de modèle pratique de recherche applicable de manière déconnectée des acteurs en présence, de leurs enjeux propres et de leurs stratégies qui interagissent également avec les contraintes et les opportunités issues du contexte d'inscription du processus de recherche (Collins et Pinch, 1994), et notamment les dynamiques au cœur du « champ scientifique » (Bourdieu, 2001).

En suivant ces trois auteurs, chaque individu produit ainsi sa propre représentation du monde qui impacte la méthode avec laquelle il va pouvoir produire des savoirs. En outre, le chercheur ne détermine pas seul, de manière totalement autonome, les éléments de sa recherche, son champ d'inscription possède une influence sur le processus de recherche qu'il va suivre. La trajectoire individuelle et la représentation du monde qui en découle ainsi que l'inscription disciplinaire et ses dynamiques internes constituent ainsi des facteurs d'influence sur la manière dont le chercheur peut concevoir sa pratique de recherche. Ces différents points nous amènent à l'idée selon laquelle tout chercheur possède un rapport particulier à son objet et à son terrain (Becker, 2002).

À partir de ces premiers éléments théoriques, il est possible de considérer que la situation de « chevauchement » entre mon activité de recherche et mon activité au sein de Sciences Citoyennes ne porte pas de spécificité particulière vis-à-vis d'une autre démarche de recherche, puisque tout processus de production scientifique est marqué par le rapport spécifique du chercheur à l'objet et au terrain qu'il s'est donné

et subit les influences du contexte social de sa mise en œuvre. Toutefois, il importe de mettre en lumière les éléments qui caractérisent ce rapport et qui le rendent unique pour permettre d'avoir une prise sur son établissement.

Une recherche à contextualiser

J'ai déjà évoqué quelques éléments concernant les conditions d'émergence de cette recherche et de la définition initiale de son objet de recherche au sein de l'association Sciences Citoyennes. Cette recherche s'inscrit plus globalement dans un contexte national dans lequel les pratiques de co-production des savoirs connaissent une reconnaissance institutionnelle progressive bien qu'instable. De nombreux travaux ont démontré que la production scientifique s'inscrivait dans des rapports de pouvoir et entretenait des liens avec le champ politique (Foucault, 2001, p. 908 ; Pestre, 2003 ; Shapin et Shaffer, 1993, Stengers, 2002). La décision publique s'est notamment appuyée de manière croissante sur les résultats produits par le champ scientifique au cours du 20^e siècle (Salomon, 1970 ; Bonneuil et Pestre, 2015). C'est pourquoi il importe dans le cas présenté ici d'insister sur la construction originelle de la recherche, mais aussi sur son contexte socio-politique.

Au-delà de l'expérience vécue dans le cadre de ma mission d'expertise permettant d'observer l'implication d'un acteur public dans le développement de la programmation de la « recherche participative » (l'ADEME), le contexte institutionnel contemporain de ma recherche est marqué par une diversité d'initiatives d'acteurs publics. Ma recherche s'engage alors dans un contexte où la co-production des savoirs apparaît sur l'agenda politique et se retrouve au cœur d'une action publique morcelée. Nous ne pourrions pas indiquer dans le cadre de ce chapitre l'ensemble des initiatives marquant cette visibilité croissante des collaborations entre chercheurs et acteurs de la société civile non marchande. Nous ne ferons qu'évoquer l'adoption de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche qui accroît leur reconnaissance

institutionnelle en assignant aux établissements publics de recherche et aux établissements d'enseignement supérieur la mission de favoriser le développement de la « recherche participative » (article 16). Le CNRS s'est également impliqué dans la mise en visibilité de telles pratiques en organisant dans ses locaux le 1^{er} mars 2017, avec le mouvement ATD Quart Monde et le Cnam, un colloque portant le titre « Croiser les savoirs avec tou-te-s ? Recherches participatives avec les personnes en situation de pauvreté ». Cet événement axé sur la méthodologie du « croisement des savoirs » élaborée par ATD Quart Monde¹⁰ a conduit à l'établissement d'un partenariat entre l'association, le Cnam et le CNRS (*via* le GIS *Démocratie et Participation*), afin de mettre en place un espace collaboratif permanent autour des recherches en croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté.

La thèse que nous menons peut illustrer le rapport de la recherche scientifique au contexte socio-politique dans lequel elle s'inscrit, car elle a émergé d'une volonté de prolonger dans un cadre scientifique les réflexions déjà engagées dans l'action. En effet, l'activité de plaider, en faveur du développement de la recherche participative réalisée par Sciences Citoyennes, a certainement eu un impact sur la construction de la co-production des savoirs comme objet de recherche dans le cadre de ma thèse. Toutefois, l'influence de l'association sur la recherche menée peut être relativisée par la prise en considération de la dimension politique existant dans toute production scientifique. Selon Pierre Bourdieu :

Chacun des spécialistes y est en concurrence [au sein des sciences sociales] non seulement avec les autres chercheurs, mais aussi avec les autres professionnels de la production symbolique, et en particulier les journalistes et les hommes politiques et, plus largement, avec tous ceux qui travaillent

10 La démarche du croisement des savoirs se fonde sur la rencontre des savoirs universitaires, des savoirs d'expériences des personnes en situation de pauvreté et des savoirs d'action détenus par les professionnels en relation avec ces dernières (action sociale, police, justice, éducation nationale...). Elle est issue d'un premier programme de recherche mené entre 1996 et 1998 (Programme Quart Monde – Université). Cette démarche s'appuie aujourd'hui sur la *Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale* que l'association a élaborée en 2006.

à imposer leur vision du monde social, avec des forces symboliques et des succès très inégaux. Et cela, qu'il le sache ou non, qu'il le veuille ou non, et lors même qu'il choisit de s'enfermer dans la tour d'ivoire d'une pratique scientifique qui serait à elle-même sa fin, dans un rêve de pureté (et d'équité) qui est nécessairement voué à l'échec parce que la politique est présente dans le champ lui-même à travers les effets des pouvoirs temporels qui continuent à peser sur la cité scientifique. (Bourdieu, 2002, p. 10)

Si le rapport du chercheur à son objet paraît aujourd'hui constituer un enjeu central vis-à-vis des tentatives de réification de la production scientifique qui dénie son caractère de construction sociale, il ne peut être pensé de manière isolée d'une interrogation quant à la position sociale du chercheur et de l'inscription de l'objet dans son contexte d'analyse. C'est la démarche que j'ai tenté de mener jusqu'ici. Partant du postulat selon lequel le chercheur ne connaît pas de position de « neutralité » vis-à-vis de sa démarche scientifique, l'enjeu pour celui-ci n'est alors plus tant de s'attacher à saisir une telle chimère, mais bien plutôt de rendre compte de la manière la plus explicite possible du rapport qu'il entretient avec son terrain et son objet de recherche. Il doit dès lors assumer sa part d'implication dans la définition de son objet et de ses choix de terrain, à travers un travail réflexif porté également sur cette relation, allant parfois jusqu'à interroger sa localisation par rapport à la « frontière entre chercheur et acteur » (Blondiaux, Fourniau et Mabi, 2016).

Tentative d'interrogation des éléments constitutifs du rapport à l'objet et aux terrains

Après avoir identifié certains facteurs jouant un rôle dans la conception d'une recherche scientifique, il s'agit de porter une attention particulière aux éléments caractéristiques du rapport qu'entretient le chercheur avec son objet et son terrain de recherche. C'est ce que je m'attacherai à réaliser en m'intéressant tout particulièrement aux conséquences concrètes qu'ont pu engendrer mon rapport particulier à l'objet de recherche et la forme de « proximité » entretenue avec certains terrains dont mes deux directeurs de thèse avaient bien conscience.

Comment l'action contribue à concevoir la recherche

Mon activité précédente au sein de Sciences Citoyennes m'a permis d'identifier un questionnement sur les pratiques de co-production des savoirs, qui ne paraissait pas avoir été particulièrement travaillé en France, alors même que ces pratiques trouvaient de plus en plus d'espaces de déploiement et des prémices d'une institutionnalisation fragile mais réelle. Au-delà de la connaissance de certains enjeux relatifs à ces pratiques, mon expérience professionnelle précédente m'a fait découvrir ces dernières dont j'ignorais même l'existence. Les collaborations entre chercheurs et acteurs associatifs n'auraient donc jamais pu devenir l'objet de ma recherche en cours, si je n'avais pas vécu cette expérience professionnelle.

Elle m'a également permis d'entrevoir les différents champs dans lesquels pouvaient s'observer les pratiques de collaboration entre chercheurs et acteurs associatifs faisant l'objet de mon questionnement. Ma recherche s'est alors orientée vers l'analyse comparée des pratiques déployées au sein des champs de la santé (Groupe de réflexion avec les associations de malades et Mission Associations Recherche et Société mis en place au sein de l'Inserm), de l'environnement (programme REPERE du ministère de l'environnement) et de la lutte contre la pauvreté (programme Quart Monde – Université de l'association ATD Quart Monde).

Les relations établies par l'association Sciences Citoyennes avec d'autres acteurs intervenant sur cette scène de la « recherche participative » m'ont également permis de les identifier et de nouer des contacts avec ces derniers. Cela a grandement facilité le commencement de mon travail empirique, dans le cas de deux de mes trois terrains de recherche précédemment évoqués. M'ayant déjà identifié à travers ma précédente activité, certains acteurs pertinents pour ma recherche ont accepté de réaliser des entretiens avec moi et m'ont facilité l'accès à d'autres sources (transmission des contacts d'autres acteurs, autorisation d'accéder aux archives de leur organisation...). Ce fut particulièrement le cas pour un des terrains où la relation de confiance établie en amont a été primordiale pour que je puisse avoir accès aux archives concernant les pratiques que

je souhaitais étudier, mais surtout pour que je puisse interagir avec les personnes concernées par mes travaux.

Les dimensions relationnelles ont joué également à un autre niveau. En effet, il paraît important ici d'évoquer un élément qui peut sembler anecdotique, mais qui a véritablement déterminé l'existence de cette recherche. J'étais encore salarié de Sciences Citoyennes lorsque ce projet de recherche a été conçu ainsi que le projet de l'inscrire dans le cadre d'un doctorat. Ayant pris connaissance de cette démarche, un administrateur de l'association, chercheur à la retraite, a pris l'initiative d'en discuter avec un collègue qui pouvait être intéressé par l'idée de diriger cette thèse. C'est ainsi qu'ont été établies les conditions de ma mise en contact avec l'un de mes deux directeurs de thèse.

Une méthodologie conçue « sur-mesure »

Ainsi que je l'ai évoqué précédemment, j'ai cherché à construire un cadre théorique permettant d'identifier les termes de ma relation à l'objet et de les rendre intelligibles afin de pouvoir déterminer plus aisément ma posture de recherche. C'est un enjeu actuel qui traverse le champ scientifique (Chabrol et Girard, 2010, p. XI).

Afin de caractériser la relation d'un chercheur à son objet de recherche, Norbert Elias fait le choix d'abandonner la dichotomie objectif/subjectif pour lui préférer un continuum de « configurations » se situant entre la posture « distanciée » et la posture « engagée » (Elias, 1993). Ce continuum offre l'avantage de ne pas s'imposer au terrain. Ce sont bien les caractéristiques du terrain et du rapport que le chercheur entretient avec lui qui lui permettront de s'y positionner. Si la littérature permet ainsi de fonder la démarche réflexive sur ma posture de chercheur, j'ai fait le choix de la compléter par une approche empirique qui puisse me soustraire à la trop grande proximité avec le terrain de recherche que mes expériences professionnelles semblaient créer.

La méthodologie choisie impliquait d'abord une manière de travailler avec le concept initialement emprunté de « co-production des savoirs ». S'il m'était nécessaire, au début de ma thèse, de pouvoir désigner les pratiques qui constituaient l'objet de ma recherche sans reprendre le terme utilisé par l'association Sciences Citoyennes, celui-ci ne pouvait s'imposer à mon terrain. Les éléments de définition apportés par la littérature, d'où était tiré le concept, devaient donc être interrogés à partir des données de terrain et surtout précisés à partir des pratiques observées de collaboration entre chercheurs et acteurs associatifs. Ce travail de réappropriation conceptuelle encore en cours constitue un impératif afin que le concept choisi corresponde véritablement aux phénomènes sociaux observés et ne crée pas de distorsion dans leur analyse.

Mes choix méthodologiques ont ainsi été orientés par ce que j'ai considéré comme des contraintes. J'ai choisi de rééquilibrer la perte de distanciation vis-à-vis de mon terrain de recherche engendrée, par mes expériences professionnelles précédentes et annexes par une méthodologie qui m'assurait un retrait de l'engagement, pour reprendre le concept de Norbert Elias. Je me suis inspiré pour cela de la démarche hypothéico-inductive proposée par Agnès d'Arripe (2009) qui me permettait de définir un certain cadre de collecte de données, mais offrait d'établir également une certaine distance vis-à-vis de mes propres expériences vécues, en cherchant à faire émerger les questionnements et les résultats de la recherche à partir des données systématiquement collectées sur mes terrains, principes sur lesquels se fonde la « théorie ancrée » (Glaser et Strauss, 2010). Ainsi, une des conséquences de ce rapport complexe à mes terrains de recherche a été de ne pas envisager la réalisation de ma thèse à partir d'une méthodologie participative, telle que la recherche-action participative (Blangy *et al.*, 2018), alors même que certains collègues m'invitaient à le faire.

Je ressentais ainsi une certaine proximité avec quelques dimensions de mes terrains que j'avais développée lors de ma pratique professionnelle précédant l'engagement de ma thèse (co-rédaction de l'Appel pour le développement des recherches participatives en croisement des savoirs

avec ATD Quart Monde notamment ; ou représentation de Sciences Citoyennes au sein de la Commission pluraliste REPERE qui a succédé au programme REPERE sous forme d'appel à projets par exemple). Cette proximité a pu se poursuivre pendant la réalisation de ma thèse à travers ma mission d'expertise. En effet, le projet que je suivais dans le cadre de celle-ci a évolué de telle sorte qu'il a eu tendance à « chevaucher » un de mes terrains. Il s'avère que ce projet a abouti à la création du dispositif « CO³. Co-Construction des Connaissances » qui vise à financer des projets de « recherche participative ». Or, celui-ci a été fortement inspiré par le programme REPERE du ministère de l'environnement qui constitue un de mes terrains de recherche. Certains des acteurs avec lesquels j'ai eu à réaliser des entretiens étaient donc informés de mon implication dans l'émergence de ce dispositif. J'ai dû par exemple les inviter avant l'entretien à ne pas considérer leurs informations comme déjà connues de moi pour éviter toute attitude potentielle de retenue. La grille d'entretien que j'ai conçue avant la réalisation de mes premiers entretiens semi-directifs a joué un rôle essentiel, notamment pour ces quelques cas, afin que je puisse maintenir le même processus de questionnement avec l'ensemble des personnes rencontrées.

En parallèle de l'enquête par entretiens, mon corpus se constitue également des archives étudiées sur mes trois terrains qui offrent un autre élément de positionnement sur le continuum entre engagement et distanciation. L'approche historique que j'ai adoptée dans ma thèse me permet d'aborder mon objet de recherche à partir de scènes sur lesquelles je n'ai pas eu à intervenir directement, même si mes précédentes activités créaient certains chevauchements avec mes terrains. Afin de réduire ces chevauchements, j'ai choisi d'établir une mise à distance d'un an avec les acteurs de ma recherche déjà rencontrés auparavant. Mon travail empirique n'a été véritablement engagé qu'au cours de ma deuxième année de thèse.

Enfin, l'approche comparative me permettait d'atténuer un certain rapport direct à mon terrain par une mise en interaction des trois différents terrains étudiés. Il me semblait qu'une approche monographique

portée sur un terrain déjà familier aurait eu tendance à favoriser l'insertion, dans mon travail de recherche, de données et d'éléments d'analyse issus de mes activités menées au sein de l'association Sciences Citoyennes. Le travail analytique fourni dans le cadre de ma thèse ne peut ainsi se fonder que sur les données produites par les dispositifs spécifiques de collecte de données élaborés pour le travail comparatif.

Le processus de recherche avance et, pour autant, ma posture de recherche continue d'être interrogée. Il me semble que cet état de fait doit être accepté. Néanmoins, il importe de poursuivre le travail réflexif sur mon positionnement toujours mouvant sur le continuum engagement-distanciation. Car mon expérience personnelle n'apporte pas que des contraintes à une mise à distance mais elle nourrit également mon processus de recherche.

Conclusion

J'ai cherché à montrer que ma recherche ne se réalisait pas en dehors de tout contexte et qu'il était impératif qu'elle intègre une dimension réflexive portant sur le rapport que j'entretenais avec l'objet de recherche que j'ai construit et les terrains d'enquêtes que j'ai choisis. Au-delà de l'illusion fondant les sciences comme neutres ou objectives, la question du rapport du chercheur à son objet de recherche doit intégrer également un autre élément du contexte socio-politique : la défiance croissante envers la recherche scientifique et ses résultats. L'accumulation de controverses technoscientifiques a entraîné l'apparition dans les années 1970 d'espaces de contestation remettant en cause, d'une part, le rôle privilégié de l'expertise scientifique auprès des pouvoirs publics et, d'autre part, les processus d'élaboration des choix scientifiques et techniques (Beck, 1986 ; Bonneuil et Joly, 2013). Ces contestations sont encore aujourd'hui exprimées dans l'espace public. Cette dimension est d'autant plus importante dans le cadre de ma thèse que les pratiques de co-production des savoirs peuvent être identifiées comme un moyen de réduire cette « dépossesion démocratique » (Bonneuil et Joly, 2013) et ainsi permettre une « démo-

cratisation de la démocratie » (Callon *et al.*, 2001). Au-delà du seul cas de cette recherche, le chercheur doit aujourd'hui concevoir sa recherche en tenant compte de ces éléments de contexte qui impliquent que soit interrogé son propre rapport à son objet et à ses terrains de recherche.

Pour ne pas s'embourber dans le piège de l'objectivité, la science doit acquérir une plus grande sensibilité au contexte. La fiabilité de la connaissance scientifique doit être complétée et renforcée par une plus grande robustesse sociale. (Nowotny *et al.*, 2003, p. 149)

Cette robustesse sociale implique pour le chercheur d'interroger son positionnement sur le continuum entre engagement et distanciation. Il appartient alors à chaque chercheur de le définir, mais surtout d'en rendre compte.

Bibliographie

- Audoux, Christine, *Un possible, impossible, la co-production des connaissances entre science et société. Etude de recherches collaboratives entre chercheurs et acteurs dans le cadre du dispositif « Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation » (PÍCRI) en Île-de-France*, Thèse de doctorat en sociologie, Conservatoire national des arts et métiers, 2015.
- d'Arripe, Agnès, « Construction d'un dispositif méthodologique et de ses outils : savoir commun et savoir scientifique, de l'induction aux hypothèses », *Études de communication*, 2009, n° 32.
- Beck, Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2008.
- Becker, Howard, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002.
- Blangy, Sylvie, Bocquet, Bertrand, Fiorini, Cyril, Fontan, Jean-Marc, Legris, Martine et Reynaud, Christian, « Recherche et innovation citoyenne par la Recherche Action Participative », *Technologie et innovation*, 2018, vol. 3.
- Blondiaux, Loïc, Fourniau, Jean-Michel et Mabi, Clément, « Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ? », *Participations*, 2016, vol. 16, n° 3.
- Bonneuil, Christophe et Joly, Pierre-Benoît, *Sciences, techniques et société*, Paris, La Découverte, 2013.
- Bonny, Yves, « Les recherches partenariales participatives : éléments d'analyse et de typologie », in Gillet, Anne et Tremblay, Diane-Gabrielle (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives*, Québec/Rennes, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes, 2017.
- Bourdieu, Pierre, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, vol. 2, n° 2-3.
- , « Science de la science et réflexivité », *Cours du collège de France 2000-2001*, Paris, Raisons d'agir, 2001.
- , « Science, politique et sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, vol. 141-142, n° 1.
- Callon, Michel, « Des différentes formes de démocratie technique », *Annales des mines*, 1998, n° 9.
- Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- Chabrol, Fanny et Girard, Gabriel, « Introduction. Réflexivité et postures de recherche : de l'individuel au collectif », in Chabrol, Fanny et Girard, Gabriel (dir.), *VIH/sida. Se confronter au terrain. Expériences et postures de recherche*, Paris, Éditions ANRS, 2010.
- Collins, Harry et Pinch, Trevor, *Tout ce que vous devriez savoir sur la science*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.
- Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993.
- Foucault, Michel, *Dits et Écrits II. 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001.
- Glaser, Barney G., et Strauss Anselm A., *La découverte de la théorie ancrée*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Nowotny, Helga, Scott, Peter et Gibbons, Michael, *Repenser la science. Savoir et société à l'ère de l'incertitude*, Paris, Belin, 2003.

- Pestre, Dominique, *Science, argent et politique. Un essai d'interprétation*, Paris, INRA Éditions, 2003.
- Salomon, Jean-Jacques, *Science et politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1970.
- Shapin Steven et Schaffer Simon, *Leviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, La Découverte, 1993.
- Stengers, Isabelle, *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte, 2002.

La quête d'une posture habitante d'une chercheuse en sciences de l'éducation : une autre voie pour accompagner la transition écologique ?

Audrey Raulin, candidate doctorante
Master Sciences de l'éducation et de la formation
Université de Tours, Démarche de recherche conduite en partenariat
avec l'Université Coopérative de Paris
audrey.raulin08@gmail.com

Résumé

Habiter est un acte formateur de soi autant que formateur de monde. Entre un courant bio-cognitif en Sciences de l'éducation et un courant mésologique émanant de la Géographie, cette communication cherche à définir une posture habitante qui relie l'individu à son environnement dans un rapport intime et politique. Cette relation formatrice d'un milieu, s'établit au travers des sens, des signes, du discours et de l'œuvre. Elle fonde une posture habitante qui ouvre la voie au rétablissement d'une continuité entre l'intériorité du sujet et l'extériorité de l'objet. Nous cherchons ici en quoi l'adoption d'une posture habitante par le chercheur pourrait conférer une éthique émancipatrice à une recherche-action d'accompagnement de la transition écologique.

Mots clés : posture habitante ; transition écologique ; mésologie ; appartenir ; faire ensemble ; écoute sensible ; expression créatrice ; implication.

The inhabiting posture quest by a searcher in Education Sciences

Abstract

Inhabiting is a training act for the person as a shaping act for the world. This paper is inspired by a bio-cognitive thought in Education Sciences and a mesologic perspective coming from Geography. It wants to characterise an inhabitant posture which could relate individual to his environment. This relationship creates a middle. This exchange interface is performed through senses, signs, talking and work. The inhabitant posture could opening a way to restore a continuity between inside and outside. Our communication searches how the adoption of an inhabitant posture by the searcher could give an emancipation ethic to a research-action for ecological transition.

Keywords : Inhabitant Posture; Ecological Transition; Mesology; Belonging; Making together; Sensitive Listening; Creative Expression; Implication

Je tenterai dans ce chapitre de décrire le cheminement qui me conduit à proposer la notion de « posture habitante ». Celle-ci s'appuie sur une conception heideggerienne de l'habiter, qui dépasse l'acte de résider ou d'avoir des habitudes en un lieu. Elle en fait un rapport créatif réciproque entre soi et le monde : un habiter qui produit le territoire en même temps qu'il produit l'habitant, dans une double genèse. Habiter est le fait d' « être-présent-au-monde-et-à-autrui » et de « déployer votre être dans le monde qui vous environne et auquel vous apportez votre marque et qui devient vôtre » (Paquot, 2007, p 15). Comment définir la posture habitante ? En quoi cette posture habitante, existentielle, peut-elle modifier ma posture d'apprentie-chercheuse ? La posture habitante du chercheur n'est-elle pas un enjeu éthique dans le processus de transition de notre société ? Comment l'incarner ? Comment l'outiller ?

Une entrée en recherche en première personne

Je suis entrée en recherche après quinze années d'activité professionnelle. Animatrice et consultante en développement local, j'ai ouvert des espaces de projets entre habitants. J'ai voulu m'interroger sur la notion de territoire, espace apprenant qui contribuerait au déploiement des personnes, dans leurs dimensions sensibles, imaginaires et rationnelles, pour concevoir un accompagnement vers une transition écologique émancipatrice. J'ai souhaité compléter ma formation initiale de géographe de l'environnement par une formation en sciences de l'éducation et de la formation en m'intéressant à la recherche-action comme outil de formation du sujet autant que de transformation de son environnement.

L'élaboration de l'objet de ma recherche se déroule en trois temps : dans le cadre d'une formation par la recherche-action existentielle ; dans la conduite d'entretiens auprès d'acteurs du territoire que j'habite ; et dans la constitution d'un groupe de pairs, chercheurs-praticiens intéressés par la notion de transition écologique, conçu comme un groupe de co-développement évoluant vers une recherche-action. Je tiens à préciser ici que je suis en année propédeutique, année charnière entre un

master et une inscription en thèse, pour trouver mon terrain, construire la méthode de ma recherche et trouver les conditions matérielles de sa réalisation. J'avance dans une démarche expérimentale par tâtonnement pour chercher une articulation entre une implication institutionnelle, liée à l'appartenance à un système, et une implication libidinale, jeu de l'affectivité profonde, structurant toute recherche-action (Ardoino, 1999, p. 254-255). Ma question de recherche initiale a été construite à partir d'un travail sur une singularité, mettant en jeu ma réalité psychoaffective, dans un contexte de reprise d'études après une rupture professionnelle qui m'a dégagée de mes implications institutionnelles existantes. Je me trouve aujourd'hui dans le défi d'inventer un nouveau cadre institutionnel de recherche tout en maintenant la qualité instituante de mon travail, avec le désir de faire évoluer mon questionnement vers des enjeux pratiques de transformation collective.

Mon entrée en recherche en première personne s'est réalisée au travers d'une formation de formateurs d'adultes proposée par l'Université de Paris 8 en partenariat avec le collège coopératif de Paris. Cette forme de recherche-action existentielle vise à travailler l'intériorité du sujet, par le sujet lui-même « en vue de l'adaptation relative de soi au monde » (Barbier, 1996, p. 49). Divers outils étaient proposés : l'autobiographie raisonnée (histoire de vie ciblée sur la question de recherche), le journal de recherche-formation et une approche transversale destinée à exprimer autant l'imaginaire et l'affectivité du sujet que sa rationalité (créativité, écoute sensible, théâtre forum, spiritualité laïque...). Cette démarche formative s'inscrit dans le courant biocognitif de l'autoformation qui envisage la formation de la personne

comme un processus vital et permanent de mise en forme par interaction entre soi (auto), les autres (socio, hétéro, co) et le monde (eco). L'autoformation se définit alors comme la prise de conscience, la compréhension et la transformation par le sujet de cette interaction. (Galvani, 2006, p 60)

Ma recherche s'est paradoxalement enracinée dans la notion d'exil, sentiment d'être hors de chez soi, alors même que je suis ancrée dans

un « pays natal ». L'exil, dans mon expérience, est la conséquence de modifications subies de mon milieu proche et lointain – dégradations du paysage et pollution – vécues à l'adolescence comme une perte d'un territoire extérieur, celui avec lequel le corps entre en interaction, mais aussi comme une perte d'un territoire intérieur, là où le monde naît en images et en signes fondateurs de connaissance et de sens. J'ai vécu ces modifications extérieures comme un blocage du processus d'être en devenir, dû à un phénomène de « déprise » sur le monde qui m'entourait. L'idée de « prise » renvoie au sens du mot latin *habere* « tenir, avoir à la main, avoir dans les bras », à l'origine du mot habiter. La « déprise » est alors le fait de ne plus pouvoir être en relation avec mon environnement, parce qu'il n'y avait pas d'espace pour déterminer le devenir des choses qui me concernaient. J'étais en exil immobile. Ce n'était pas moi qui partais mais le territoire qui m'échappait, me laissant dans une incapacité à être-avec, et provoquant un exil non seulement de l'espace extérieur mais aussi intérieur : un « exil de soi ». J'ai fait de la question habitante mon métier, cherchant à créer des espaces pour le déploiement de l'être en relation avec le monde qui l'entoure.

Le cadre conceptuel de ma recherche s'est alors ancré dans le paradigme de la mésologie, science des milieux. La mésologie fait la distinction entre l'« environnement », donné objectif réel extérieur au sujet, et le « milieu », relation d'un sujet à cet environnement qu'il perçoit, interprète et modifie ou auquel il s'adapte. Augustin Berque (2016), géographe orientaliste, propose une refondation de la mésologie, terme apparu au 19^e siècle puis évincé par l'écologie, pour chercher à dépasser le clivage moderne de la nature et de la culture, du corps et de l'esprit, de l'individuel et du collectif. Pour la mésologie, l'être émerge en effet d'une médiance : d'un couplage entre un corps individuel animal et un corps collectif médial, le milieu. Ce couplage s'opère dans une opération dite de « trajection », mouvement ou « trajet » d'appropriation réciproque entre le sujet humain et son environnement dans une relation technique et symbolique. La trajection permet de saisir le donné réel, environnement, pour former la réalité propre au sujet par l'intermédiaire des sens, de la pensée, de l'action et du langage.

Nous comprenons l'exil de soi comme la dégradation de ce processus de trajection permettant l'émergence de l'être, par une perte de capacitation des individus à élaborer la relation à leur entour dans les dimensions de la sensation, de la signification, de l'action et du langage, quatre dimensions qu'une posture habitante pourrait activer, pour recouvrer pleinement une subjectivité¹.

Comment poursuivre cette recherche inductive qui s'appuie sur un travail existentiel et singulier, mettant en jeu ma réalité psychoaffective, par un projet de recherche qui me permettrait de poursuivre le déploiement de ma posture habitante en tant que chercheuse, en prise sensible avec le réel donné et en prise politique avec le monde institué ? C'est dans le contexte de la transition dite « écologique » que j'ai souhaité inscrire la poursuite de mon projet. La transition écologique ne dépendrait-elle pas d'un changement existentiel permettant de retrouver une posture habitante restauratrice du couplage de l'être rompu par la modernité ?

L'émergence d'un nous chercheur collectif, entre intervenir et appartenir

J'ai choisi dans un premier temps d'interroger un agriculteur, L., entré en transition après avoir participé à une formation-action pour l'élaboration d'un projet de territoire où j'étais animatrice de développement, il y a vingt ans. Au travers de son témoignage, je cherche à éclairer ce qui a changé dans son rapport à l'environnement, à l'autre et à lui-même dans sa transition qui s'est notamment traduite par une conversion à l'agriculture biologique. Je cherche aussi à identifier les processus qui ont permis ce changement. L. témoigne d'un sentiment d'errance existentielle dans son activité professionnelle avant son passage à l'agriculture biologique. Il exprime un sentiment de routine, d'ennui, d'insipidité du quotidien, de « ne plus en pouvoir », de perte d'autonomie, d'être « parti sans savoir où ça allait s'arrêter ». Il explique l'importance de son

1 Au sens de la mésologie : fait d'être sujet.

expression publique pour réaliser sa « métamorphose », terme qu'il utilise pour traduire sa transition existentielle. Il évoque un moment important où il a osé exprimer son désaccord en public, « osé défier l'autorité », et la satisfaction de réussir à délivrer un raisonnement. C'est un moment d'affirmation de soi où il dit s'être « découvert ». Ce cheminement lui a permis, selon ses termes, de « reprendre la main » sur son métier de paysan, une prise d'autonomie qui s'est d'abord opérée dans une « ouverture aux autres », une ouverture politique, qui lui a permis de retrouver une ouverture sensible. Il parle de son changement de relation envers la nature, auparavant tronquée par un système technique, du regard qu'il a retrouvé et de la manière dont ce regard active sa pensée. Le témoignage de L. éclaire une situation d'émergence de soi à la fois au contact de l'autre, de la nature et de lui-même, dans une réflexivité qui se déploie pour lui permettre une créativité quotidienne. C'est par le discours que L. a pu enclencher un processus d'autonomie qui semble rejaillir sur l'ensemble des fonctions de perception, de signification, d'expression et d'action qui composeraient les dimensions d'une posture habitante, plaçant la personne non seulement en situation d'acteur mais aussi en situation d'auteur, c'est-à-dire de producteur de sens, par un processus d'autorisation (Ardoino, 1983).

Qu'en est-il aujourd'hui des espaces publics de la transition écologique ? Offrent-ils ces espaces de cheminement vers l'autonomie et l'autorisation ? Ma démarche de chercheuse voudrait se situer dans une recherche d'implication (par l'action et ses acteurs), qui se distingue selon Desroche (1990) d'une recherche d'explication (sans action et ses acteurs) et d'une recherche d'application (pour l'action et ses acteurs) (Goyette & Lessart Hebert, 1987, p. 28). Aussi, au-delà de l'analyse du cas de L., j'ai souhaité reprendre contact avec la collectivité locale où s'est construit ce projet il y a vingt ans pour tenter de faire émerger une problématique partagée autour de la posture d'accompagnement de la transition écologique. Par la conduite d'entretiens avec un élu et une responsable de la collectivité, j'ai avancé dans une démarche délicate entre le portage d'une intention et d'une éthique personnelle et le souhait d'une émergence d'un projet commun de recherche-action, où j'ai exposé ma situation et

ma question de recherche, tout en invitant mes interlocuteurs à exposer leur contexte, leviers et freins pour la mise en œuvre de leur politique. Tout l'enjeu pour moi était de réussir à rester dans une écoute d'enquête réflexive sans basculer vers une posture de porteur de projet, tout en restant congruente avec mes ressentis, pour permettre l'émergence d'un « nous », chercheur collectif (Barbier, 1996, p. 72). Cette démarche m'a demandé attention et vigilance pour passer de la connaissance d'un contexte et d'acteurs, que je connais relativement bien, à une nouvelle écoute qui suspend mes jugements, pour que mon entrée en recherche personnelle favorise l'entrée en recherche de mes interlocuteurs. J'ai perçu un placement de mes interlocuteurs dans une démarche agissante, qui conçoit la participation au stade de l'opérationnalité des projets plus qu'à celui de leur définition, dans un objectif d'efficacité face à l'urgence écologique, qui permettent aux participants d'accéder à une place d'acteurs, mais peut-être moins à celle d'auteurs. Étais-je suffisamment en suspension de mon propre jugement pour entrer dans un questionnement commun ? Je me suis également confrontée au piège de l'implicite qui s'établit entre des personnes qui se sont côtoyées quotidiennement « tu vois bien quoi ! », au renvoi vers le métier de chercheur « ça, c'est ton sujet » et à l'idée d'un « *deal* », échange entre apport d'un terrain contre apport d'informations. Ces entretiens m'ont permis de mesurer la complexité d'une situation de retour vers une institution connue en souhaitant incarner une nouvelle place, celle d'un apprentissage du métier de chercheur. J'ai ressenti la nécessité de m'outiller davantage pour pouvoir incarner ce nouveau rôle. Mais à ce stade de ma recherche, dans la démarche réflexive que je conduis sur ma propre posture, j'interroge ma difficulté à m'impliquer sur un terrain en tant qu'« intervenante », place dans laquelle je me suis retrouvée en cherchant à susciter une recherche-action dans une institution à laquelle je n'appartiens plus. Cette expérience me permet d'identifier une possible caractéristique de la posture habitante de chercheuse que je souhaite adopter, celle d'une appartenance, en place d'une intervention. « Intervenir c'est venir entre, s'interposer. [...] l'intervention est le fait d'un tiers survenant par rapport à un état préexistant » (Ardoino, 1980, p. 11-12). Appartenir signifie

« faire partie organique d'un ensemble »². Mon intention est de réussir à mettre en place une forme de compagnonnage qui ne cherche pas à « intervenir » mais à « appartenir » (Paul, 2009).

Pour mieux penser cette forme de recherche collective où le chercheur n'est pas intervenant mais membre à part entière, j'ai initié un groupe de pairs, au sein de l'Université Coopérative de Paris, avec l'objectif d'explorer une posture de recherche permettant d'accompagner la transition dans ses dimensions existentielles. Ce groupe rassemble des chercheurs et chercheurs-praticiens souhaitant mêler approches sensibles et intelligibles dans leurs recherches. La première année de préfiguration du travail du groupe s'est déroulée au rythme de trois rencontres d'une demi-journée. Nous cheminons vers un projet commun, celui de la création d'un laboratoire d'université coopérative, l'éco-méso-lab-formation, qui pourrait faciliter l'émergence d'un « nous chercheur collectif » dans une appartenance commune.

Nos échanges visent à explorer l'imaginaire du groupe autant qu'à partager les approches théoriques pour définir la notion de transition et la manière de l'investir dans un projet de recherche. Sa méthode s'inspire de l'approche transversale développée par René Barbier en sciences de l'éducation qui consiste à explorer l'existentialité interne des sujets, qu'il définit comme

un magma de sensations, de représentations, d'idées, de symboles, de mythes, de valeurs, à la fois sociaux et personnels, déterminant l'orientation des pratiques sociales du sujet. (Barbier, 1997, p. 311)

Nous avons testé différents modes d'expression écrite et orale pour construire nos échanges : un photolangage permettant d'exprimer les représentations personnelles d'une démarche de recherche-action dans un contexte de transition ; une expression à partir d'objets, textes ou image pour définir la transition ; une carte mentale pour présenter ma question

2 <https://www.cnrtl.fr/definition/appartenir>

de recherche ; un journal d'itinérance pour une continuité des échanges entre deux sessions – conçu par René Barbier, le *Journal d'itinérance* est un « carnet de route dans lequel chacun note ce qu'il sent, ce qu'il pense, ce qu'il médite, ce qu'il poétise, ce qu'il retient d'une théorie, d'une conversation, ce qu'il construit pour donner du sens à sa vie » (Barbier, 1996, p 95) – et enfin un glossaire pour le partage de notions théoriques. Ces matériaux constituent une première base pour une interconnaissance et faire culture commune au sein du groupe.

À l'issue de ce processus de prise de contact pour l'émergence de mon terrain de recherche, je m'oriente vers une démarche de compagnonnage qui participe d'un « ensemble » plutôt que d'un « avec ». « Ensemble » propose d'envisager la relation non comme celle qui relie deux entités préétablies, mais comme lieu de la co-émergence de chacune. « Faire avec » repose sur un échange qui reconnaît ce que l'autre possède tandis que « faire ensemble » reconnaît ce que l'autre est, en tant que sujet (Schaller, 2013). Le « avec » renverrait à la responsabilisation de l'acteur, voire parfois à une injonction à la participation, tandis que le « ensemble » accentuerait la place singulière d'auteur dans l'émergence d'une pensée et d'un projet communs, offrant à chacun un espace de cheminement vers son autonomie personnelle, en même temps qu'il contribue à une production sociale. Le travail exploratoire du groupe aboutit à une « compagnie de recherche », espace collectif construit à partir d'une expérience questionnée par une personne qui la partage avec d'autres personnes désirant nourrir le même questionnement. Cette compagnie de recherche, qui a démarré avec ma question initiale « Comment faire territoire, en articulant transition personnelle et transition collective, dans une société d'exil de soi ? » évolue vers la proposition de se saisir de la « posture habitante » comme dénominateur commun de recherche. Les chercheurs-praticiens de notre compagnie interagissent avec l'agriculteur, l'habitant des quartiers, le sans-abri, l'étudiant, l'abeille, le cheval, l'eau, le bois, la terre... Nous explorerons les relations intimes et politiques, sensibles et intelligibles, qui se nouent dans ces mondes multiples pour conscientiser une posture habitante, la conceptualiser et la déployer à partir d'expériences apportées par chacun.

Vers la définition d'une posture habitante

À ce stade de ma recherche, je définis la posture habitante comme un percevoir-signifier-dire-agir dans la présence à l'Autre, à partir de la définition de la « trajection » qu'en donne la mésologie. En quoi le processus de nos premières rencontres a-t-il pu questionner, définir et mettre en œuvre cette posture habitante ? Nous nous appuyons ici sur l'exercice du photolangage réalisé au sein de notre « compagnie de recherche ». Ce mode d'expression s'appuie sur le choix d'une image à expliciter pour répondre à une question. Il s'agissait ici de définir des mots principes pour définir des modalités de recherches adaptées à notre objet. La question posée était : « Quels seraient les principes directeurs du groupe pour mener une recherche-action qui voudrait travailler la relation à soi, à l'autre, aux choses pour une transition existentielle autant que matérielle ? ». Quatre lignes directrices de notre démarche peuvent commencer à dessiner une posture habitante, à la fois but et moyen d'une recherche-action pour une transition onto (existentielle)-éco (matérielle)-logique.

Les participants ont choisi des images de situations mettant en jeu la présence du corps, en pleine nature ou en situation de création artistique. Ils mettent en avant le regard, l'écoute, le ressentir, le partage entre extérieur et intérieur dans l'expérience esthétique, le travail et la sérénité. Une première ligne directrice serait celle d'un « habiter par corps » selon l'expression de Dominique Cottureau, qui correspond à une présence sensitive, une saisie du monde par les sens, qui appelle une attention au moment présent, à l'autre, à ce qui existe. Son siège est l'expérience, telle que Dewey la qualifie :

Au lieu de signifier l'enfermement dans nos propres sentiments et sensations, elle signifie un commerce actif et alerte avec le monde. À son plus haut degré, elle est synonyme d'interpénétration totale du soi avec le monde des objets et des événements. (Dewey, 2010, p. 54)

Cette dimension rejoint la définition de la recherche-action existentielle de René Barbier comme un « art de rigueur clinique », mettant en jeu une écoute sensible qui notamment s'appuie sur les cinq sens, l'empathie et la suspension de toute interprétation permettant une ouverture holistique qu'il qualifie d'« empathie généralisée à tout ce qui vit et à tout ce qui est » (Barbier, 1997).

De nombreux choix d'images évoquent la création, le processus, l'évolution, le tâtonnement, la marche. Habiter en poète, selon la formule de Hölderlin, décrirait une seconde ligne directrice de la posture habitante. Le poète est un créateur. Il crée une œuvre qui se réalise dans l'union entre les forces d'un fabricant et celles d'une matière (Ingold, 2017, p. 60-61). Habiter en poète consisterait à suivre le cours des forces en présence, qui créent la forme de l'œuvre sans détermination préalable. Cette démarche rompt avec le modèle de l'action, ponctuelle et localisée, cherchant la maîtrise de l'objet, pour lui préférer celui d'une transformation continue, cherchant l'adéquation entre sujet et objet. Une démarche poétique est créatrice d'une œuvre, mais également poïétique, selon Valéry, elle devient créatrice de son auteur (Conte, 1996). Une démarche de recherche-action habitante relèverait d'un processus d'autorisation, pour les participants au « chercheur collectif ».

D'autres choix d'images mettent l'accent sur le point de vue de l'autre, autre humain qui n'a pas la même sensibilité, ou autre vivant non humain et animaux en particulier. Habiter les mondes, troisième ligne directrice, consisterait à savoir entrer dans le monde de signification de l'autre, pour une « écologie des sois » (Kohn, 2017), écosystème de pensées, à l'origine d'un ordonnancement entre les êtres, pour une compréhension mutuelle, la constitution d'un monde commun entre humains, et d'un territoire partagé avec les non-humains. Dans cette définition, le soi est un lieu de sémiose, de fabrication du sens où « les signes en viennent à représenter le monde autour d'eux pour un quelqu'un qui émerge » (Kohn, 2017).

C'est enfin à un décloisonnement des logiques établies que nous invite le choix des images. « Tout discours dit le monde » (Gisel, 1976). Habiter

c'est aussi énoncer : habiter un langage en parole pour faire advenir un monde commun, exprimer ses valeurs et, selon un participant « affecter le bien et le mal » en questionnant la morale et l'ordre défini. La posture du chercheur habitant s'ancre dans une expression créatrice de sens et de valeurs, elle permet l'expression de ce qui compte pour les différents « sois ». Elle est politique.

Ces dimensions sensibles et créatives de la posture habitante pourraient-elles dépasser et nourrir la posture impliquée du chercheur ? Rappelons qu'en analyse institutionnelle, Lourau définit l'implication non comme un engagement dans l'action mais comme « l'ensemble des rapports existant, conscients ou non, entre l'acteur et le système institutionnel » (Lourau cité par Monceau, 2010), en la dotant de dimensions pratiques mais également de dimensions idéologiques et affectives. Au-delà de l'approche institutionnelle, pour Barbier, l'implication est

le système de valeurs ultimes (celles qui le rattachent à la vie) mises en jeu en dernière instance d'une manière consciente ou inconsciente, par un sujet en interaction dans sa relation au monde et sans laquelle il ne pourrait y avoir communication ». (Barbier, 1996, p. 72)

L'implication, en tant qu'elle est un rapport existant, précéderait la présence habitante, qui, en se déployant dans l'instant, a le potentiel d'éclairer les implications et de les faire évoluer dans une démarche sensible et créatrice. La posture habitante ouvre à une transformation des implications ; elle interroge l'institué au regard de questions et valeurs existentielles. Elle réinterroge la personne dans son rapport au monde pour lui restaurer un pouvoir créateur et instituant, de soi et du monde, ici et maintenant.

Si la posture est définie comme « un ensemble particulièrement massif d'éléments d'ordre matériel, subjectif et structurel par lesquels il [le chercheur] se trouve immergé et engagé dans le social » (Alphandéry & Bobbé, 2014, p. 3), la posture habitante réintègre le social et l'institution dans un « ordre naturel », une totalité de ce qui croît ensemble, l'homme,

la société et le cosmos, selon la définition présocratique de la *phusis*, nature. Elle permet d'habiter l' « entre », un entre spatio-temporel, un entre intersubjectif et un entre sujet-objet. Si la transition est « passage » d'une situation à une autre, dans une dimension temporelle, elle est également déplacement. Il s'agit de quitter une place d'en soi, de sujet en soi en face d'objets en soi. La philosophie orientale, qui a nourri l'approche de Berque comme celle de Barbier, nous invite à destituer le sujet cause de soi. Le sujet, alors acquiert sa consistance grâce à une « corrélation de facteurs entre eux [...] d'où procède sans s'interrompre [...] cette évolution d'ensemble » (Jullien, 2009, p. 14). La posture habitante relève de cette complexité : de ce qui est tissé ensemble.

Conclusion

L'écologie, science de l'environnement, fait de la transition écologique un agir pour l'environnement. Elle s'est éloignée d'une approche subjective en se séparant des sciences sociales. L'approche habitante ne redonnerait-elle pas à la transition écologique son sens étymologique premier : science de l'*oïkos*, l'habitat, qui mêle le donné et le construit, mais aussi l' « en soi » et le « pour soi » ? En proposant une reconsidération conjointe du subjectif et de l'objectif, la mésologie valorise le point de vue des sujets, notion qu'elle étend à l'ensemble des vivants, humains et non humains, dotés de capacités d'interprétation. Elle propose de considérer la relation à ce qui nous entoure comme le fondement même de l'être. Une société qui adopterait cette perspective restituerait au symbolique et au sensible la place qu'ils ont perdue au profit de l'approche objective et rationnelle. Comment la recherche scientifique peut-elle accompagner cette transformation éthique et existentielle ?

La posture habitante invite le chercheur à penser sa place dans une société en transition. Le dérèglement des équilibres écologiques, dont les amplifications majeures sont annoncées, place chaque être humain devant un inconnu. L'urgence à l'action ne doit-elle pas s'accompagner d'une autre urgence, celle d'une compréhension, d'un « prendre avec soi »,

enjeu de connaissance et de co-naissance, pour refaire territoire commun avec l'Autre, dans la composition de nos habitats particuliers ? Notre société aurait alors besoin de se mettre en situation de recherche-action pour transformer sa relation à l'entour, et permettre à chaque individu de prendre sa place d'auteur en relation, avec ses appartenances multiples, de la maison au cosmos. La compagnie de recherche, entre chercheurs-habitants et habitants-chercheurs, avec la matière et avec le vivant, est la voie que nous souhaitons explorer dans une écoute sensible et une expression créatrice, pour une transition onto-éco-logique, qui transforme notre être-en-relation.

Bibliographie

- Alphandéry, P. et Bobbe, S., « Chercher. S'engager ? », *Communications*, n° 94, Paris, Seuil, 2014.
- Ardoino, J., *Éducation et politique*, Paris, Anthropos, 1999.
- _____, « Polysémie de l'implication », *Revue Pour, L'analyse de l'implication dans les pratiques sociales*, 1983, n° 88, mars-avril, p 19-22.
- Ardoino, J. et al., *L'intervention institutionnelle*, Paris, Payot, 1980.
- Barbier, R., *Approche transversale, L'écoute sensible en sciences humaines*, Paris, Anthropos, 1997.
- _____, *La recherche-action*, Paris, Anthropos, 1996.
- Berque, A., *Glossaire de mésologie*, Bastia, Éditions éoliennes, 2018.
- _____, « La relation perceptive en mésologie, du cercle fonctionnel d'Uexküll à la trajection paysagère », *Revue du MAÛSS*, 2016, n° 47, numéro spécial *Au commencement était la relation... mais après ?*, p. 79-96.
- _____, *Ecoumène, Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2010.
- Conte, R., « La poïétique de Paul Valéry », *Recherches poétiques*, 1996, n° 5.
- Dewey, J., *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard, 2010.
- Galvani, P., « L'exploration des moments d'autoformation », *Éducation permanente*, 2006, n° 168, p. 59-73.
- Goyette, G. et Lessard-Hébert, M., *La recherche-action : ses fonctions, son fondement, son instrumentation*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 1987.
- Jullien, F., *Les transformations silencieuses*, Paris, Grasset, 2009.
- Monceau, G., « Analyser ses implications dans l'institution scientifique : une voie alternative », 2010, *UERJ*, n° 1, p. 13-30.
- Paquot, T. et al., *Habiter, le propre de l'humain, Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, 2007.

Quelques mots des intervenants

Texte 1 : Des enjeux de savoir-pouvoir dans les démarches participatives de recherche-action

Florence Allard-Poesi, professeure en Management
Institut de Recherche en gestion (EA 2354)
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

La journée de recherche *Faire avec et pour : quelle posture dans la recherche ? Du terrain à l'épistémologie* qui s'est tenue à l'Université de Reims Champagne-Ardenne le 4 avril 2019 a été l'occasion de revenir sur une recherche-action menée en collaboration avec ma collègue Véronique Perret de l'Université Paris-Dauphine il y a plus de quinze ans maintenant, et d'échanger, avec les participants, autour des enjeux et difficultés des démarches qui se veulent participatives ou coopératives (voir Allard-Poesi & Perret, 2003). Ces approches ont pour objectif de construire, avec les acteurs de terrain, tout à la fois une définition du problème à résoudre et les solutions à y apporter, étant entendu que les échanges et les débats suscités devraient construire des savoirs devant permettre aux participants d'accroître leur maîtrise de la situation qu'ils vivent (Greenwood & Levin, 1998, Reason, 1994).

L'expérience de co-construction d'un projet stratégique dans une grande association du milieu médico-social menée avec ma collègue nous a vite montré les difficultés de telles démarches : diversité de représentations du problème à résoudre et des voies

pour y parvenir, diversité pouvant parfois conduire à des conflits, évolution de ces mêmes représentations à mesure de l'avancement du projet, ambivalence des acteurs relativement à leur volonté de « participer » ou non à la recherche-action elle-même, asymétrie, enfin, des connaissances entre chercheurs et acteurs, pouvant être des leviers pour les uns ou les autres pour prendre l'ascendant dans l'échange (Allard-Poesi, 2015).

Dans ce terrain pour le moins incertain et mouvant donc, la tentation est grande, pour le chercheur, de convoquer ses connaissances, en l'occurrence ici le savoir stratégique, et de se positionner comme expert, et donc légitime pour imposer sa voie/voix. Si c'est bien pour ces compétences de chercheur, en particulier méthodologiques, que l'on fait appel à lui, il convient cependant, dans la recherche-action dite participative ou coopérative, d'en définir les limites dans le cadre de la recherche-action, les autres voix étant également nécessaires à la construction collective de connaissances et leur appropriation par les acteurs. L'échange et les débats inhérents aux démarches participatives sont ainsi des lieux et des médiums de rapports de savoir-pouvoir (Foucault, 1991) singuliers qu'il convient de réfléchir au cours de la recherche elle-même si l'on ne souhaite pas dévoyer « l'esprit » de la méthode.

Bibliographie

- Allard-Poesi, Florence, « Dancing in the Dark: Making Sense of Managerial Roles during Strategic Conversations », *Scandinavian Journal of Management*, vol. 31, n° 3, p. 338-340, 2015.
- Allard-Poesi, Florence et Perret, Véronique, *La recherche-action*, Onnaing, E-thèque, « Expertise et recherche », 2004.
- Foucault, Michel, « Politics and the study of discourse », in *The Foucault effect, studies in governmentality*, G. Burchell, C. Gordon & P. Miller (Eds.), Chicago, The University of Chicago Press, 1991.
- Greenwood, Davydd J., Levin, Morten, *Introduction to Action Research: Social Research for Social Change*, London, Sage, 1998.
- Reason, Peter, « Three Approaches to Participative Inquiry », in *Handbook of Qualitative Research*, N. Denzin et Y. S. Lincoln (Eds.), London, Sage, 1994, p. 324-339.

Texte 2 : Laboratoires sociaux par la recherche-action

Hugues Bazin, chercheur en sciences sociales
LISRA (Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action)

Un positionnement éthique, épistémologique et méthodologique

Le principe de notre laboratoire social n'est pas de partir de la posture du chercheur, mais de celle de l'acteur en recherche. Ce qui amène chacun, acteur comme chercheur, à opérer un décalage vis-à-vis de son champ d'appartenance social et professionnel et la manière de produire un savoir. Effectivement, cette position d'acteur-chercheur indique d'une part une disposition à ouvrir un espace réflexif sur sa propre expérience, d'autre part la possibilité de mettre la production de savoir issue de cet espace directement au service d'un processus de transformation sociale amenant une modification des pratiques, mais aussi du fonctionnement des structures et des rapports sociaux.

« Acteur-chercheur » n'est donc ni un statut ni une profession, mais un aller-retour entre un mode d'implication et un mode de réflexion, un chemin de crête nécessitant un équilibre permanent entre ces différents modes d'existence. S'il n'existe pas de méthodologie type, le travail d'écriture, l'entretien autobiographique, l'enquête conscientisante, l'atelier de recherche-action, la formation-action peuvent être saisis pour nourrir ce cheminement.

Si nous partons du principe que toute personne est en mesure de produire un savoir sur sa pratique, se pose alors la question de la manière dont ce savoir peut paraître légitime au même titre qu'il existe un savoir universitaire institutionnel ou un savoir technicien professionnel.

Cela n'est possible que si nous ouvrons un « tiers espace » de la recherche. C'est ainsi que fut créé par un regroupement d'acteurs-chercheurs le « Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action ».

Exemple d'un laboratoire social

Le collectif « Rues Marchandes » est né de la nécessité de répondre à la situation des récupérateurs-vendeurs de rue, de Paris, et de la proche banlieue soumis à la discrimination et à la répression. Il regroupe des chercheurs, des associations qui ont pour rôle d'organiser des marchés, des récupérateurs-vendeurs eux-mêmes, des professionnels souhaitant s'impliquer dans la reconnaissance de ce métier ou encore d'autres collectifs se focalisant sur les questions d'appropriation de l'espace, sur la gestion des déchets, etc. Il essaie de croiser ces savoirs dans une formation-action ou autoformation réciproque et continue en mettant en commun les compétences professionnelles, les parcours d'expérience, les cultures des uns et des autres. C'est ainsi que nous avons été amenés à développer des ateliers avec les récupérateurs-vendeurs.

Cette *praxis* permet de construire au sein du groupe des relations qui sont basées avant tout sur une posture réflexive et non sur un statut social permettant de développer une analyse critique des rapports sociaux en essayant de valider une contre-expertise sur les questions d'économie populaire touchant à la fois la question du rapport au travail, au territoire, à l'espace public et aux minorités actives. Le collectif « Rues marchandes » joue alors le rôle d'interface entre des espaces de travail instituant (expérimentation sociale) et des institutions susceptibles de prendre en compte ce processus pour le traduire en termes d'aménagement et d'orientation politique, mais également de valider et de diffuser des productions de connaissances.

Enjeux et défis d'une démarche de recherche-action

De nombreux dispositifs incitent des acteurs à rejoindre une démarche dite « participative » sur des problématiques de société. Cela impliquerait un croisement des savoirs permettant aux acteurs concernés d'avoir une réelle prise sur le processus de production et de transformation. C'est rarement le cas. Le discours de la participation convoqué dans les politiques

publiques pour des recherches « citoyennes » s'articule finalement assez mal avec ce qui devrait être un processus effectif de pouvoir d'agir, d'« encapacitation » (ou *empowerment*). Il y a contradiction entre l'intention initiale de permettre à la société civile de s'emparer des problématiques la concernant et le pouvoir effectif d'y répondre.

Une manière de dépasser cette injonction paradoxale est de créer des tiers-espaces de la recherche jouant le rôle d'interface entre un pôle opérationnel et un pôle scientifique, ce qui n'est possible sans un double processus de décentrement et d'autonomisation.

Le décentrement amène les structures institutionnelles à créer une extériorité vis-à-vis de leur propre fonctionnement soit en acceptant un tiers-espace dans leur lieu, soit en investissant d'autres centralités. Cela veut dire par exemple que l'université accepte de se décentrer par rapport à la logique institutionnelle de production de savoir et réciproquement que les acteurs acceptent de se déplacer par rapport à la logique opérationnelle et technique de leur structure.

L'autonomisation implique de pouvoir créer ses propres référentiels d'analyse et norme d'organisation résistant à l'imposition de formes normatives extérieures que l'on peut retrouver par exemple dans les appels à projets et les évaluations basées sur l'efficacité et la productivité. Cela doit permettre aux chercheurs de se laisser convoquer par les situations sociales (la lutte des récupérateurs vendeurs pour reprendre l'exemple de recherche-action cité plus haut) et pour les acteurs la possibilité de s'auto-missionner pour une recherche-action et se saisir des outils méthodologiques correspondants.

Bibliographie

- Bazin Hugues (coord.), *Recherche-action et écriture réflexive : la pratique innovante des espaces comme levier de transformation sociale*, INJEP, *Cahiers de l'action*, 2018, n° 51-52.
- Bazin Hugues, « La centralité populaire des tiers-espaces », in *L'observatoire*, 2018, n° 52, Observatoire des Politiques culturelles, p. 91-93.

Texte 3 : « Dé-CIFRE moi ta thèse ! De l'engagement à la distanciation du chercheur »

Marlène Dulaurans, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication de l'Université Bordeaux Montaigne
Laboratoire MICA EA 4426
Chef de Département Métiers du Multimédia et de l'Internet,
IUT Bordeaux Montaigne

Même si le dispositif CIFRE existe depuis plus de trente ans aujourd'hui, il emprunte pour autant des configurations de déroulement qui sont encore singulières. Le rapport au terrain nécessite à chaque fois pour le doctorant de concilier des exigences académiques rigoureuses avec des attentes professionnelles fortes. Plusieurs écrits (Dulaurans et Foli, 2013) ont fait état d'une réflexion engagée sur les connaissances produites en contexte. Mais seules des manifestations scientifiques sont à même de retranscrire, par le discours expérientiel, un regard distancié détaillé sur la véritable posture de chercheur et de chercheuse qui doit être adoptée dans une recherche en action. L'interrogation est d'autant plus légitime lorsqu'elle est portée par des doctorants comme dans cette journée d'étude, « Faire avec et pour : quelle posture dans la recherche en action ? Du terrain à l'épistémologie », qui souhaitent mettre en exergue des pratiques qui garantissent la scientificité de leur démarche et l'objectivité de leur analyse. Aussi, notre témoignage de doctorante CIFRE en sciences de l'information et de la communication au sein d'une collectivité territoriale s'est tout particulièrement attaché à faire état des difficultés inhérentes liées à la participation et l'implication d'un chercheur au fonctionnement d'une organisation institutionnelle, d'arguer les questionnements propres à une immersion prolongée dans des contextes publics et politiques et d'examiner les réajustements concédés pour limiter les biais scientifiques. Un point a tout particulièrement suscité réflexion sur les stratégies à mobiliser *in situ* pour légitimer une posture professionnelle atypique, en interaction permanente avec des environnements parfois aux attentes antagonistes. Il s'est agi de questionner ouvertement le juste équilibre à réinventer entre l'engagement et la distanciation, pour déve-

opper une nouvelle compétence transversale dans le parcours scientifique qui permet au doctorant CIFRE de devenir avant tout un « *chercheur en dialogue* » (Gillet, 1996).

Bibliographie

- Dulaurans Marlène, Foli Olivia, « Tenir le cap épistémologique en thèse CIFRE. Les ajustements nécessaires et leurs effets sur les connaissances produites », *Études de communication*, n° 40 « Épistémologies, théories et pratiques professionnelles en communication des organisations », mai 2013.
- Gillet François, « Acteurs de terrain et chercheurs en dialogue », *Revue de Géographie alpine*, 1996, vol. 84, p. 62.

Conclusion

Lorsque nous avons imaginé cette journée d'étude, nous pensions rassembler quelques personnes, mais le nombre de participants et de participantes, leur intérêt et l'engouement suscité ont dépassé nos attentes. Ce succès souligne la nécessité de penser les enjeux soulevés par la posture dans les recherches en action. C'est la raison pour laquelle la publication de cet ouvrage nous a semblé utile pour diffuser les réflexions et les discussions qui ont eu lieu durant cette journée.

Aujourd'hui, ces démarches de recherche, qu'elles soient partenariales, collaboratives, sous forme d'intervention, ou encore sous forme de recherche-action, suscitent une attention particulière de la part de jeunes chercheurs, dans un contexte de développement de la recherche en dehors du cadre académique traditionnel, notamment au sein d'entreprises (ex. : Institut Godin, ATEMIS), de coopératives (La Manufacture Coopérative, Ellyx) ou encore d'associations citoyennes (ALLISS). Ces démarches peinent à être reconnues au sein des institutions universitaires et des revues scientifiques, du fait de l'entremêlement « confus » entre activités scientifiques et activités professionnelles. Pourtant, la posture complexe qui en découle se révèle à la fois source de nouvelles approches et favorable à la production de connaissances inédites. Mais, elle est aussi plus difficile à construire, du fait de rapports sociaux inégaux entre chercheurs et acteurs, de l'absence de ressources et moyens adaptés (ex. : financements, encadrement scientifique) et des temporalités différentes de recherche parfois plus lourdes à mettre en œuvre (ateliers de co-construction). Les neuf chapitres de cet ouvrage en livrent de bonnes illustrations.

Au cours de cette journée, nous avons fait le constat collectif de l'importance de ces temps de partage d'expériences, entre pairs aux expériences de recherche similaires. Ils permettent de se retrouver dans le récit des autres et de dépasser l'individualisation des problématiques rencontrées. Cependant, il n'existe pas ou peu d'espaces pour aborder ces problèmes méthodologiques et ces questionnements sur nos postures. Ces échanges ont constitué une forme de soupape pour évoquer nos craintes et nos difficultés personnelles dans la réalisation de ces travaux de recherche. Car, oui, cette journée nous a fait collectivement du bien.

Ainsi, à l'issue de cette journée, des échanges entre les participants ont permis de faire émerger l'idée de poursuivre ce partage d'expériences sous plusieurs modalités. Premièrement, il s'agit de rester en relation, en formant un réseau de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales qui pratiquent des recherches en action. Pour cela, un groupe de discussion sur le réseau social LinkedIn a été constitué¹. Il s'agit à présent de le faire vivre collectivement. Deuxièmement, notre intention est d'organiser, annuellement et dans le même esprit, une journée d'étude similaire à cet événement précurseur. Pour l'année 2020, des volontaires se sont déjà proposés pour accueillir et organiser cette journée et des thématiques à approfondir ont pu être identifiées.

Une dernière remarque avant de conclure cet ouvrage nous est apparue nécessaire. Nous sommes trois économistes en herbe. Cette journée a été financée principalement par des institutions spécialisées en économie. Et pourtant, parmi les communications présentées, et les chapitres sélectionnés dans cet ouvrage, il n'y a aucun économiste. Ce constat nous a interpellés dans nos engagements respectifs pour défendre la pluralité en économie (Orléan, 2015), une pluralité qui doit également se poser en termes de démarches et de méthodes de recherche (Labrousse, 2006). Aussi, pour finir, nous pensons qu'une réflexion sur la pluralité des démarches de recherche en économie politique mériterait d'être soutenue pour saisir les apports, les défis, mais aussi les limites des recherches en

1 Groupe LinkedIn « Recherche en action » <https://www.linkedin.com/groups/8769713/>

action en économie. Cette question est d'autant plus un enjeu dans un contexte où la recherche en économie reste majoritairement orientée vers l'atteinte d'une neutralité absolue (ce qui finalement est un non-sens du point de vue épistémologique) à travers la modélisation économique, l'usage de statistiques et, de façon plus récente, l'expérimentation inspirée des sciences de la nature (Labrousse, 2010). *Quid* de la recherche-intervention en économie des services ? De la recherche-action en économie sociale visant la transformation sociale ? Quel apport de la posture d'expert-chercheur pour la recherche en économie de la santé ?

Bibliographie

- Labrousse, A., « Éléments pour un institutionnalisme méthodologique : autonomie, variation d'échelle, réflexivité et abduction », *Économie et institutions*, 2006, n° 8, p. 5–53.
- , « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 2010, n° 7.
- Orléan, A., *et al.*, *À quoi servent les économistes s'ils pensent tous la même chose ? Manifeste pour une économie pluraliste*, Paris, Les liens qui libèrent, 2015.

